

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE :
LA REVUE *PARIS-CANADA*
(1884-1909)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
PHILIPPE GARNEAU

FÉVRIER 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je voudrais d'abord adresser mes remerciements les plus sincères à madame Dominique Marquis qui a bien voulu assurer la direction de ce mémoire. Je lui suis infiniment reconnaissant pour ses conseils, sa patience et sa rigueur.

Je tiens également à remercier monsieur Robert Comeau qui m'a fait connaître le rôle joué par Hector Fabre dans l'histoire des relations internationales du Québec et du Canada. Malgré mes nombreuses et inévitables remises en question, il m'a toujours conseillé de persévérer dans ce projet.

Ma reconnaissance et ma gratitude vont également à mes parents pour leur appui financier ainsi que pour leur appui moral indéfectible avant et après cette période.

Finalement, toutes mes pensées se portent vers Delphine Naum qui, au moment crucial des derniers mois de rédaction, a su me motiver, calmer mes angoisses, et plus généralement, me rendre heureux.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE.....	5
1.1 Perceptions et liens intellectuels.....	6
1.2 La création et le rôle du commissariat.....	12
1.3 Le commissaire Hector Fabre.....	17
1.4 Problématique et hypothèse.....	20
CHAPITRE II	
LE COMMISSARIAT CANADIEN ET LA REVUE <i>PARIS-CANADA</i>	22
2.1 La France et le Canada : une redécouverte périodique.....	22
2.2 Le commissariat canadien.....	25
2.2.1 Un statut mal défini.....	28
2.2.2 Une action entre propagande et relation publique.....	29
2.2.3 Laurier et la création des agences.....	31
2.3 Hector Fabre : journaliste et « diplomate ».....	33
2.4 <i>Paris-Canada</i> : organe international des intérêts canadiens et français.....	37
2.5 Conclusion.....	41
CHAPITRE III	
INRÉRÊTS ÉCONOMIQUE ET LIENS AFFECTIFS : L'IMMIGRATION, LE COMMERCE ET LA CULTURE.....	43
3.1 L'immigration française au Canada : les politiques irréconciliables.....	44
3.1.1 Une terre gratuite.....	50
3.1.2 La fascination pour l'Amérique.....	52
3.1.3 Les mises en garde.....	53
3.1.4 Une pays francophone.....	55
3.1.5 Témoignages de réussites.....	56

3.1.6 Colonisation et colonialisme	59
3.2 Le commerce : la bonne volonté s'avère insuffisante	61
3.2.1 « Faire agir les intérêts derrière les sentiments ».....	64
3.2.2 Une approche pragmatique.....	67
3.2.3 Les traités et la ligne de navigation directe	69
3.2.4 Les déceptions	72
3.3 Le rapprochement culturel.....	73
3.3.1 Le monde des lettres	78
3.3.1.1 Les ouvrages historiques	79
3.3.1.2 Faire connaître les auteurs canadiens en France.....	80
3.3.1.3 Les ouvrages français sur le Canada.....	83
3.3.1.4 La littérature française au Canada	84
3.3.2 Les variété parisiennes	86
3.3.3 Les Canadiens à Paris	88
3.3.3.1 Les associations et les liens individuels entre Français et Canadiens.....	90
3.3.3.2 Les visites d'hommes politiques et les fêtes franco-canadiennes.....	92
3.4 Conclusion.....	95
 CHAPITRE IV	
PRÉSENTER LE CANADA : AUTONOMIE ET STATUT COLONIAL	97
4.1 Le Canada vu par Hector Fabre.....	98
4.1.1 Le Canada français : liberté et loyauté	98
4.1.2 La fédération canadienne entre dans «Une ère nouvelle »	101
4.1.3 La question des écoles.....	103
4.1.4 La nation canadienne	105
4.2 Les États-Unis et le Canada.....	108
4.2.1 Les litiges entre le Canada et les États-Unis.....	108
4.2.2 Investissement américain.....	111
4.2.3 Les Canadiens français aux États-Unis	112
4.3 Le Canada et l'impérialisme britannique.....	114
4.3.1 Le Canada à la « Colonial and Indian Exhibition ».....	116
4.3.2 Loyauté et autonomie canadienne	117

4.3.3 Les limites de la loyauté canadienne	118
4.3.4 Opposition à la fédération impériale	119
4.4 Conclusion	121
CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE	127

RÉSUMÉ

En 1882, le gouvernement Macdonald décide de créer à Paris, sur l'initiative de la province de Québec, un commissariat chargé de s'occuper des intérêts du Dominion du Canada en France. Dépourvu de reconnaissance officielle, le commissaire canadien à Paris devait encourager le commerce et le recrutement d'émigrants français.

Le poste fut confié à Hector Fabre, sénateur et journaliste propriétaire de L'Événement. Pendant 28 ans celui-ci s'occupe à la fois des intérêts de la province de Québec et du Dominion en France. Son action à Paris se situe quelque part entre les relations publiques et la propagande. En 1884, il fonde la revue *Paris-Canada*. Organe officiel du commissariat canadien, mais également revue des Canadiens à Paris, *Paris-Canada* constitue une véritable chronique du rapprochement entre la France et le Canada à la fin du XIX^e siècle.

La revue porte sur l'immigration, la colonisation et le potentiel économique du Canada. Elle informe sur les questions qui touchent les relations franco-canadiennes comme la création d'une ligne de navigation directe et la négociation de traités de commerce. On n'hésite pas à justifier le rapprochement économique par des appels aux sentiments et à la solidarité culturelle des français. La diversité des sujets traités par la revue montre également que les Canadiens recherchent une forme de reconnaissance culturelle de la part de la France.

Paris-Canada publie des extraits et de nombreux comptes rendus d'œuvres littéraires. Elle consacre des articles aux visites d'hommes politiques canadiens en France, publie des résumés des fêtes franco-canadiennes et informe sur les diverses activités des Canadiens installés dans la capitale française. Surtout, elle permet de donner un point de vue canadien sur l'actualité politique du Dominion. Par ses éditoriaux, Hector Fabre, explique au public français les subtilités du lien colonial et donne son avis sur l'avenir de la nation canadienne.

En somme, *Paris Canada*, revue française d'une population d'origine française vivant dans une colonie britannique, est à l'image des relations qui existent entre le Dominion et la France à la fin du XIX^e siècle. Relations qui tiennent davantage du lien affectif que des intérêts économiques partagés.

RELATIONS INTERNATIONALES - HECTOR FABRE - PARIS-CANADA - FRANCE -
CANADA - COMMERCE - IMMIGRATION - CULTURE - XIX^e SIÈCLE

INTRODUCTION

Les pays qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils avaient besoin de son sang et de son or ne sont pas rares dans le monde; mais des pays qui l'ont aimée toujours comme le mien, en connaissez-vous beaucoup? Qui l'ont aimée pour en avoir reçu le bienfait de l'existence, qui l'ont aimée après les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli; qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, sans la critiquer, en l'aimant tout simplement, en connaissez-vous beaucoup?¹

Ce discours, prononcé le 24 mars 1884 devant la Société des études maritimes et coloniales de Paris par Hector Fabre, représentant du Canada et de la province de Québec à Paris, résume les sentiments d'une partie des élites du Canada français au sujet de la France de la fin du XIXe siècle. Pays des origines et ancienne mère patrie, la France est avant tout pour eux un pays lointain avec lequel ils entretiennent une relation essentiellement affective. Nous savons maintenant que les liens avec la France n'ont jamais totalement cessé après 1763. Tout au long du XIXe siècle, le Canada, et particulièrement le Canada français, suscitent un certain intérêt en France. Depuis le milieu du XIXe siècle, différents réseaux d'échanges se sont formés entre les élites culturelles et intellectuelles des deux pays. Le maintien, plus de 100 ans après la cession, d'une population francophone et catholique sur les rives du Saint-Laurent suscite l'admiration et surtout la curiosité de quelques écrivains et voyageurs français. Cependant, il faut avouer que ces rapports franco-canadiens, limités à des échanges individuels, ont peu à voir avec l'économie et la politique. Cela va changer à partir du milieu du XIXe siècle. La France et le Canada vont alors connaître une série de retrouvailles entrecoupées de longues périodes d'accalmie.

¹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 4.

C'est en tant qu'alliée de l'Angleterre, lors de la Guerre de Crimée, que la France renoue officiellement avec son ancienne colonie.² Sans être le point de départ absolu que l'on a voulu y voir, le voyage de la corvette *La Capricieuse* en 1855, puis la création d'un consulat français à Québec en 1859, a initié un rapprochement entre les deux pays.³ Au cours des années suivantes les relations entre la France et le Canada ne changent guère. La France désire avant tout ménager son allié britannique qui ne voit pas d'un bon œil les intrusions d'une puissance étrangère dans les affaires d'une de ses colonies. Une initiative du gouvernement de la province de Québec dans le dernier quart du XIXe siècle est à l'origine des secondes retrouvailles franco-canadiennes. Le 28 février 1882, Hector Fabre, journaliste de carrière, propriétaire de *L'Événement*, est nommé agent général du Québec à Paris.⁴ À titre d'agent général de la province de Québec en France, Hector Fabre doit principalement s'occuper de l'immigration et de questions économiques. Peu de temps après son installation, Chapleau, alors ministre à Ottawa, convainc le gouvernement fédéral de l'utilité d'un agent à Paris. Fabre se voit alors confier un double mandat, il représente à la fois les intérêts de la province de Québec et ceux du Canada. On peut ainsi affirmer que c'est grâce à la province de Québec que le Canada se dote d'une représentation en France; car « Par elle seule les Français pouvaient apprendre à connaître ce que le Canada est devenu, ses idées, ses mœurs, ses institutions, ses ressources »⁵.

L'action de Fabre à Paris est loin de se cantonner aux seuls domaines économiques. Lorsqu'il fonde la revue *Paris-Canada* en 1884 il exprime ainsi ses intentions : « Ce journal poursuivra un double but : faire connaître le Canada à la France, faire mieux connaître la France au Canada ».⁶ Vaste programme, surtout qu'à cette époque les clichés sur le

² Éveline Bossé. *La Capricieuse à Québec en 1855. Les Premières retrouvailles de la France et du Canada*. Montréal, La Presse, 1984. 172 p.

³ Au sujet du consulat voir Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, PUL, 1970, 132 p.

⁴ Rapport du conseil exécutif du 28 février 1882, Documents de la session, 15, (1881-1882), 2, (no 27)

⁵ Maurice Guénard-Hodent, *La tradition renouvelée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*, Paris, Éditions Paris-Canada, 1930, p.7.

⁶ *Ibid.*

« Canadien » abondent.⁷ Bien entendu, le public français pouvait se faire une idée du Canada à partir de quelques études et de nombreux récits de voyage. Mais il n'existait pas encore d'organe permanent voué à la promotion du Canada en Europe.⁸ Si l'on en croit le sous-titre « organe international des intérêts français et canadiens » c'est précisément ce rôle que Hector Fabre voulut donner à *Paris-Canada*. Il s'agit d'une revue bimensuelle de quatre à huit pages vendues 25 centimes en France et cinq cents au Canada. Le dernier numéro est daté du 15 janvier 1909. Comme son nom l'indique, la revue se veut à la fois branchée sur la vie parisienne et sur la colonisation du Canada. Dans son livre consacré à la famille Fabre, Gérard Parizeau décrit *Paris-Canada* comme un outil créé par Hector Fabre afin d'accomplir un travail qui consiste essentiellement en une « œuvre de propagande »⁹. Que *Paris-Canada* ait été utilisé pour faire de la propagande, il n'est point permis d'en douter, mais comme le signale l'abbé Yon « c'était aussi plus et mieux que cela »¹⁰. Véritable archive des relations franco-canadiennes, *Paris-Canada* nous informe sur tout ce qui touche l'état du rapprochement franco-canadien ainsi que sur les activités de ce que l'on appelle alors la colonie canadienne de Paris. Aussi, les intérêts de la revue s'avèrent très variés; l'on y trouve évidemment des articles portant sur l'immigration et la colonisation canadienne, mais l'on y publie également des chroniques sur la vie politique, des récits de voyage, des chroniques littéraires et des comptes rendus de livres canadiens. Mentionnons également la publicité pour les lignes de navigation transatlantiques ainsi que les offres de terres gratuites faites par le gouvernement canadien. C'est cette revue en tant que lieu de promotion du Canada en France que nous nous proposons d'étudier dans le cadre de ce mémoire. Nous croyons que *Paris-Canada*, outil du commissariat pour faire connaître le Canada et ses ressources, peut nous en apprendre autant sur la culture et l'identité du Canada français que sur ses intérêts européens. Précisons que notre recherche ne vise pas à définir l'image du Canada en France (ce qui fut fait de façon magistrale par le livre de Sylvain Simard), mais plutôt à étudier la revue *Paris-Canada* en tant que témoin des liens culturels complexes qui ont existés entre la

⁷ Concernant l'image du Canada en France à cette période voir : Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 p.

⁸ Le comité France-Amérique qui travaillait à cet objectif ne fut créé qu'en 1909.

⁹ Gérard Parizeau, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, p.169.

¹⁰ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, PUL, 1975, p. 188.

portion francophone du Canada et son ancienne mère patrie. Nous procéderons à cette étude par une analyse des articles, conférences et comptes rendus publiés dans la revue.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la revue de l'historiographie et à la présentation de la problématique de notre recherche. Nous allons y recenser différents ouvrages portant sur les liens individuels, culturels et intellectuels entre la France et le Canada au XIX^e siècle. Nous allons également présenter quelques recherches qui portent plus précisément sur l'immigration française, les relations économiques et le commissariat canadien.

Le second chapitre est l'occasion de revenir sur l'histoire du rapprochement franco-canadien de la fin du XIX^e siècle. Il s'agit de faire ressortir les raisons économiques et les motivations profondes à l'origine de la création d'un commissariat canadien dans la ville de Paris. Nous allons également y tracer un bref portrait du commissaire Hector Fabre et de son rôle dans les relations franco-canadiennes. Pour finir, nous allons présenter les grandes orientations de la revue *Paris-Canada*.

Le troisième chapitre constitue le corps de notre travail. Nous allons y analyser dans le détail les différents aspects du rapprochement franco-canadien dont la revue *Paris-Canada* est le porte-parole. Nous chercherons à connaître la part exacte que la revue consacre à la promotion de l'immigration, du commerce et de la culture canadienne. Il s'agit de voir comment la revue arrive à faire la promotion d'un rapprochement franco-canadien en conciliant les intérêts économiques avec les liens affectifs.

Le quatrième et dernier chapitre sera consacré quant à lui à tracer le portrait de la nation Canadienne tel qu'il apparaît dans les pages de la revue du commissariat. Qu'elle est la place des Canadiens français dans le Canada? Le Canada est présenté en tant que colonie britannique ou comme une puissance autonome? Nous répondrons à ces questions à partir des nombreux articles que *Paris-Canada* consacre à l'actualité politique du Dominion.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE ET PROBLÉMATIQUE

En 1977, l'historien Pierre Savard résumait ainsi l'histoire des liens établis entre la province de Québec et la France depuis la Conquête jusqu'aux années 1960 : « rapport politique nul ou fort réduit; rapports économiques sans commune mesure avec ceux que l'ensemble du Canada entretient avec la Grande-Bretagne puis les États-Unis; rapports culturels riches et continus dans les deux sens quoique empreints, dans de larges secteurs de l'opinion, de réticences durables. »¹. Ces liens culturels uniques prirent un certain temps avant de se concrétiser sur le plan économique et politique. Le Canada, en tant que colonie de l'Angleterre, devait absolument passer par le réseau des ambassades britanniques lors de ses négociations avec l'étranger. Ce n'est qu'à partir de 1931, lorsque le statut de Westminster abolit les derniers liens coloniaux, que le Canada obtint une souveraineté complète sur ses affaires extérieures. Aussi, les relations entre la France et le Canada, entravées par le statut colonial de celui-ci, durent pendant longtemps composer avec le bon vouloir de l'Angleterre.

Il faut attendre le néo-nationalisme québécois des années soixante pour que ces relations prennent un véritable virage politique. La création de la Maison du Québec à Paris en 1961, qui prit plus tard le nom de délégation générale, puis la signature en 1965 d'une entente sur l'éducation, constituent effectivement une étape novatrice dans l'histoire des relations du Québec avec la France.² Ces relations internationales du Québec, d'abord avec la France, puis avec le reste du monde, étaient alors motivées par une volonté politique réelle.

¹Pierre Savard « Les Canadiens français et la France de la cession à la révolution tranquille » in *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, sous la dir. De Paul Painchaud, Montréal, PUQ, 1977, p. 471.

² André Patry, *Le Québec dans le monde*, Ottawa, Lemeac, 1980, p. 63.

Le Québec, s'affirmant comme une nation, souhaitait faire entendre sa voix au niveau international.

Au XIXe siècle, les liens du Canada avec la France n'ont jamais pu bénéficier d'une telle volonté politique. Ils étaient alors limités au recrutement d'immigrants et à l'établissement de liens commerciaux. Toutefois, des deux côtés de l'Atlantique, les motivations premières reposaient sur d'importantes bases patriotiques. La France d'alors, humiliée par sa défaite lors de la Guerre franco-prussienne de 1870, s'intéressait au Canada dans la mesure où l'importance de la population francophone de celui-ci pouvait la conforter dans son statut de puissance expansionniste. De leur côté, les élites francophiles canadiennes misaient sur le nationalisme et sur la solidarité culturelle afin d'attirer les investisseurs français. Comprendre les motivations qui animaient ces différents groupes implique de prendre en compte toute une série d'opinions divergentes et d'attentes mutuelles. Aussi, les historiens qui se sont intéressés aux relations entre la France et le Canada au XIXe siècle ont souvent insisté sur l'image et la perception du Canada par les voyageurs français du XIXe siècle.

1.1 Perceptions et liens intellectuels

L'abbé Armand Yon publia en 1965 dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* une série d'articles portant sur l'image du Canada français en France. Réunis en un volume en 1975 sous le titre *Le Canada vu de France*³, les travaux de Yon permettent de suivre l'évolution de l'opinion des Français sur le Canada au cours du XIXe siècle. L'auteur divise cette opinion en deux périodes bien distinctes. Les années 1830-1880, période de la redécouverte, forment « une ère de sentiment » alors que la période située entre 1880 et 1914, qui fut pourtant la plus fructueuse en termes de visites officielles, est qualifiée « d'ère de critique ». Ce changement dans l'opinion française envers le Canada est attribué à l'écart idéologique grandissant entre la France républicaine et le Canada français catholique et conservateur. L'essentiel de l'ouvrage de Yon est constitué des différentes impressions

³ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, PUL, 1975, 235 p.

laissées par les voyageurs français ayant visité et écrit sur le Canada.⁴ Peu nombreux, les premiers voyageurs se heurtent aux autorités anglaises qui refusent de laisser des étrangers, à plus forte raison des voyageurs français, pénétrer jusqu'aux rives du Saint-Laurent.⁴ Quelques-uns, dont le célèbre Alexis de Tocqueville, font un bref séjour dans l'ancienne colonie française lors de voyages aux États-Unis. D'une manière générale, le Canada était alors peu connu des Français. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, après le succès de la mission de la corvette *La Capricieuse*, que les contacts se multiplient entre les deux pays. Les décennies suivantes abondent en visiteurs français de toutes sortes; colons, touristes, artistes, avocats, médecins, universitaires et gens de lettres. Yon consacre un chapitre distinct à chacune de ces catégories. En 1882, sous l'impulsion du gouvernement de la province de Québec, le Canada se dote d'un commissariat dans la ville de Paris. Yon écrit que « Les rapports France-Canada se trouvèrent grandement facilités par cette institution, et le furent encore davantage peut-être par le choix du premier commissaire »⁵. Son titulaire, Hector Fabre, s'avère en effet un candidat idéal pour ce poste. En 1884, celui-ci entreprit la publication d'un bimensuel, *Paris-Canada*, première revue spécialisée sur les relations franco-canadiennes.⁶ Selon Yon, la revue du commissariat canadien est susceptible d'intéresser le chercheur par « la liste des Canadiens inscrits aux Commissariats, le rappel des succès remportés par les étudiants en arts et en lettres, la critique des livres relatifs au Canada, enfin les comptes rendus de fêtes canadiennes organisées dans la capitale et en province »⁷. Le livre de Yon permet de se faire une bonne idée des rapports existant entre la France et le Canada à la veille de la Grande Guerre. Le nombre et la diversité des voyageurs cités démontrent que le Canada fut loin d'être oublié par son ancienne mère patrie. Malgré les dissensions d'ordre idéologique, des rapports durables ont pu être établis. Le commissaire Fabre, qui demeura en poste 28 ans, n'est pas étranger à la pérennité de ces liens culturels.

⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁵ *Ibid.*, p. 187.

⁶ *Ibid.*, p. 188.

⁷ *Ibid.* p. 189.

La thèse de doctorat de Sylvain Simard, publiée en 1987 sous le titre *Mythe et reflet de la France*⁸, s'inscrit dans la continuité des recherches menées par Yon. Elle constitue jusqu'à ce jour la tentative la plus aboutie pour cerner l'image du Canada véhiculée par les écrits français du XIXe siècle. Cette volumineuse étude repose sur un corpus à la diversité impressionnante : récits de voyage, périodiques spécialisés, brochures sur la colonisation, romans, études économiques et autres publications. En tout, c'est plus de 700 ouvrages et 643 articles de presse qui sont analysés par Simard. Il apparaît que, loin d'être complètement ignoré, le Canada a suscité un intérêt réel dans la France du XIXe siècle. L'augmentation du nombre de ces publications avec les années permet de se faire une petite idée de l'intérêt porté au Canada. Si ce nombre demeure relativement stable avant 1870 il progresse régulièrement par la suite pour atteindre son sommet entre 1885 et 1895. Selon Simard le caractère régulier de ces publications permet d'affirmer que le Canada n'est pas qu'un simple objet de mode, mais bien « un mouvement soutenu d'intérêt »⁹.

La constance de ce mouvement d'intérêt ne signifie d'aucune façon que l'opinion des Français sur le Canada forme un bloc monolithique. L'analyse de l'origine et des positions idéologiques des Français qui ont écrit sur le Canada démontre que ces écrits étaient loin d'être innocents. Les auteurs catholiques et monarchistes y admirent la survivance des anciennes traditions françaises alors que les républicains n'y voient habituellement que conservatisme et repli sur soi. Malgré ces divergences d'opinions, les motifs d'intérêt demeurent sensiblement les mêmes chez ces deux groupes. La survivance francophone, l'étendue du territoire, la vie traditionnelle et le rôle déterminant de l'Église demeurent au centre de l'intérêt de la France pour le Canada pendant toute la période étudiée par l'auteur. Tout comme Yon, Simard constate une augmentation de la proportion d'écrits critiques à partir de 1880. Il explique cela par le fait que le nationalisme et l'expansionnisme français ne

⁸ Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 p.

⁹ *Ibid.*, p. 14.

parvenaient plus à masquer le fossé idéologique qui grandissait entre les deux pays. À partir de ce moment, « un constat d'incommunicabilité transparait »¹⁰.

Sylvain Simard cite quelquefois les revues spécialisées dans les relations franco-canadiennes, mais il n'en fait pas une analyse systématique. Cette tâche déborde du cadre de son étude. Ce sont principalement les comptes rendus que ces revues consacrent aux livres français ayant des sujets canadiens qui l'intéressent. Au début du XXe siècle, ces revues sont au nombre de trois : *Paris-Canada* fondé en 1884, *La Canadienne* fondée en 1904, puis la revue *France-Canada* dont le premier numéro paraît en 1909.¹¹ En 1914, le déclenchement de la Première Guerre mondiale met un terme à ces publications. Selon Simard, la revue *Paris-Canada* se démarque en raison de son ancienneté, mais aussi par la qualité de ses articles : « le directeur de *Paris-Canada*, Hector Fabre, lui même auteur de chroniques d'une bonne tenue littéraire, s'est assuré la participation de nombreux auteurs Canadiens dont les historiens Benjamin Sulte et H.R. Casgrain, le chroniqueur Arthur Buies et plusieurs autres »¹². Les articles de *Paris-Canada* sont d'ailleurs cités à de nombreuses reprises dans l'ouvrage de Simard.

Il est certain que la création d'un commissariat canadien, ainsi que la publication d'un journal spécialisé sur les relations franco-canadiennes à partir de 1884, ont contribué à la formation de l'image du Canada. Les travaux de Yon et de Simard mentionnent tous deux le rôle joué par le Commissariat et sa revue pour la promotion d'un rapprochement franco-canadien. Nous croyons que la revue *Paris-Canada*, par son point de vue canadien, peut être vue comme une juste contrepartie de l'image révélée par l'étude de Simard.

Nous avons également consulté des ouvrages traitant de problématique plus spécifique des relations entre la France et le Canada au XIXe siècle. Mentionnons d'abord les travaux importants menés par Pierre Savard sur le consulat français de Québec et de

¹⁰ *Ibid.*, p. 307.

¹¹ *Ibid.*, p. 16.

¹² *Ibid.*, p. 258.

Montréal puis sur les liens de Jules-Paul Tardivel avec la France et les États-Unis. Publié en 1967, le livre *Jules-Paul Tardivel, La France et les États-Unis 1815-1905*¹³ est consacré à la vie du grand journaliste ultramontain ainsi qu'à ses rapports intellectuels avec la France et les États-Unis. Émule canadien du journaliste français Louis Veillot, croyant fermement à la thèse des deux France, Jules-Paul Tardivel se prononça à de nombreuses reprises contre toute forme de liens entre le Canada et la France officielle. En cela, Tardivel est représentatif du milieu ultramontain canadien pour qui seule la France catholique comptait vraiment. Publié en 1970, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*¹⁴ retrace l'histoire du poste et de ses titulaires. Le consulat peut être considéré comme l'équivalent français et officiel du commissariat canadien en France. L'influence des consuls, plus ou moins importante selon les années, se fit directement sentir sur l'ensemble des relations franco-canadiennes. Il apparaît que le consulat connut d'abord une période de grandeur avec les deux premiers consuls, puis son activité devint plus effacée avec l'arrivée au pouvoir des républicains anticléricaux en France. Les travaux de Savard font clairement ressortir le constat d'incommunicabilité mentionné par Simard. Les consuls français durent composer avec une population qui, suivant en cela les recommandations de Jules-Paul Tardivel, se montrait souvent hostile à la France contemporaine.

Cette méfiance du Canada français envers la France contemporaine fut étudiée par l'historien Yvan Lamonde. Le chapitre « La France et nous : perceptions réciproques du Québec et de la France depuis deux siècles » de l'essai *Allégeance et dépendance : l'histoire d'une ambivalence identitaire*¹⁵ est consacrée à la perception de la France par le Québec. Lamonde souligne un aspect important lorsqu'il écrit « que l'histoire de cette relation est faite tout autant de raison que d'émotivité »¹⁶. Il aborde les questions fondamentales de l'abandon du Québec par la France, de sa redécouverte dans le cadre britannique et de l'importance de

¹³ Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, La France et les États-Unis 1815-1905*, Québec, PUL, 1967, 499 p.

¹⁴ Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, PUL, 1970, 132 p.

¹⁵ Lamonde, Yvan, *Allégeance et dépendance : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Édition du Nota Bene, 2001, 265 p.

¹⁶ *Ibid.*, p. 138.

la tradition contre révolutionnaire française chez les intellectuels québécois. La mémoire de l'abandon, puis du désintéressement de la France, serait à l'origine d'un certain ressentiment des Canadiens français. Ce ressentiment fut plus tard encouragé par le pouvoir britannique, puis par l'Église catholique qui ne manqua pas de souligner le caractère régicide de la révolution de 1789. Lamonde précise que, jusqu'à la Révolution tranquille, la pensée canadienne française aura beaucoup plus de parenté avec la tradition contre révolutionnaire française qu'avec la France républicaine. Toutefois, il ajoute que cette pensée, bien que majoritaire, ne fut jamais consensuelle.

Mentionnons également, sous la direction de Yvan Lamonde et Didier Poton, le volume *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*¹⁷ qui rassemble les diverses communications prononcées à Québec en octobre 2005 lors d'un colloque commémorant le 150^e anniversaire de la venue de *La Capricieuse*. Les recherches présentées à cette occasion, qui portaient sur des sujets historiques en amont et en aval de la visite du navire français, nous ont permis de connaître les derniers travaux portant sur les relations entre le Québec et la France au XIX^e siècle.

Comme nous pouvons le constater, les ouvrages qui traitent des relations intellectuelles entre la France et le Canada au XIX^e siècle insistent tous sur la distance idéologique qui sépare la France républicaine du Québec conservateur et catholique. Les recherches de Yon et de Simard sur l'image du Canada mentionnent l'apparition de points de vue critiques, polarisés autour de la question religieuse, à partir du dernier quart du XIX^e siècle. La prise du pouvoir par les anticléricaux en France à partir de 1879 ainsi que la série de réformes scolaires qui suivit creusèrent un fossé idéologique durable entre la France et son ancienne colonie. Celui-ci ne fit qu'accentuer une rupture qui, sur le plan de la pensée, avait été initiée lors de la Conquête et accentuée par la Révolution française. Le cas de Tardivel, étudié par Savard, constitue un exemple extrême de la méfiance des Canadiens français pour la France républicaine. Comme l'écrit Lamonde, la pensée contre révolutionnaire française

¹⁷ Yvan Lamonde et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, PUL, 2006, 379 p.

fut prédominante chez les intellectuels du Canada français. Elle contribua à éloigner la population de la France républicaine. Les études que nous venons de citer, bien qu'elles insistent sur l'aspect culturel et intellectuel de ces relations, mentionnent également l'importance des structures, le consulat français en 1858 et le commissariat canadien en 1882, dans l'établissement de liens durables entre les deux pays. Cela prouve que, en dépit de la crainte qu'inspire la troisième république, les gouvernements Canadien et Québécois pouvaient avoir avantage à favoriser les contacts entre les deux pays.

1.2 La création et le rôle du commissariat

L'histoire des relations du Canada avec la France pour la période allant de 1880 à 1930 doit beaucoup aux recherches menées par l'historien français Bernard Pénisson. Celui-ci consacra plusieurs de ses travaux à l'immigration française, aux relations commerciales ainsi qu'à la représentation canadienne en France. Deux de ses articles sont directement consacrés à ce dernier point. Le premier, intitulé « Le commissariat canadien à Paris »¹⁸ retrace l'évolution du poste en se basant sur la correspondance échangée entre les commissaires et les premiers ministres canadiens. Il apparaît que, de sa création en 1882 à sa transformation en légation en 1928, le commissariat passa par quatre phases successives dictées par les changements parlementaires à Ottawa. Lors de la première phase, sous les conservateurs, le rôle du commissariat fut strictement limité au commerce et à l'immigration. Pénisson souligne que les conservateurs ne semblaient pas avoir de politique à long terme concernant le développement des relations internationales. Aussi, cette période fut marquée par une plus grande présence de la province de Québec alors considérée comme « un interlocuteur presque à l'égal du Canada »¹⁹. Celle-ci va perdre de son importance avec l'élection du gouvernement libéral de Laurier en 1896. Les libéraux souhaitent que le Canada se dote d'une véritable personnalité internationale. La représentation du Canada en France gagne en importance par la création d'une agence commerciale en 1896 puis d'une agence d'immigration en 1902. Selon Pénisson, ces transformations doivent être intégrées

¹⁸ Bernard Pénisson, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *RHAF*, 34, 3, (décembre 1980), p. 357-376.

¹⁹ *Ibid.*, p. 357.

dans un plan plus vaste qui vise à créer un embryon de réseau diplomatique. La défaite de Laurier au profit des conservateurs en 1911 confine de nouveau le commissariat à son rôle économique. En 1913, le successeur de Fabre, Philippe Roy, dut abandonner le poste d'agent du Québec sous prétexte qu'une même personne ne pouvait être à la fois représentant du pays et de la province²⁰. Ce fut la fin de la représentation du Québec en France. L'agence commerciale fut attachée au commissariat en 1911 et l'agence d'immigration fut fermée en 1914. Le commissaire devenait alors le seul représentant officiellement mandaté par le Canada en France. Il ne manquait que l'accréditation de la république pour que le poste soit reconnu comme officiel. La participation du Canada à la Première Guerre mondiale, puis son admission au sein de la Société des Nations ouvrirent la voie à cette reconnaissance. Le 10 janvier 1928, le commissariat fut officiellement transformé en légation.

Le second article est consacré à l'histoire des agences d'immigration et de commerce ainsi qu'à leurs relations avec le commissariat.²¹ Il apparaît que la décision de créer ces agences fut directement liée à l'inefficacité du commissariat dans ces domaines. À partir de 1901, l'opposition conservatrice se mit à critiquer l'inaction de Fabre qualifié par certains de « personnage décoratif »²². Les deux nouvelles agences furent confiées à des Français connaissant bien le Canada. L'agence commerciale fut confiée à Anatole Poindron en 1902 et l'agence d'immigration à Paul Wiillard en 1903. Théoriquement placées sous l'autorité du commissariat, ces agences s'en éloignèrent au point de concurrencer le commissaire et de limiter son champ de compétence. Ainsi, au début du XXe siècle, le Canada disposait d'une triple représentation dans la ville de Paris : « le commissariat, au rôle surtout représentatif et culturel, l'agence commerciale et l'agence d'immigration, indépendante en fait, sinon en droit, du commissariat »²³. L'efficacité de cette représentation est abordée dans les études que Pénisson consacre au commerce et à l'émigration.

²⁰ *Ibid.*, p.369.

²¹ Bernard Pénisson, « La représentation du Canada en France au début du XXe siècle », *Études canadiennes*, no 33, 1992, p. 61-71.

²² *Ibid.*, p. 60.

²³ *Ibid.*

Bernard Pénisson aborde le sujet de l'émigration française dans sa contribution à l'ouvrage *L'émigration française étude de cas Algérie-Canada-Etats-Unis*²⁴. Les mouvements de population entre la France et le Canada de cette époque sont avant tout le reflet de profondes divergences dans leurs politiques de migration. D'un côté, le Canada fait tout ce qui est possible pour attirer des agriculteurs dans les nouvelles provinces de l'Ouest. De l'autre, la France, qui veut développer ses propres colonies, tient à tout prix à conserver ses nationaux. Aussi, le gouvernement français sera toujours réticent à l'idée de voir des agents canadiens faire du recrutement sur son territoire. Pénisson cite à de nombreuses reprises les mises en garde des consuls de France à Montréal qui s'inquiètent de voir débarquer leurs compatriotes en trop grand nombre. Pourtant, les chiffres cités par Pénisson montrent clairement que l'immigration française au Canada demeura toujours un phénomène marginal. Elle ne dépassa que rarement le seuil de 1% du total des immigrants reçus par le Canada chaque année²⁵. Ce chiffre ne signifie pas que les efforts de recrutement furent sans résultat. En s'établissant dans l'Ouest canadien, les Français viennent grossir les rangs de la minorité francophone de façon non négligeable. Ainsi en 1911, c'est 11 % de la population francophone de l'Ouest qui provient de l'immigration française²⁶. Pénisson consacre quelques pages au rôle joué par le commissariat canadien dans la promotion de l'émigration française. Il mentionne les nombreux articles sur la colonisation, ainsi que la publicité concernant l'octroi de terres gratuites que le commissaire Fabre faisait paraître dans le bimensuel *Paris-Canada*. Mais, selon Pénisson, ce sont les lettres de pionniers publiées dans la revue qui s'avèrent le moyen de propagande le plus efficace²⁷. Il mentionne toutefois que l'authenticité de ces lettres peut toutefois être mise en doute. Quoi qu'il en soit, il démontre que le travail du commissaire canadien en matière d'immigration se limitait essentiellement à un rôle de propagandiste. Le recrutement proprement dit était le rôle des employés aux ordres de l'agence d'immigration. Ceux-ci dirigeaient les candidats vers les agences

²⁴Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», dans *L'émigration française : étude de cas Algérie-Canada-États-Unis*, Paris, Société française d'histoire d'outre mer, Publication de la Sorbonne, 1985, p.52-106.

²⁵ *Ibid.*, p. 86.

²⁶ *Ibid.*, p. 97.

²⁷ *Ibid.*, p. 60.

maritimes qui étaient alors les seules structures autorisées légalement à recruter des immigrants.

L'aspect commercial des relations franco-canadiennes fut également étudié par Pénisson. Il aborde le sujet pour la période allant de 1880 à 1914 dans sa contribution à l'ouvrage *Le fait français et l'histoire du Canada XIXe-XXe siècle*²⁸ écrit sous la direction de Jacques Portes. En se basant sur des articles de *Paris-Canada*, la correspondance du commissaire, celle de l'agent commercial ainsi que celle des consuls de France, Pénisson retrace les grandes lignes des relations commerciales établies entre le Canada et la France lors de cette période. Ces relations, suivant en cela l'émigration française, n'eurent que peu d'importance. Loin derrière l'Angleterre et les États-Unis, la France se disputait avec l'Allemagne la troisième place comme partenaire commercial du Canada. Néanmoins, deux traités de commerce furent conclus entre la France et le Canada. Le premier en 1893 et le second en 1907. Ces traités eurent pour conséquence immédiate d'encourager un projet cher aux groupes de pression franco-canadiens : la création d'une ligne de navigation directe. À de nombreuses reprises, Pénisson cite les articles que Fabre publia dans *Paris-Canada* en faveur de la mise en place d'une telle ligne de navigation. Il apparaît que ces articles, en jouant sur l'argument sentimental, cherchaient à faire du commerce avec le Canada une cause patriotique.

Quelques recherches académiques consacrées à l'histoire des relations internationales du Canada et de la province de Québec peuvent également nous être utiles dans la recherche que nous entreprenons. Mentionnons d'abord le mémoire de maîtrise de Louise Beaudoin qui, s'il aborde surtout les relations France-Québec de 1960 à 1974, consacre son premier chapitre aux relations établies entre 1855 et 1910.²⁹ Sans être une étude comparative des deux périodes, ce mémoire souligne le fait que le nationalisme et le néo-nationalisme québécois, lorsqu'ils décidèrent de se doter d'une représentation à l'étranger, se tournèrent

²⁸ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », dans *Le fait français et l'histoire du Canada XIX-XX e siècle*, sous la dir. De Jacques Portes, société française d'histoire d'outre mer, Paris, 1990, p. 35-73.

²⁹ Louise Beaudoin, « Les relations France-Québec : deux époques 1855-1910, 1960-1972 », mémoire de maîtrise, Université Laval, 1974, 128 p.

d'abord du côté de la France. Deux autres travaux nous semblent particulièrement pertinents. Le premier est une thèse de Maurice Dupasquier³⁰ consacrée à la réception par la presse québécoise des voyages de Laurier en France de 1897 et de 1902. La seconde étude est un mémoire de maîtrise de Philippe Prévost³¹ sur les relations entre la France et de Canada de 1896 à 1911. Ces deux études insistent sur le rôle décisif joué par le premier ministre Laurier, premier francophone à la tête du pays, dans l'établissement des relations commerciales et culturelles du Canada avec la France. Laurier sut habilement tirer parti de l'Entente cordiale entre l'Angleterre et la France afin de rapprocher le Canada de cette dernière. Le Canada, pays anglophone ayant un francophone à sa tête, fut présenté comme un exemple réussi de cet idéal de concorde et de bonne entente entre les nations.

Comme le démontrent les recherches de Pénisson, le commissaire canadien fut pendant longtemps une figure centrale des relations entre le Canada et la France. Malgré cela, il n'existe aucune étude directement consacrée au rôle du commissariat dans les relations entre la France et le Canada à la fin du XIXe siècle. Cela peut être attribué à un manque d'intérêt de la part des historiens pour un poste ne bénéficiant d'aucune reconnaissance officielle. La revue *Paris-Canada*, pourtant utilisée comme source dans les recherches précédemment citées, ne semble pas davantage attirer l'attention. Pourtant, il est acquis que Fabre eut une influence déterminante sur les relations du Canada avec la France. Dans le second tome de son *Histoire sociale des idées au Québec*, l'historien Yvan Lamonde mentionne pourtant cette influence en des termes évocateurs : « Si le retour officiel de la France en 1855 avait été symbolisé par La capricieuse et son commandant, M. Belvèze, le premier quart du XXe siècle des relations franco-québécoises est à mettre à l'enseigne de l'effet Fabre »³².

³⁰ Maurice Dupasquier, *Les répercussions des voyages de Laurier en France, 1897 et 1902, dans la presse québécoise*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1967.

³¹ Philippe Prévost, « Les relations franco-canadiennes de 1886 à 1911 ». Mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1984, 200 p.

³² Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 230.

1.3 Le commissaire Hector Fabre

Nous n'avons trouvé qu'un seul article, assez court, traitant spécifiquement du rôle du commissariat et de la revue *Paris-Canada* dans l'établissement d'échanges culturels entre la France et le Québec à la fin du XIXe siècle. Publié dans le numéro d'automne 1996 de la revue *Études françaises*, l'article « Hector Fabre et le *Paris-Canada* au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle »³³ de Daniel Chartier fait un rapide survol du rôle culturel du commissaire Fabre et de sa revue. Essentiellement préoccupé par l'impact littéraire de cette rencontre, l'auteur précise l'intérêt qu'il peut y avoir à étudier la revue du commissariat : « *Paris-Canada* est une source documentaire unique dont l'examen permet de repérer quelques-unes des rares traces de la richesse des réseaux interpersonnels, des groupes d'amitiés et des relations qui se sont créées à la fin du XIXe siècle entre la France et le Québec ». ³⁴

L'article de Chartier repose sur la thèse suivante : le commissariat du Canada aurait largement favorisé la formation de réseaux culturels entre la France et le Québec en fournissant un moyen de contourner le cadre officiel de l'empire britannique. Ainsi, malgré son statut non officiel, Hector Fabre doit être placé au centre de ce rapprochement : « Le caractère exceptionnel du rôle du commissaire tient pour beaucoup à sa personnalité et à l'habileté avec laquelle il a su créer autour de lui et en faveur du Canada français un réseau de relation et d'influence »³⁵.

La famille Fabre est bien connue puisqu'elle a fait l'objet de deux monographies dans les années 1970, *Édouard-Raymond Fabre : libraire et patriote canadien (1799-1854)*³⁶ de

³³ Daniel Chartier, « Hector Fabre et le *Paris-Canada* au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle », *Études françaises*, vol. 32, no. 3, 1996, p. 51-60.

³⁴ *Ibid.*, p. 52.

³⁵ *Ibid.*, p. 55.

³⁶ Jean-Louis Roy, *Édouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854)*, Montréal : Hurtubise HMH, 1974, 220 p.

l'historien Jean-Louis Roy et *La chronique des Fabre*³⁷ de l'écrivain Gérard Parizeau. Le premier ouvrage est une biographie de Édouard Raymond Fabre, le père de Hector, qui fut libraire à Montréal puis maire de cette ville de 1849 à 1851. Sa lecture nous informe sur la famille Fabre et son milieu, l'élite montréalaise cultivée, nationaliste et francophile, ainsi que sur ses liens avec le mouvement patriote. Les nombreux voyages en France ainsi que les liens de la famille Fabre avec la librairie Bossange de Paris retiennent particulièrement notre attention.

Le livre de Gérard Parizeau trace un portrait des membres importants de la famille Fabre : le libraire Édouard Raymond, ses fils Édouard-Charles et Hector, ainsi que sa fille Hortense. C'est le livre à lire pour quiconque s'intéresse aux rôles joués par cette grande famille canadienne française du XIXe siècle. Le chapitre sur Hector constitue la biographie la plus complète que nous possédons du personnage. L'auteur y rapporte de nombreuses anecdotes sur le caractère et la personnalité du commissaire canadien. Il décrit Fabre comme un « homme d'esprit, élégant et disert, français de formation et de goût »³⁸. Libéral modéré, il admet l'autorité de l'Église en matière de religion, mais il lui refuse toute prépondérance sur la politique. Parizeau aborde le commissariat sous son aspect le plus pratique. La revue *Paris-Canada* est essentiellement mentionnée en tant qu'outil d'une œuvre de propagande. Toutefois, Parizeau précise que Fabre ne s'est pas limité à faire la promotion de la colonisation. À de nombreuses reprises, il prit la plume afin d'expliquer à ses lecteurs les subtilités du statut politique de la colonie.

Si le nom de Hector Fabre ne nous est pas totalement inconnu aujourd'hui, c'est essentiellement en raison de sa carrière d'écrivain et de journaliste. Outre ses nombreux articles et chroniques qu'il écrivait dans *L'Événement*, Hector Fabre a également publié quelques brochures ainsi qu'un recueil de chroniques réédité en 1980³⁹. Sylvain Simard,

³⁷ Gérard Parizeau, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, 348 p.

³⁸ *Ibid.*, p. 143.

³⁹ Hector Fabre, *Chroniques*, Montréal, Guérin, 1980, 271 p.

dans sa contribution à l'ouvrage *L'essai et la prose d'idée au Québec*⁴⁰, s'est penché sur la carrière littéraire de Fabre. Il souligne le caractère éclectique d'une œuvre qui comprend des éditoriaux, des chroniques, des conférences, des critiques ainsi que quelques écrits polémiques. Cette diversité, le style, ainsi que l'originalité des écrits de Fabre amènent Simard à inscrire celui-ci du côté des essayistes canadiens français.

Si, grâce aux travaux de Yon et de Sylvain Simard, la perception française du Canada est un objet relativement bien connu, les efforts déployés par le Canada pour se faire connaître en France demeurent peu étudiés. Comme nous avons pu le constater, la plupart des études concernant cette période insistent sur la distance qui, du moins sur le plan des idées, sépare le Canada français catholique et conservateur de la France républicaine. Les travaux de Savard sur Tardivel, ainsi que ceux de Lamonde, illustrent parfaitement la méfiance des Canadiens français envers la France contemporaine. Le fossé qui existait sur le plan des idées ne doit toutefois pas faire oublier les efforts concrets qui furent déployés par le gouvernement canadien et celui de la province de Québec pour établir des liens durables avec la France réelle. Pendant le dernier quart du XIXe siècle, le commissariat et son titulaire furent au centre de tout ce qui toucha au rapprochement entre les deux pays. Pourtant, en dehors des travaux de Pénisson, peu d'études sont consacrées à la contribution du commissariat au rapprochement franco-canadien de la fin du XIXe siècle. Bien qu'il se limite officiellement à l'immigration et aux relations commerciales, le rôle du commissaire du Canada fut, pour une large part, celui d'un représentant culturel. L'étude de la revue *Paris-Canada* que nous entreprenons vise à contribuer à une meilleure compréhension des liens complexes qui existaient alors entre la portion francophone de la colonie britannique et son ancienne mère patrie.

⁴⁰ Sylvain Simard, « Hector Fabre : essayiste et homme de lettre » In *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, Wyczynski, Paul, François Gallays et Sylvain Simard, Montréal, Fides, 1985, p. 281-293.

1.4 Problématique et hypothèse

Au cours de notre recherche, nous souhaitons montrer comment la revue *Paris-Canada* s'y est prise afin de faire la promotion du Canada en France. En tant qu'organe officiel du commissariat, la revue a pour objectif d'encourager l'émigration et les investissements français au pays. Elle est donc, à l'instar du commissariat canadien, avant tout investie d'une mission pragmatique. Cependant, comme le mentionne Daniel Chartier, le commissariat canadien et sa revue ont également joué un rôle essentiel dans la rencontre culturelle entre le Canada et la France de la fin du XIXe siècle. C'est cette interrelation complexe entre la rencontre culturelle et les aspects plus pragmatiques des relations franco-canadiennes que nous voulons faire ressortir. La thèse de Chartier, qui considère que le commissariat et sa revue ont permis de contourner le cadre de l'Empire britannique, mérite que l'on s'y attarde. La revue et le commissariat constituent en effet une sorte de lien direct entre les deux pays. Une analyse exhaustive du contenu de la revue *Paris-Canada*, souvent citée comme un instrument important dans l'établissement de relations durables entre la France et le Canada au tournant du XXe siècle, est essentielle pour mieux comprendre la nature du travail de promotion de Hector Fabre. Le bilan historiographique présenté plus avant a démontré que les auteurs ont fréquemment utilisé la revue pour alimenter leur réflexion, mais une étude approfondie de son contenu révélerait les différentes stratégies utilisées par le commissaire pour consolider les liens franco-canadiens. Comment le commissaire Fabre concevait-il les relations entre le Canada, la France et l'Empire britannique? Quelle place accordait-il au commerce, à la politique, à la culture dans sa revue? Cette dernière aurait-elle servi à promouvoir une certaine autonomie du Canada face à l'Empire britannique? Quelle place est accordée à la vie française dans la revue puisqu'un de ses objectifs est aussi de faire connaître la France aux Canadiens? Autant de questions, autant de réponses qui, tout en nous permettant de mieux définir la pensée d'Hector Fabre, apporteront un éclairage nouveau sur cet instrument de promotion du Canada qu'a été la revue *Paris-Canada* durant 25 années.

Nous émettons l'hypothèse que Fabre, ami du premier ministre Laurier, a voulu, dans sa revue, livrer à la France l'image d'une nouvelle nation où régnait la bonne entente entre

francophones et anglophones. La nécessité d'attirer des immigrants vers les nouvelles provinces de l'Ouest l'aurait aussi incité à faire la promotion des grands espaces canadiens. Par contre, le caractère francophone du pays représentant le meilleur argument du commissaire pour promouvoir le Canada en France, il aurait fortement insisté sur les multiples liens culturels unissant les deux pays.

La principale difficulté de notre recherche tient à l'étendue de la période prise en compte. Vingt-cinq ans, à raison de vingt-quatre numéros par année, cela fait six cents numéros faisant chacun de quatre à huit pages. Une telle lecture constitue une tâche trop longue pour un simple mémoire de maîtrise. Nous ne pouvons procéder par une sélection d'articles puisque c'est la revue elle-même, dans sa totalité, qui sert les intérêts canadiens en France. Nous avons donc procédé à un échantillon. En sélectionnant deux numéros par année, soit un numéro tous les six mois, et en tenant compte des interruptions de parutions et des numéros manquants, nous avons obtenu un corpus de quarante-quatre numéros. Ce chiffre nous apparaît suffisamment consistant pour mener à bien l'étude que nous entreprenons.⁴¹ Notre corpus contient un total de 325 articles que nous avons répartis selon les thèmes principaux suivants : économie, politique, immigration, culture, vie sociale, amitié franco-canadienne et histoire. À ces thèmes principaux s'ajoutent un certain nombre de thèmes secondaires qui permettent d'obtenir un portrait plus juste de la diversité des sujets traités par la revue.

Le fait que notre mémoire porte sur une revue dont l'objectif est de faire connaître le Canada ne signifie pas que l'on doive se limiter à décrire l'image qu'elle donne du pays. C'est la revue en elle-même, en tant que source privilégiée du rapprochement franco-canadien, qui est notre objet d'étude. C'est parce que *Paris-Canada* est le journal français d'une population d'origine française vivant dans une colonie britannique qu'il mérite notre attention. Son contenu est nécessairement marqué par les attentes des Canadiens français envers la France. Le prochain chapitre, consacré à la naissance du commissariat canadien et de la revue *Paris-Canada*, va nous permettre de définir certaines de ces attentes.

⁴¹ Nos résultats doivent toutefois être relativisés par le fait que notre échantillon ne couvre que 7% des numéros publiés.

CHAPITRE II

LE COMMISSARIAT CANADIEN ET LA REVUE *PARIS-CANADA*

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle, quelques cent ans après la Conquête, que la France reprend officiellement contact avec le Canada. En 1855, la mission de la corvette *La Capricieuse*, commandée par Paul-Henri de Belvéze, inaugure la reprise de ces relations. Trente ans plus tard, le Canada dispose d'une agence permanente dans la ville de Paris et d'une revue spécialisée sur les questions franco-canadiennes. En 1882, la nomination de Hector Fabre en tant que commissaire du Canada et agent de la province de Québec initie une période fructueuse dans les échanges entre les deux pays. Pendant 28 ans il travaille à la promotion du commerce, de l'immigration et de la culture canadienne en France. Ses actions, que l'on peut situer entre les relations publiques et la propagande, ont largement contribué à faire connaître le Canada en France. Ce chapitre vise à situer les actions du commissaire Fabre et de sa revue dans le contexte du rapprochement franco-canadien de la fin du XIXe siècle. Après un rapide survol de l'histoire du rapprochement franco-canadien, nous aborderons la création du commissariat ainsi que le rôle et l'évolution de ce poste. Une troisième partie sera consacrée à la personnalité de celui qui en fut le premier titulaire. Une dernière section présentera la revue *Paris-Canada* ainsi que ses objectifs.

2.1 La France et le Canada : une redécouverte périodique.

Si la signature du Traité de Paris le 10 février 1763 marque la fin de l'implication directe de la France en Amérique du Nord, elle ne signifie pas pour autant la disparition de la vie française sur les rives du Saint-Laurent. L'influence française continue de se faire sentir de plusieurs manières. La vie quotidienne s'organise toujours autour des institutions héritées du régime français telles que la paroisse et le régime seigneurial. Les journaux diffusent des nouvelles d'Europe et des ouvrages français sont présents en librairie dès le début du XIXe

siècle.¹ De nombreux religieux français, surtout après 1840, viennent renforcer le clergé canadien.² Surtout, la France constitue toujours un point de repère obligé de la vie intellectuelle et culturelle de la colonie. Dans l'ensemble, les Canadiens français demeurent très attachés à la France. Même si, dans la plupart des cas, il s'agit d'une France de l'ancien régime qui n'a rien à voir avec la France contemporaine avec laquelle ils entretiennent un rapport ambigu. Les élites du Canada français vénèrent l'ancienne mère patrie, faite de tradition et de religion, mais ils se méfient de la France contemporaine qui expulse ses congrégations et enseigne l'école sans dieu. L'ultramontanisme ne cesse de fustiger cette France persécutrice et impie issue de 1789.

De son côté, la France a longtemps négligé cette ancienne colonie de l'Amérique du Nord. Pendant toute la première moitié du XIXe siècle, le Canada ne suscite qu'un intérêt limité chez quelques érudits et voyageurs. Il est alors considéré comme un pays exotique parmi tant d'autres. En 1831, quelque temps après sa visite au Bas-Canada, Alexis de Tocqueville écrit dans sa correspondance avec l'abbé Lesueur : « Je m'étonne que ce pays soit si inconnu en France. Il n'y a pas six mois, je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu complètement anglais »³. Cette phrase résume assez bien le niveau des connaissances françaises sur le Canada. Quelques années plus tard, les rébellions de 1837–1838, puis l'exil de Papineau à Paris entre 1839 et 1845, suscitent quelques articles dans la presse française.⁴ Mais la cause canadienne ne parvient pas à gagner l'appui des milieux officiels. La France, souhaitant demeurer en bons termes avec l'Angleterre, se garde bien de donner le moindre signe d'intérêt politique ou économique envers le Canada. Les liens qui existent alors entre les deux pays sont essentiellement le fait d'initiatives individuelles.

¹ Gilles Gallichan, « La Page avant la voile : le livre et l'imprimé dans les relations France-Québec (1840-1855) » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, sous la dir. de Yvan Lamonde et Didier Poton, Québec, PUL, 2006, p. 178

² Guy Laperrière, « Les communautés religieuses française au Québec (1792-1914) » in *Ibid.*, p. 308-325

³ Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada*, Montréal, Typo, 2003, p. 194. (je souligne)

⁴ Yvan Lamonde, « L'exil dans l'exil : le séjour de Louis-Joseph Papineau à Paris (1839-1845) » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, *op. cit.*, p. 136.

L'année 1855 marque un tournant dans l'histoire des relations du Canada avec la France. En janvier, Joseph-Guillaume Barthe, un Canadien installé à Paris, fait paraître un ouvrage au titre programmatique : *Le Canada reconquis par la France*⁵. Barthe y propose une reconquête pacifique du Canada par l'immigration, la culture et les arts. L'idée est fantaisiste, mais le moment est réellement propice au développement de liens commerciaux entre le Canada et la France. L'alliance franco-britannique lors de la Guerre de Crimée, les rencontres entre Napoléon III et la reine Victoria et l'assouplissement des lois commerciales créent un climat politique favorable à l'ouverture.⁶ La même année le Canada se fait connaître du public français lors de l'exposition universelle de Paris : « le Canada est au 7^e rang dans le monde par le nombre de ses exposants et qu'il y est présent dans 26 des 30 classes »⁷. En avril 1855, Paul-Henry de Belvèze, commandant de la station navale de Terre-Neuve, est chargé d'une mission de reconnaissance au caractère strictement commercial au Canada.⁸ *La Capricieuse*, premier navire de guerre français à se rendre au Canada depuis la conquête, suscite l'enthousiasme partout où il passe. Au Canada français, *La Capricieuse* est considérée comme le symbole officiel du retour de la France dans le Saint-Laurent. Les retombées commerciales de la mission se font attendre, mais « du point de vue sentimental, la mission fut sans aucun doute un triomphe ».⁹ Ce succès devait mener en 1859 à la création d'un consulat français dans la ville de Québec.¹⁰

Les années qui suivent la création du consulat ne sont pas particulièrement fécondes sur le plan des relations officielles. Néanmoins, les voyageurs français et canadiens sont de plus en plus nombreux à traverser l'Atlantique. Les initiatives individuelles se multiplient,

⁵ Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, 416 p.

⁶ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, PUL, 1975, p. 26.

⁷ Jean Vinant, *De Jacques Cartier à Péchiney : Histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard & associés éditeurs, 1985, p. 48.

⁸ Jean-François de Raymond, « *La Capricieuse* dans les archives diplomatiques française. L'initiative de la décision » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, *op. cit.*, p. 221.

⁹ Armand Yon, *op. cit.*, p. 37.

¹⁰ Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, PUL, 1970, p. 14.

mais elles ne disposent toujours pas de l'appui du monde politique. Celui-ci prend forme en 1881 lors du séjour à Paris du premier ministre Adolphe Chapleau.¹¹ La province de Québec avait déjà conclu un emprunt de quatre millions sur la place de Paris en 1880. Mais c'est le succès du Crédit foncier franco-canadien, négocié par Chapleau, qui initie une véritable reprise des relations avec la France. Modelé sur le crédit foncier de France et constitué avec un capital de 40 millions de francs, le Crédit foncier franco-canadien est une incontestable réussite du genre.¹² Un an plus tard, le Québec se dote d'un agent permanent dans la ville de Paris. Le Canada profite de l'occasion pour créer le commissariat canadien quelques mois plus tard. Son titulaire, le journaliste Hector Fabre, doit s'occuper des intérêts canadiens et québécois en Europe. Jusqu'à sa mort en 1910, il sera au centre de la plupart des initiatives de rapprochement entre les deux pays.

2.2 Le commissariat canadien

Le 28 février 1882, un arrêté en conseil dote la province de Québec d'une agence dans la ville de Paris. Les raisons suivantes sont invoquées :

Que les relations d'affaires entre la province de Québec et le continent européen prennent tous les jours une extension croissante : que de grandes industries, des institutions financières, et d'autres entreprises fondées ou alimentées par le capital français, se sont développées considérablement depuis quelque temps : que des projets importants de colonisation s'élaborent, en ce moment sur le continent européen, dans le but de fonder dans cette province divers établissements, en y envoyant des cultivateurs français, belges et flamands : que pour faciliter les rapports entre les promoteurs de ces entreprises en Europe, et les personnes ou les compagnies qui, dans cette province, s'associent à ces entreprises, et surtout pour faciliter et donner les renseignements nécessaires au succès de ces opérations, il est important pour le gouvernement de cette province d'établir, sur le continent européen, une personne bien qualifiée pour remplir les devoirs de cette position.¹³

¹¹ Armand Yon, *op. cit.*, p. 186.

¹² Philippe Prévost, *Les relations franco-canadiennes de 1886 à 1911*, Mémoire de maîtrise, Paris, université de Paris-Sorbonne, 1984, p. 45.

¹³ Rapport du conseil exécutif du 28 février 1882, Documents de la session, 15, (1881-1882), 2, (no 27).

Nous pouvons constater l'absence d'instruction concernant la promotion des liens culturels et intellectuels avec la France. Ceux-ci ne sont tout simplement pas à l'ordre du jour. Officiellement, la décision de créer une agence de la province de Québec à Paris repose avant tout sur des raisons économiques. Il s'agit d'attirer les investisseurs et les colons français dans la province de Québec. Le sénateur Hector Fabre, propriétaire du journal *l'Événement*, est nommé agent général de la province. À ce titre, il est le « représentant attitré du gouvernement de Québec pour toutes les négociations qui ressortent des attributions de la province »¹⁴. Il doit établir à Paris un bureau où l'on pourra se procurer de la documentation officielle sur la province. Sa tâche consiste à servir « d'intermédiaire aux négociations des citoyens, des compagnies ou des corporations de cette province, sur le continent européen, chaque fois qu'il en sera requis ou qu'il y sera autorisé par le gouvernement de Québec »¹⁵. Il doit rendre compte de son activité tous les six mois dans un rapport général. Son salaire annuel est fixé à 2000 dollars et une somme de 500 dollars lui est accordée pour ses frais de bureau.¹⁶ Le poste relève directement du bureau du premier ministre, mais il sera par la suite associé au ministère de la Colonisation et des Travaux publics.¹⁷ Les bureaux de l'agence sont d'abord installés au 19 rue de Grammont, puis peu de temps après, au 30 rue de la Rochefoucauld. En juillet 1885, il déménage au 76 boulevard Haussmann pour finalement se fixer au 10 rue de Rome en avril 1887.¹⁸

La situation de Fabre à Paris change rapidement. En effet, quelques mois après son installation pour le compte de la province de Québec, le gouvernement fédéral décide lui aussi de se doter d'une représentation à Paris. Le 12 juillet 1882, un arrêté en conseil nomme Hector Fabre agent fédéral à Paris pour une période renouvelable de trois ans. Il cumule ainsi les fonctions d'agent de la province de Québec et de commissaire canadien. Fonctions qu'il

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Bernard Pénisson, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34, 3, (décembre 1980), p. 358.

¹⁸ Maurice Guénard-Hodent, *La tradition renouée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*, Paris, Éditions Paris-Canada, 1930, p. 7.

occupe jusqu'à sa mort en 1910. En tant que représentant du gouvernement fédéral, Fabre reçoit un salaire de 2000 dollars par années et 500 dollars de frais de bureau. Le traitement annuel du commissaire s'élève ainsi à 4000 dollars auxquels s'ajoutent 1000 dollars de frais de bureau.¹⁹ Les deux gouvernements y contribuent à parts égales, bien que la représentation canadienne prenne rapidement le dessus.²⁰ Pourquoi la province de Québec continue-t-elle de payer pendant toutes ces années pour une agence devenue essentiellement un commissariat canadien? Gérard Parizeau donne une piste de réponse lorsqu'il écrit dans sa *Chronique des Fabre* que, bien qu'il agisse pour le compte du Canada, « Hector Fabre recherche constamment l'intérêt du Québec dans ses relations avec les Français »²¹. En effet, il ne faut surtout pas voir le double mandat de Fabre comme une tentative du gouvernement fédéral pour museler l'agence québécoise. En 1882, les intérêts du Canada et de la province de Québec en France sont sensiblement les mêmes. Les Canadiens, terme qui est alors souvent confondu avec Canadiens français, recherchent des colons et des investisseurs en Europe. Ceux-ci apportent des capitaux au Canada tout en venant renforcer l'élément francophone du Dominion. Jusqu'à la mort de Fabre et son remplacement par Philippe Roy, le double mandat du commissaire semble n'avoir provoqué aucun conflit entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.²² Au contraire, les liens de la province de Québec avec son ancienne mère patrie et son désir d'y établir des relations commerciales étaient tout à l'avantage du Canada. Il ne faut pas oublier que c'est d'abord la présence québécoise à

¹⁹ Ce salaire augmente à trois reprises. Il est porté à 5000\$ en 1896, 6000\$ en 1903 et 8000\$ en 1910. Il s'agit du montant total payé à part égale par les deux gouvernements. Bernard Pénisson, « Les commissaires du Canada en France (1882-1928) », *Études Canadiennes*, no 9, (décembre 1980), p.15.

²⁰ Gérard Parizeau, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, p. 172.

²¹ *Ibid.*, p. 173.

²² Louise Beaudoin fait remarquer que ce n'était déjà plus le cas en 1912. Elle cite un ordre ministériel du Cabinet Borden qui explique : « It is undesirable that the representative of the Dominion government should represent one of the nine provinces as distinct... The prime Minister recommends that Roy required to relinquish the position of the representative of the Province of Quebec and his directorships ».

Elle ajoute que l'attitude de Borden à ce moment est celle d'un précurseur de Pierre Elliot Trudeau.

Louise Beaudoin, « origines et développement du rôle international du gouvernement du Québec », in *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, sous la dir. de Paul Painchaud, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977 p. 447.

Paris qui permet de faire découvrir le pays au public français. Comme le fait justement remarquer Guénard-Hodent en 1930 :

Elle [la province de Québec] jouait ainsi le rôle qui lui était dévolu d'être, l'intermédiaire naturel entre la France et le Dominion du Canada. Par elle seule, les Français pouvaient apprendre à connaître ce que le Canada est devenu, ses idées, ses mœurs, ses institutions, ses ressources.²³

2.2.1 Un statut mal défini

La nomination de Fabre par le gouvernement fédéral est elle aussi le fait de Joseph-Adolphe Chapleau. Celui-ci, devenu secrétaire d'État à Ottawa en 1882, veut favoriser la situation de son ami Fabre en le faisant nommer par Ottawa. Le premier ministre Macdonald refuse d'abord, puis il se ravise en prétextant que la nomination de Fabre, en provoquant sa démission comme sénateur libéral, permettrait à un conservateur de prendre sa place.²⁴ C'est donc une question de partisanerie politique qui serait à l'origine de la création du poste de commissaire canadien à Paris. Hector Fabre devient le représentant, non officiel et sans titre diplomatique, à la fois des intérêts du Canada et de la province de Québec en France. Sa position est toutefois inférieure à celle du Haut-commissaire de Londres de qui il reçoit ses instructions et son salaire. Le 27 octobre 1911, lors de la succession de Fabre, le sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, Joseph Pope, présente un mémoire qui résume ce que l'on attendait de l'agent du Canada : « It is clear from the foregoing that the office was at that time regarded as purely an emigration and commercial agency, subordinate as regards the latter function, to the High Commissioner in London, and possessing no quasi-diplomatic character »²⁵.

²³ Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p. 7.

²⁴ Bernard Pénisson, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *loc. cit.*, p.359.

²⁵ *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, Vol. I, 109-1918, Ministère des affaires extérieures, 1967, p. 9.

Ce statut non officiel n'était pas sans causer quelques difficultés puisque Pope ajoute : « his status has always been more or less undefined and unsatisfactory. »²⁶. Mentionnons également que le gouvernement français n'accorda aucune forme de reconnaissance particulière au commissariat canadien. Une note rédigée en 1912 par le ministre des Affaires étrangères de France indique la position officielle du gouvernement français envers l'agence du Canada : « En vue d'éviter tout froissement au gouvernement britannique nous avons toujours refusé au dit agent un caractère officiel; il est seulement considéré comme un délégué officieux du Canada »²⁷. Cette réserve du gouvernement français s'explique aisément. Le Canada est alors un membre à part entière de l'empire britannique. En tant que colonie de l'Angleterre il ne pouvait être représenté officiellement dans un autre pays. Les relations officielles avec la France passent obligatoirement par l'ambassade britannique à Paris. Malgré la lente évolution du statut international du Canada et la création d'un Département canadien des Affaires extérieures en 1909, la France aurait risqué de créer un incident diplomatique en accordant un semblant de reconnaissance officielle à l'agence du Canada.

2.2.2 Une action entre propagande et relation publique

L'absence de statut officiel et le rôle mal défini du commissaire sont à l'origine de nombreuses critiques. Elles viennent d'abord des ultramontains qui s'opposent alors à toute forme de rapprochement avec la France républicaine. Le premier avril 1882, Jules-Paul Tardivel écrit dans *La Vérité* : « Enfin, M. Fabre est nommé par le gouvernement de la province de Québec à un emploi quelconque à Paris. C'est probablement la nomination la plus scandaleuse qui ait jamais été faite »²⁸. Wilfrid Laurier, alors député de Québec-Est, parle de « dépense inutile »²⁹. Il apparaît également que les Canadiens anglais soient

²⁶ *Ibid.*, p. 10.

²⁷ Cité par Bernard Pénisson, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *loc. cit.*, p. 366.

²⁸ Cité par Savard, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, La France et les Etats-Unis 1815-1905*, Québec, PUL, 1967, p. 170.

²⁹ Yon, Armand, *op. cit.*, p. 187.

nombreux à ne pas comprendre la nécessité d'établir un commissariat à Paris alors que l'on venait tout juste de mettre en place le haut-commissariat de Londres.³⁰ Par la suite, des critiques concernant le rôle et l'utilité du commissariat canadien à Paris apparaissent périodiquement dans les débats parlementaires. Ainsi le 3 avril 1884, lors d'un débat sur les honoraires de M. Fabre, les libéraux Laurier et Mackenzie jugent qu'il n'est pas nécessaire de renouveler le mandat de Fabre comme agent du Canada puisqu'il n'a réussi à attirer qu'un seul immigrant au cours de l'année. L'absence de rapport de Fabre provoque l'ironie de Mackenzie : « Si le rapport est en proportion du travail fait, il sera très facile de le lire, et très facile de le produire »³¹. Heureusement Sir Charles Tupper, alors Haut-commissaire du Canada à Londres, est présent pour prendre la défense du commissariat de Paris :

J'ai eu l'occasion de rencontrer cet officier [Hector Fabre] plusieurs fois, et j'ai trouvé qu'il était très dévoué aux intérêts de ce pays. J'ai trouvé les tables de son bureau couvertes d'ouvrages littéraires canadiens, et je sais que ce bureau est constamment le rendez-vous de tous les Canadiens visitant Paris, comme le bureau que je tiens à Londres est le rendez-vous des Canadiens qui visitent la métropole anglaise.³²

Ce débat, qui est loin d'être le dernier, s'avère fort intéressant puisqu'il permet déjà de distinguer les points forts et les points faibles de la représentation canadienne à Paris. Il est vrai qu'en matière d'immigration et de commerce les critiques des libéraux peuvent être justifiées. Dans ces domaines, le commissariat n'obtint jamais les résultats escomptés. Mais, comme le fait remarquer l'intervention de Sir Charles Tupper, le commissariat remplit parfaitement le rôle de foyer de la vie canadienne dans la capitale française. Le commissariat serait en quelque sorte devenu un centre d'information, un club pour Canadiens et un bureau de relations publiques. Or, nous avons vu que la mission de Fabre consistait précisément à attirer des colons potentiels et ne comportait aucune instruction concernant la promotion de la culture canadienne en sol français. Hector Fabre aurait-il pris quelques libertés par rapport à

³⁰ *Ibid.*

³¹ « Débat de la chambre des Communes du Canada, 3 avril 1884 », *Débats des communes*, 3 avril 1884, p. 1385.

³² *Ibid.*, p. 1386.

son mandat initial? Aurait-il négligé son travail de propagandiste afin de devenir une sorte d'animateur de la vie culturelle?

Il faut dire que le peu de succès du commissariat à attirer de nouveaux immigrants n'est pas dû à un manque d'initiative de Fabre, mais aux conditions difficiles dans lesquelles il travaille. Disposant de peu de ressources, il doit faire seul un travail considérable : il fait de nombreuses tournées de conférences à Paris comme en province, il reçoit les Canadiens de passage à Paris, il organise les réceptions lors des visites officielles et il doit répondre à tous les Français qui viennent demander de l'information sur le Canada. Ajoutons à cela tout le travail de rédaction et de correction nécessaire pour faire paraître la revue *Paris-Canada* sur une base régulière. Hector Fabre est aidé dans sa tâche par son fils Paul qui est d'ailleurs nommé secrétaire du commissariat de la province de Québec en 1896.³³

2.2.3 Laurier et la création des agences

La représentation du Canada en France est sensiblement modifiée par l'élection des libéraux de Laurier en 1896. Avant cette date, la province de Québec a somme toute joué un rôle de premier plan dans le rapprochement entre le Canada et la France. De nombreuses personnalités québécoises ont effectué des voyages en France à titre officiel ou privé. Certaines de ces visites sont l'occasion de réjouissances perçues comme les moments forts des relations franco-québécoises. Citons entre autres les visites de Joseph-Adolphe Chapleau en 1881 et en 1893; ainsi que celles de Honoré Mercier en 1888 et 1891. Les tournées de propagande de 1885 et de 1890 du coloré curé Labelle ont également été remarquées. Mais après l'élection de Wilfrid Laurier en 1896, la province de Québec perd assez rapidement son rôle d'interlocuteur privilégié des relations entre la France et le Canada.³⁴ Sur le plan politique, l'initiative appartient désormais à Ottawa. Cela s'explique d'une part par la personnalité et la popularité du nouveau premier ministre; Laurier, premier Canadien français à occuper ce poste, qui apparaît en effet comme l'authentique représentant d'une nouvelle

³³ Hector Fabre essaie en vain de le faire nommer agent de la colonisation par le gouvernement fédéral. Bernard Pénisson, « Les commissaires du Canada en France (1882-1928) », *loc. cit.*, p. 7.

³⁴ Pénisson, Bernard, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *loc. cit.*, p. 357.

nation alors en pleine croissance. D'autre part, la France républicaine, qui s'est lancée dans une série de réformes scolaires qui l'oppose à l'Église catholique, s'attire fort peu de sympathie de la part des Canadiens français. Il faut toutefois nuancer l'influence du différend religieux. Comme le faisait remarquer l'historien Jean Hamelin en 1968, les divergences sur la question de la place de la religion dans la société, qui existent déjà dans les années 1880, n'ont jamais empêché le Québec d'accepter les capitaux français.³⁵ Hamelin explique plutôt le déclin des relations officielles du Québec avec la France par la situation économique, qui, après avoir stagné de longues années, connaît enfin une reprise vers la fin du XIXe siècle grâce à l'afflux de capitaux américains. Il n'était donc plus aussi nécessaire pour la province de Québec de chercher des appuis et des investissements en France. La faiblesse du lien économique avec la France et l'essor des investissements américains détournent petit à petit les hommes politiques québécois de ce pays. Le gouvernement fédéral va rapidement prendre le relais.

La présence accrue du gouvernement fédéral s'observe surtout par la création d'une agence commerciale en 1902 et d'une agence d'immigration en 1903.³⁶ Constatant la faiblesse du commerce et de l'immigration française, le Parti libéral décide de doter la représentation canadienne en France de ces deux agences spécialisées. Elles sont chargées d'assister le commissaire Fabre dans les domaines où, croit-on, il ne possède pas toutes les qualités requises. Ces nouveaux postes sont confiés à des Français : Anatole Poindron et Paul Wiallard. Les activités du commissariat canadien s'en trouvent considérablement modifiées. L'historien Bernard Pénisson, décrit la représentation canadienne du début du XIXe siècle de la façon suivante : « le Canada était donc représenté à Paris par une sorte de monstre à trois têtes : le commissariat, au rôle surtout représentatif et culturel, l'agence commerciale et l'agence d'immigration, indépendante en fait, sinon en droit, du commissariat »³⁷. Les agences, en occupant des secteurs d'activités jusqu'alors sous le contrôle du commissariat,

³⁵ Jean Hamelin, « Québec et le monde extérieur 1867-1967 » in *Le Québec dans le monde : texte et document 1*, Martin Yves et Denis Turcotte, dir., Sainte-Foy, Québec dans le monde, 1990, p. 114.

³⁶ Bernard Pénisson, « La représentation du Canada en France au début du XXe siècle », *Études canadiennes*, no 33, 1992, p. 60.

³⁷ *Ibid.*, p. 60.

ont largement contribué à confiner celui-ci au domaine des relations publiques. Il est vrai que dans ce domaine Hector Fabre excelle. Son tempérament jovial ainsi que sa vaste culture lui permettent d'entrer facilement dans le milieu parisien.

2.3 Hector Fabre : journaliste et « diplomate »

Bien qu'il fût le représentant du Canada en France pendant vingt-huit ans, c'est essentiellement comme journaliste qu'Hector Fabre a marqué son époque. Le *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* le décrit comme étant, avec Arthur Buies, l'un des plus éminents journalistes du XIXe siècle du Canada français.³⁸ Cette comparaison n'est pas fortuite; comme Buies, qui fut un de ses amis, Fabre se fit le défenseur des idées libérales et publia de nombreuses chroniques au ton souvent humoristique. Cependant, contrairement à Buies, qui cherchait délibérément la polémique et la provocation, Fabre savait modérer ses opinions et se positionner au-dessus des querelles de partis. En 1911, Laurent-Olivier David en fait le portrait suivant :

Petite taille, figure agréable, physionomie empreinte d'intelligence, tête blonde, manières distinguées, parole vive, alerte, piquante, caractère modeste, bienveillant, nature d'élite, esprit d'une perspicacité, d'une souplesse, admirable, l'esprit d'un parisien lettré, enclin au scepticisme, à la raillerie, à ne croire que ce qu'il voyait de ses yeux ou entendait de ses oreilles, à saisir du premier coup le côté absurde ou ridicule des choses de ce monde ou les conséquences illogiques d'une question, d'une théorie.³⁹

Hector Fabre est né à Montréal le 7 août 1834. Son frère, Édouard-Charles, né en 1827, sera le premier archevêque de Montréal et sa soeur Hortense née en 1828, épousera George Étienne Cartier en 1846. Son père, Édouard Raymond Fabre, possède une importante librairie à Montréal.⁴⁰ Entre 1821 et 1823, Édouard Raymond effectue un stage aux galeries Bossange en France afin d'y apprendre le métier de libraire. À son retour, il achète le fond

³⁸ Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski, p.234 , *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal , Fides, 1976, 723 p.

³⁹ L.-O. David, *Souvenir et biographies 1870-1910*, Montréal, Beauchemin, 1911, p. 179

⁴⁰ Jean-Louis Roy, *Édouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854)*, Montréal : Hurtubise HMH, 1974, 220 p.

de commerce de la librairie Bossange de Montréal afin d'en faire son magasin. Il demeure lié aux Bossange avec qui il entretient une relation d'affaire et d'amitié. Sa sœur, Julie Fabre, est d'ailleurs mariée au libraire Hector Bossange. La famille Fabre occupe ainsi une place de choix dans les réseaux qui existent alors entre la France et le Canada. Les intérêts de Édouard Raymond ne se limitent pas qu'à son commerce. En politique, il est un fervent défenseur du Parti patriote. Il est l'un des membres fondateurs de la société Saint Jean-Baptiste. Il finance *La Minerve* à même ses revenus et est propriétaire du *Vindicator*.⁴¹

C'est dans ce milieu nationaliste, imprégné de culture européenne et profondément marqué par les événements de 1837 que le jeune Hector fait son apprentissage. Après un passage chez les frères des écoles chrétiennes puis au petit séminaire de Montréal, Hector entreprend des études en droit. C'est alors le cheminement normal des élites qui se destinent aux professions libérales ainsi que le prélude à une carrière politique. Il est reçu avocat le 5 mai 1856 après une cléricature effectuée dans le bureau de son beau frère George Étienne Cartier.⁴² Mais, comme il le mentionne lui-même dans ses *Chroniques*, il se montre plus passionné à étudier les auteurs romantiques et à entretenir des polémiques politiques qu'à l'étude du droit.⁴³ C'est dans l'écriture qu'il désire véritablement faire carrière. Ses premiers écrits pour l'Institut canadien, notamment *Esquisse biographique sur Chevalier Delorimier*⁴⁴, sont fortement imprégnés de l'idéologie patriote. Il collabore à l'organe du parti rouge *Le Pays*. Il voyage en France ainsi qu'en Italie où il assiste aux funérailles d'Alfred de Musset.⁴⁵ En 1858, il marque sa rupture avec le libéralisme radical en démissionnant de l'Institut canadien pour participer à la fondation de l'Institut canadien français. Sylvain Simard note que ses idées politiques le rapprochent du libéralisme catholique : « il admire Montalembert dont il cite les principaux articles et avec qui il correspond lors de la visite de Jérôme

⁴¹ *Ibid.*, p. 15.

⁴² Sylvain Simard et Denis Vaugeois, « Fabre, Hector », in *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIII, Québec, PUL, 1994, p.355.

⁴³ Hector Fabre, *Chroniques*, Montréal, Guérin, 1980, p. 67.

⁴⁴ Hector Fabre, *Esquisse biographique sur Chevalier Delorimier*, Montréal, Imprimerie du pays, 1856, 15 p.

⁴⁵ Sylvain Simard et Denis Vaugeois, *loc. cit.*, p.355.

Napoléon. [...] en politique française, on le verra donc orléaniste, admirateur de Thiers et de Mgr Dupanloup »⁴⁶. L'historien Yvan Lamonde le décrit comme étant « l'homme qui façonne le libéralisme modéré et prépare le terrain pour Laurier »⁴⁷.

En 1861, Fabre est rédacteur en chef de *L'Ordre* de Joseph Royal. Il écrit également des articles pour *Le Canadien* dans lesquels il s'oppose au projet de confédération.⁴⁸ À 33 ans, Hector Fabre fonde à Québec son propre journal, *L'Événement*. Il en est propriétaire de 1867 à 1875, puis rédacteur jusqu'en 1883. C'est dans ce journal que son talent littéraire prend toute son ampleur. En 1867 il appuie finalement la Confédération en précisant toutefois que le nouveau régime a tout d'un mariage de convenance.⁴⁹ Quelques années plus tard il change encore d'avis puisqu'il attaque violemment la Confédération lors d'une conférence en 1871.⁵⁰ En 1911, L-O David parle de *L'Événement* comme un journal qui se lisait « comme on lit un roman », il ajoute que *L'Événement* a beaucoup contribué à rendre le Parti libéral populaire et à discréditer le Parti conservateur.⁵¹ Hector Fabre a tenté sans succès de se faire élire sous la bannière libérale lors d'une élection partielle fédérale en 1873.⁵² Finalement, le Parti libéral de Mackenzie reconnaît son dévouement en 1875 et le nomme sénateur. Ce sont pourtant les conservateurs de son ami Chapleau que Fabre appuie lors des élections provinciales de 1879. Il ne s'agit pas de sa première volte-face. Hector Fabre, qui sait prévoir lorsque le vent va tourner, ne se laissera jamais enfermer dans une position dogmatique. Du libéralisme radical de sa jeunesse, il est rapidement passé aux modérés, dans ses éditoriaux de *L'Événement*, il a appuyé les libéraux comme les

⁴⁶Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard, *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, 1985, p. 283.

⁴⁷Yvan Lamonde, *Allégeance et dépendance : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Édition du Nota Bene, 2001, p. 143.

⁴⁸Paul Wyczynski, François Gallays et Sylvain Simard, *op. cit.*, p. 283.

⁴⁹Fabre Hector, *Chroniques*, Montréal, Guérin, 1980, p. 168.

⁵⁰Hector Fabre, *Confédération, Indépendance, annexion*, Québec, L'Événement, 1871, 33 p.

⁵¹L.-O. David, *Souvenir et biographies 1870-1910*, Montréal, Beauchemin, 1911, p. 182.

⁵²Sylvain Simard et Denis Vaugeois, *loc.cit.*, p. 355.

conservateurs, et pour finir, il est devenu l'un des plus fervents promoteurs de la Confédération, régime qu'il avait pourtant maintes fois critiqué.

Sa nomination comme agent de la province de Québec et du Canada ne tient pas uniquement à son amitié avec Chapleau. Par son poste de sénateur et son journal, Fabre est alors un homme influent. En raison de sa vaste culture, de son sens politique ainsi que de sa connaissance de l'Europe, il s'avère le candidat idéal pour ce poste. Il connaît déjà très bien la France pour y avoir séjourné à plusieurs reprises. Déjà en septembre 1879, il avait été chargé par le gouvernement fédéral d'une mission d'études sur les possibilités de commerce avec la France.⁵³ Il a également participé aux négociations ayant mené à la création du Crédit foncier franco-canadien.⁵⁴ Dans sa *Chronique des Fabre*, Gérard Parizeau mentionne les qualités politiques qui permettent au libéral Fabre d'être nommé par le gouvernement conservateur de Macdonald : « Hector Fabre est *rouge*, donc acceptable par l'opposition. Il est également influent auprès des *bleus* par son ami Chapleau et par le souvenir de son beau-frère George-Étienne Cartier »⁵⁵. Évidemment le fait que son frère Édouard-Charles ait remplacé Mgr Bourget comme évêque de Montréal depuis 1876 ne gâche rien. Ajoutons à cela que Fabre, homme cultivé, journaliste de talent, français de goût et d'esprit, possède toutes les qualités requises pour représenter la culture canadienne en Europe. En 1911, quelque temps après la mort de Fabre, L.-O. David écrit :

Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse du rôle de M. Fabre en France, de l'efficacité de ses efforts en faveur d'une immigration française, il est certain que personne ne pouvait nous représenter en France avec plus d'éclat et de distinction et n'avait plus le don de convaincre les Français que nous savons écrire et parler leur langue⁵⁶.

⁵³ Bernard Pénisson, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828) », *loc. cit.*, p.359.

⁵⁴ Sylvain Simard et Denis Vaugeois, *loc.cit.*, p. 355.

⁵⁵ Gérard Parizeau, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, p. 173.

⁵⁶ L.-O. David, *op. cit.*, p. 358.

2.4 *Paris-Canada* : organe international des intérêts canadiens et français.

En 1884, soit deux ans après son installation à Paris, Hector Fabre réalise qu'une revue serait un bon moyen de faire la promotion des intérêts canadiens en France. Il fonde alors *Paris-Canada*, première revue entièrement consacrée au rapprochement franco-canadien. Le sous-titre « organe international des intérêts canadiens et français »⁵⁷ montre bien qu'il a l'intention de s'adresser à la fois aux lecteurs français et canadiens. À cette fin, la revue possède, en plus des bureaux parisiens situés au commissariat, des bureaux dans la ville de Québec ainsi qu'à Montréal. Plus tard la revue proposera des abonnements dans les villes de Londres, Bruxelles et Genève.⁵⁸

Elle est vendue 25 centimes en France et cinq cents au Canada. Sa publication est suspendue à quelques reprises suivant les ressources et les circonstances. Elle est d'abord publiée sous la forme d'un hebdomadaire de 8 pages jusqu'au mois de février 1887. La revue connaît alors une période de publication irrégulière et devient bimensuelle. Des problèmes financiers ont dû se présenter puisqu'un seul numéro paraît au cours de l'année 1889. Elle revient en novembre 1890 sous une nouvelle formule hebdomadaire de 4 pages puis reprend la formule bimensuelle en 1893. La revue adopte finalement la forme définitive d'un bimensuel de 8 pages à partir du numéro du 1^{er} février 1896. À partir de cette date, elle paraît régulièrement le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Son dernier numéro est daté du 15 janvier 1909.⁵⁹ La mort de Paul Fabre en décembre 1902 provoque une dernière interruption de courte durée. Toutes ces années la direction est assurée par Hector Fabre sauf entre 1894 et 1902 où son fils Paul prend la relève.

Hector Fabre se réserve la première page où il donne son avis sur les événements se rapportant à l'actualité française et canadienne. Sa chronique, intitulée « Au jour le jour »,

⁵⁷ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884 p.1 Le sous-titre change à quelques reprises afin de correspondre au rythme de parution de la revue. La revue sous successivement sous-titré : *Organe hebdomadaire des intérêts Canadiens et Français*, *Organe des intérêts Canadiens et Français* puis *Organe bi-mensuel des intérêts Canadiens et Français*.

⁵⁸ *Paris-Canada*, vol. 6, no 1, 29 novembre 1890, p.1

⁵⁹ Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'information sur le tirage de la revue.

est l'occasion pour lui d'initier les Français à la politique canadienne. Fabre ne manque pas de réflexions personnelles sur ce milieu qu'il a fréquenté de nombreuses années. Il passe en revue le personnel politique des deux paliers de gouvernement, revient sur les luttes politiques passées et commente celles du présent. Habituellement, cette première page est suivie d'une série de courtes nouvelles publiées sous différents titres : « Notes diverses », « Information », « Échos », ou simplement « Notes ». D'abord rédigées par Foursin-Escande, secrétaire de la rédaction et ancien conseiller municipal de Paris, elles seront plus tard écrites par Darbois et par Paul Fabre. Ces différentes rubriques contiennent des informations au contenu plutôt hétéroclite. On y trouve des extraits de lettres de colons, des chiffres concernant la démographie canadienne, des rapports sur la production de blé du Nord-Ouest, diverses nouvelles de la colonisation du pays, ainsi que l'annonce de spectacles et de variétés Parisiennes. Ainsi, il n'est pas rare que la dernière pièce du *Chat noir* côtoie dans la même rubrique un éloge de l'industrie laitière du Québec ou un extrait du rapport des douanes de Montréal.⁶⁰ Fréquemment, *Paris-Canada* publie une courte revue des articles de la presse française qui ont fait mention du Canada. Fréquemment, la revue publie, parfois suivies d'un commentaire, des articles sur le Canada tirés de journaux français. Évidemment, *Paris-Canada* publie les textes de la plupart des conférences sur le Canada données par Fabre ou les amis du Canada en France. Ces conférences, ainsi que quelques longs dossiers, sont habituellement publiées sur plusieurs numéros.

Le premier éditorial daté du 11 juin 1884 résume ainsi les intentions de la publication : « Ce journal poursuivra un double but : faire connaître le Canada à la France, faire mieux connaître la France au Canada »⁶¹. Cet objectif implique de dépasser les préjugés et les lieux communs qui nuisent à la compréhension mutuelle. Même si la France n'a pas oublié le Canada, elle s'en fait souvent une fausse idée « éclairée seulement du côté du passé »⁶². D'un autre côté, Hector Fabre reconnaît que le Canadien, « habitué à se passer de

⁶⁰ *Paris-Canada*, 31 mars 1894, p. 3.

⁶¹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884 p.1.

⁶² *Ibid.*

la France, et à rester français seul et par lui-même »⁶³, a parfois de la difficulté à comprendre la France contemporaine. Il identifie clairement ce qui différencie les deux nations : « Entre les deux pays, dont l'un a fait tant de révolutions, et dont l'autre n'en a point encore fait une seule, les malentendus, sans un intermédiaire, sont toujours possibles »⁶⁴. La revue *Paris-Canada* sera cet intermédiaire : « Ce serait trop d'ambition que de prétendre servir de trait d'union entre les deux pays; c'est pourtant quelque chose de ce rôle que, modestement, sans s'exagérer son efficacité, en regrettant au contraire qu'elle ne soit pas plus grande, le *Paris-Canada* cherchera à remplir »⁶⁵.

Pour mener cette mission Hector Fabre doit d'abord démontrer que le Canada – Dominion britannique - est plus qu'une simple colonie. Qu'il peut, en toute légitimité, entretenir des relations avec d'autres États. Cela est possible en raison de la magnanimité de la politique coloniale de l'Angleterre :

L'Angleterre, en émancipant ses colonies, a donné l'exemple. Elle les a admises à prendre rang, non au-dessous, mais à côté d'elle. Elle les traite comme elle désire qu'elle soit traitée par les autres États, c'est-à-dire en pays indépendant. Le Canada, en particulier, est aujourd'hui une sorte d'état souverain dont la seule servitude est de rendre foi et hommage à la suzeraineté qui lui a gracieusement accordé tous les avantages de l'indépendance, non comme des privilèges que l'on concède, mais comme des droits qu'on reconnaît et devant lesquels on s'incline.⁶⁶

Cette conception du lien colonial peut en effet paraître étrangère aux Français qui ont plutôt tendance à considérer les colonies comme une dépendance de la métropole. Selon Fabre, les relations entre États doivent être repensées sur un mode égalitaire : « L'ère moderne a élargi la sphère au sein de laquelle se meuvent, à côté des vieilles nations, les jeunes peuples. Ceux-ci ne sont plus vis-à-vis de celles-là dans un état d'infériorité : une sorte

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

d'égalité s'est établie entre grands et petits »⁶⁷. Comme le mentionne Daniel Chartier, ce discours permet à la revue de « rompre le modèle du lien colonial »⁶⁸. Si l'Angleterre considère le Canada comme un pays indépendant, la France peut parfaitement faire de même. Elle peut ainsi « sans éveiller aucune susceptibilité, y reprendre pied dans le commerce et l'industrie »⁶⁹. Dans les faits, Hector Fabre anticipe largement sur la situation réelle du Canada. Le Dominion du Canada ne dispose alors ni du *jus tractuum*, du *jus legationis* et du *jus belli*.⁷⁰ Aussi, bien qu'il jouisse d'une indépendance complète sur sa politique intérieure, il demeure largement dépendant de l'Angleterre sur tout ce qui relève de la politique extérieure.

Hector Fabre souligne le rôle de premier plan joué par l'ancien premier ministre de la province de Québec dans le renouveau des relations entre la France et le Canada : « Dans ces dernières années, sous l'impulsion du plus jeune et du plus hardi de ses hommes d'État, M. Chapleau, il a fait un pas vers la France et tenté de renouer des relations si longtemps interrompues »⁷¹. L'initiative de la création de l'agence de Paris est attribuée au gouvernement de la province de Québec, qui a « obtenu, pour cette création, le concours du gouvernement fédéral »⁷². En fait, le Canada dont il est question dans ce premier éditorial se limite au Canada français. Fabre poursuit en énumérant les avantages mutuels que les deux pays peuvent tirer de ces relations. La France trouvera au Canada « des débouchés pour ses produits, un emploi fructueux de ses capitaux »⁷³. De son côté, le Canada souhaite établir de nouveaux liens avec la France « pour se dédommager un peu de leur trop longue interruption,

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Daniel Chartier, *loc. cit.*, p.55.

⁶⁹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884 p.1.

⁷⁰ Jean-Charle Bonenfant, « Le développement du statut international du Canada », in *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, sous la dir. de Paul Painchaud, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 34.

⁷¹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884 p.1.

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

et y puiser un élément de force utile à son développement »⁷⁴. Toutefois, il indique une limite au rapprochement souhaité. Le souvenir de l'ancienne mère patrie ne doit pas rendre nostalgique, car : « De part et d'autre, les situations sont faites, et on ne saurait rien y changer »⁷⁵. Évidemment, cela ne doit pas empêcher la France de reconnaître que le Canada est aussi « son œuvre » et qu'il « ne serait pas sans profit d'aider à son complet épanouissement »⁷⁶. Cette aide peut prendre la forme d'investissements, de relations commerciales, mais surtout elle doit se concrétiser par une émigration française importante. Émigration qui, malheureusement, « ne donne pas encore cependant des résultats sensibles »⁷⁷. Mais Fabre est optimiste, cela ne saurait tarder si l'on se fie à l'accroissement des liens d'amitiés et de sympathie entre les deux pays depuis les dernières années. La publication en France d'un organe dédié aux intérêts canadiens constitue déjà un gage de la vitalité de ces liens.

2.5 Conclusion

La mission de la corvette *La Capricieuse* en 1855, puis la création d'un consulat français dans la ville de Québec en 1859 permettent à la France de renouer officiellement avec son ancienne colonie. Ce premier rapprochement franco-canadien possède surtout une valeur symbolique. La France, qui désire avant tout conserver les bonnes grâces de l'Angleterre, n'entretient aucune politique à l'égard du Canada. Les relations entre les deux pays demeurent l'affaire de quelques initiatives privées parmi lesquelles nous comptons la famille de libraires Bossange. Ce n'est qu'à partir de 1880, grâce à l'initiative du premier ministre québécois Adolphe Chapleau que ces relations connaissent un véritable départ. En 1882, encouragé par le succès récent du Crédit foncier franco-canadien, ce dernier conçoit l'idée de doter la province d'une représentation permanente dans la ville de Paris. Quelques mois plus tard, le gouvernement fédéral emboîte le pas en créant un commissariat canadien.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

Le titulaire du poste, le journaliste Hector Fabre, cumule ainsi les fonctions d'agent de la province de Québec et de commissaire canadien et est chargé de faire la promotion du commerce et de l'émigration française au Canada.

À cette fin, le commissaire Fabre fonde en juin 1884 la revue *Paris-Canada*. À la fois branchée sur la vie parisienne et sur la colonisation du Canada, cette revue ne se limite pas au rôle d'organe officiel du commissariat. Elle informe sur tout ce qui touche les liens entre la France et le Canada, que ce soit sur le plan de l'émigration, du commerce ou de la culture. Nous avons vu que le commissaire Fabre accomplit à sa tâche bien au-delà de son mandat initial. Placé au centre de la petite colonie formée par les Canadiens de Paris, Hector Fabre fut rapidement amené à jouer le rôle d'animateur culturel en plus de ses fonctions de commissaire. Ajoutons que la création d'une agence commerciale et d'une agence d'immigration au début du siècle ont largement contribué à cantonner les activités du commissariat au domaine des relations publiques. La diversité des sujets traités dans *Paris-Canada* montre bien que le commissaire ne se limite pas aux questions d'immigration et de commerce. Il s'agit d'abord de faire connaître le Canada, ses opportunités et ses ressources mais également son histoire, sa culture et sa littérature. Au cours du prochain chapitre nous allons voir quelle est la part occupée par chacun de ces domaines dans les pages de *Paris-Canada*.

CHAPITRE III

INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET LIENS AFFECTIFS : L'IMMIGRATION, LE COMMERCE ET LA CULTURE

Publié par le commissariat canadien, *Paris-Canada* constitue d'abord un instrument de travail au service des intérêts canadiens en France. Rappelons que le commissaire Hector Fabre a reçu des instructions spécifiques concernant le commerce et le recrutement d'immigrants en France. Ces deux aspects occupent naturellement une place de choix dans la revue du commissariat. Cependant, comme Hector Fabre l'exprime lui-même lors de son premier éditorial, *Paris-Canada* entend surtout jouer un rôle plus large de « trait d'union entre les deux pays »¹. C'est-à-dire favoriser la compréhension et les contacts entre Français et Canadiens. Paul Fabre réaffirme cet objectif au retour d'une interruption de la parution. En 1896, il parle de la revue comme étant le « reflet des idées, des sentiments et des intérêts des deux côtés de l'Atlantique »². Les idées, les sentiments et les intérêts sont d'ailleurs loin d'être étrangers les uns aux autres: C'est bien en raison de la vigueur des liens culturels, qui se fondent sur le partage d'une même langue et d'une même religion, qu'un rapprochement commercial est envisagé entre les deux pays. La revue du commissariat canadien construit donc son argumentation en fonction de ce fait. Le rapprochement culturel, marqué de part et d'autre par des élans nationalistes, constitue de fait le sujet dominant de la revue. Cette stratégie du commissariat, qui consiste à justifier les intérêts par les sentiments, eut-elle un impact positif sur le commerce et l'émigration? On peut se demander si, au contraire, elle n'a pas conduit à sous-estimer l'importance des intérêts économiques en jeu. Quelle est la part exacte de chacun de ces domaines dans la revue du commissariat canadien? Voilà les questions auxquelles nous tâcherons de répondre après avoir résumé les différents enjeux et

¹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p.1.

² *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1er février 1896, p.1.

l'importance respective des trois principaux aspects du rapprochement franco-canadien de la fin du XIXe siècle : le recrutement d'émigrants, le commerce et les liens culturels.

3.1 L'immigration française au Canada : les politiques irréconciliables.

Les premières tentatives de la province de Québec afin d'attirer des immigrants francophones remontent au début de la confédération. La constitution de 1867 avait partagé les compétences en matière d'immigration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le 30 octobre 1868, au cours de ce qui fut la première conférence intergouvernementale de la fédération, les délégués des provinces et d'Ottawa s'entendent sur un partage des pouvoirs et des responsabilités.³ Ottawa s'engage à créer et à soutenir une agence au Royaume-Uni ainsi que sur le continent européen. Le fédéral doit également entretenir un réseau de bureaux d'immigration à l'intérieur du Canada. De leur côté, les provinces doivent mettre en place une agence d'immigration sur leur territoire et elles peuvent, si elles le désirent, nommer des agents d'immigration à l'extérieur à la condition qu'ils soient accrédités par le gouvernement fédéral. Peu de temps après, Ottawa ouvre son agence d'immigration à Londres sous la direction de William Dixon. Il est considéré comme le premier agent du gouvernement canadien à l'étranger. La province de Québec n'est pas en reste puisqu'elle nomme deux agents en 1871. Édouard-A Barnard doit visiter le continent alors que M. Jones est chargé de la Grande-Bretagne. Le succès est mitigé. En 1872, un missionnaire belge, l'abbé Verbist, envoyé par la province, connaît quelques succès. Finalement, les agences de la province mettent fin à leurs activités en 1875 lors d'une convention qui cède tous les pouvoirs concernant l'immigration au gouvernement fédéral.⁴ Le peu de succès de ces campagnes de recrutement s'explique d'une part par l'absence d'investissement suffisant du gouvernement de Québec et d'autre part par la situation économique qui n'est guère favorable à l'émigration.

³ Jean Hamelin, « Québec et le monde extérieur 1867-1967 », in *Le Québec dans le monde : texte et document 1*, Martin Yves et Denis Turcotte, Dir., Sainte-Foy, Québec dans le monde, 1990, p. 109.

⁴ *Ibid.*, p. 110.

Pendant tout le XIX^e siècle, le nombre de Français qui décident d'émigrer au Canada demeure largement inférieur à ceux qui prennent la route des États-Unis. Malgré une augmentation constante de leur nombre entre 1901 et 1910, les Français ne forment que 0,95% de tous les immigrants reçus par le Canada lors de cette période.⁵ L'année 1908 est la plus fructueuse avec un total de 2671 immigrants français.⁶ À titre de comparaison, au cours de la même année le total des immigrants reçus au Canada s'élève à 262 469.⁷ La répartition des immigrants français au Canada se modifie avec les années. Ils choisissent majoritairement de s'installer au Québec dans les années 1880. En 1911, ils ne sont plus que 33,64 % à choisir la belle province et l'Ouest canadien devient la destination privilégiée par 52,6% des immigrants français.⁸

La politique officielle du gouvernement fédéral favorise nettement une immigration de langue anglaise. Il faut peupler l'ouest du pays tout en renforçant le caractère britannique du Dominion. Cette orientation est visible dans le rapport annuel de 1905 du sous-ministre de l'intérieur :

Les deux tiers des arrivées totales viennent des îles Britanniques et des États-unis. Je pense que c'est la récompense de tous ceux qui ont contribué à organiser notre politique actuelle d'immigration pour laquelle tous les Canadiens devraient éprouver de la reconnaissance. Quand près de cent mille anglais, parlant la même langue, et ayant les mêmes aspirations que nous-mêmes, sont ajoutés à notre population dans le court espace de douze mois, il n'y a guère lieu de craindre que le caractère national ne puisse jamais être altéré.⁹

⁵ Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», In *L'émigration française : étude de cas Algérie-Canada-Etats-Unis*, Paris, Société française d'histoire d'outre mer, Publication de la Sorbonne, 1985, p. 51.

⁶ *Ibid.*, p. 87.

⁷ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-192*, Montréal, Fides, 2004, p. 31.

⁸ Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», *loc. cit.*, p. 96.

⁹ Rapport annuel du ministère de l'intérieur pour l'année 1904-1905, p. 31 cité par Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929, op. cit.*, p. 31.

Il va de soi que ce genre de propos est fort mal accueilli dans la province de Québec. L'afflux massif d'immigrants anglophones, en diminuant le poids relatif des Canadiens français, contribue à affaiblir la position de ceux-ci dans la fédération. Plusieurs nationalistes considèrent qu'il s'agit là d'une nouvelle menace qui s'ajoute à un autre phénomène inquiétant : l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis. Vers la fin du XIXe siècle, le mouvement migratoire vers les États-Unis devient si important que l'on parle d'une véritable saignée démographique. De 1870 à 1900, environ 10% de la population totale de la province émigre vers les États-Unis.¹⁰ Dans ces conditions, le Canada français attend beaucoup de ses liens avec la France. On espère y trouver les émigrants catholiques et francophones qui permettront de maintenir l'équilibre des francophones dans le Canada.

Les années 1880, avec le renouveau du colonialisme en France, créent un climat favorable à la propagande canadienne. En France, on s'intéresse de plus en plus à cette ancienne colonie, seul exemple d'un peuplement français qui ait vraiment réussi. Au Canada, et particulièrement dans la province de Québec, l'on entend profiter de ce courant de sympathie. Nous avons vu que le recrutement de cultivateurs français et belges figure parmi les raisons invoquées lors de la création de l'agence de la province de Québec à Paris. Le Commissariat canadien distribue de façon permanente de la propagande en faveur de l'émigration au Canada. Il est aidé par diverses sociétés d'immigration comme cette « association nationale fondée en France, en Suisse et en Canada pour favoriser l'immigration française en Canada » créée au printemps 1887.¹¹ Il peut également compter sur l'appui des « Amis du Canada » : « collectivité informelle des Français qui, à titre individuel ou au sein d'une société, vouent un intérêt particulier, à la fois intellectuel et patriotique, au Canada français et à l'Acadie »¹². Cet intérêt de certains Français pour la

¹⁰ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise (1867-1930)*, Québec, Boréal Compact, Tome 1, 1989, p. 36.

¹¹ Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 85.

¹² Pierre Trépanier, « Rameau de Saint-père, la France et la vie intellectuelle en Amérique française » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, sous la dir. de Yvan Lamonde et Didier Poton, Québec, PUL, 2006, p. 292.

colonisation du Canada, qui est pourtant une colonie britannique, s'explique essentiellement par l'admiration qu'ils portent au miracle de la survivance du Canada français ainsi qu'au désir de voir prospérer cette partie de l'Amérique demeurée française. Cela est particulièrement visible dans cette lettre que le géographe Onésime Reclus adresse au président de la société de colonisation en 1884 :

Si 150 000 Français, dispersés dans l'Argentine et la bande Orientale de l'Amérique du Sud, sont dignes que nous tenions compte d'eux, que nous en augmentions le nombre, que nous en fortifions l'assise, que dirons-nous des 1 million 500 000 Français du Canada? Ceux-là ne sont-ils pas plus dignes encore d'être accrus, fortifiés? [...] Mille Bretons, envoyés par votre section sur le Saint-Laurent, c'est, dans deux cents ans, 250 000 Français en Amérique.¹³

Le désir de Reclus de voir la France peupler le Canada est bien loin de la réalité. En fait, le Canada et la France poursuivent alors des politiques d'immigration diamétralement opposées. Si le premier cherche à attirer des immigrants, la seconde, qui connaît alors un déclin démographique, tient surtout à conserver sa population intacte. La législation française en matière d'émigration est très stricte. Elle interdit formellement toute forme de prosélytisme sur son territoire. La France, qui possède le second empire colonial après l'Angleterre, préfère évidemment diriger les émigrants vers ses propres colonies. Toutefois le recrutement d'émigrants par le Canada demeure toléré du moment que les agents canadiens ne se fassent pas trop remarquer.¹⁴

L'hostilité française envers l'émigration canadienne devient plus manifeste après 1907 lorsque le député nationaliste Henri Bourassa réactualise le thème du recrutement d'immigrants francophones. En avril 1907, il prononce une conférence à l'Université Laval de Montréal qui fait grand bruit. Bourassa y constate la menace que représente l'immigration

¹³ Lettre au président de la société française de colonisation (Juillet 1884) cité par Maurice Guénard-Hodent, *La tradition renouvelée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*, Paris, Éditions Paris-Canada, 1930, p. 8.

¹⁴ Pierre Savard attribue cette tolérance à un désir de ne pas heurter le sentiment national des Canadiens français.

Pierre Savard, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, op. cit., p. 87.

anglaise et dénonce l'absence de volonté du gouvernement fédéral pour attirer des immigrants francophones.¹⁵ Suite à cette conférence, il y a effectivement une augmentation de la propagande canadienne en France qui a tout pour déplaire aux autorités françaises.¹⁶ En août 1909, le ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau réagit en adressant à ses préfets une circulaire intitulée : « contre l'immigration au Canada »¹⁷. Cette circulaire commence ainsi : « Les journaux réactionnaires étaient, ces jours derniers, remplis d'annonces engageant les personnes qui voulaient émigrer à se rendre au Canada qui apparaissait comme une véritable terre promise »¹⁸.

En soi cette critique du travail des agences canadiennes de la part du gouvernement français n'a rien de nouveau.¹⁹ Ce qui l'est moins c'est l'ampleur que prend l'affaire une fois relayée par les journaux. Le ton polémique de la circulaire qui parle de « journaux réactionnaires » montre bien que la critique de l'émigration au Canada est fortement liée au contexte idéologique de la France du début du XXe siècle. Le déclin démographique de la France ainsi que les luttes anticléricales créent en effet une situation intérieure extrêmement défavorable au recrutement d'émigrants français par le Canada. Les positions se durcissent et il devient de plus en plus difficile pour les agents recruteurs d'effectuer leur travail. En 1910, le gouvernement français envisage même d'expulser l'agent Paul Wiillard pour non-respect de la législation.²⁰ Finalement, l'intensification de la propagande canadienne, loin d'obtenir les résultats escomptés, eut surtout pour conséquence d'augmenter la méfiance des autorités françaises à l'égard du Canada.

¹⁵ Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», *loc. cit.*, p. 57.

¹⁶ Cette intensification de la propagande canadienne est relatée par Raoul Dandurand dans ses mémoires.

Marcel Hamelin, (ed.), *Raoul Dandurand le sénateur diplomate : mémoire 1861-1942*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 2^e éd., p. 136.

¹⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Pierre Savard donne de nombreux exemples de l'attitude hostile des consuls et du gouvernement français envers la propagande canadienne. Savard, Pierre, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, *op. cit.*, p. 87.

²⁰ Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», *loc. cit.*, p. 65.

Aussi, bien qu'il s'agisse du principal objectif du commissariat, la revue *Paris-Canada* est loin de se consacrer uniquement à la promotion de l'émigration française. Notre échantillon ne contient que 26 articles avec l'immigration française comme thème principal et 11 articles où il constitue une idée secondaire. Nous entendons par là un article où la volonté d'inciter à l'émigration au Canada se fait clairement sentir. La référence à l'immigration doit être explicite : appel à la population de France, conseils aux futurs colons ou description de la condition de vie de ceux qui sont déjà établis. Les articles qui ne visent qu'à informer sur les progrès de la colonisation et de l'agriculture dans l'ouest ne font pas partie de cette catégorie même s'ils correspondent au même objectif. Notons que le thème de la colonisation, indissociable de la promotion de l'émigration, est largement développé dans 20 de nos 26 articles. Cela n'a rien d'étonnant puisque c'est essentiellement une émigration agricole que le Canada souhaite recruter en France. Le Canada est avant tout présenté comme un pays de colonisation. Un endroit où les fermiers européens peuvent s'établir et devenir propriétaires à peu de frais. Compte tenu de la mission du commissariat, dont le premier objectif est le recrutement de nouveaux colons francophones, ces chiffres peuvent paraître bien faibles, mais *Paris-Canada* n'en constitue pas moins une revue profondément marquée par cet objectif. On y publie des textes de conférences sur l'immigration, des extraits d'études sur la colonisation de l'Ouest canadien ainsi que de nombreuses lettres de colons ayant réussi. Toutefois, le thème de l'immigration se présente rarement sous l'aspect agressif du pamphlet de propagande. Quelques éditoriaux de notre échantillon sont directement consacrés aux avantages de l'émigration au Canada, mais le plus souvent ce thème apparaît discrètement au détour d'une phrase sur la fertilité des terres du Nord-ouest ou à la suite d'un éloge de la population francophone des prairies. En fait le véritable prosélytisme se rencontre presque exclusivement lors de la publication des textes de conférences faites par différents agents d'immigration. D'autres appels à l'immigration prennent la forme de récits de voyage ou de correspondances entre les Français qui sont déjà établis et ceux qui sont restés en France. Bien qu'il ne s'agisse pas d'articles à proprement parler, il faut également prendre en compte les publicités sur les concessions gratuites de lots de terre systématiquement présentes à la fin de chaque numéro.

3.1.1 Une terre gratuite

La possibilité d'acquérir une terre gratuitement, depuis le Homestead Act de 1872, est naturellement le principal argument utilisé afin de promouvoir l'émigration au Canada. Dès 1884, l'on retrouve la publicité suivante dans les dernières pages de *Paris-Canada* :

Le Nord-Ouest canadien. Et le Manitoba – concessions gratuites – 60,000,000 d'hectare de terres à blé les plus fertiles du monde et 20,000,000 d'hectare en prairies. [...] La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité. Climat très salubre. 65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.²¹

Cette publicité, qui ne subit que peu de changement avec les années, figure dans presque tous les numéros. Les procédures à suivre et les conditions à remplir afin d'obtenir un lot gratuit sont également publiées, mais sur une base bien moins régulière. Lorsqu'il s'est fait accorder une concession par l'agence des terres publiques et a payé les droits de 10\$, le colon doit s'engager à « habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans » et à « mettre en culture, au cours d'une durée de trois ans, une superficie d'environ 12 hectares »²². Un récit de voyage de M. Latimer dans le Nord-Ouest, publié dans le numéro du 10 décembre 1884, fait les louanges de la politique canadienne qui « cherche à créer une classe de cultivateur-propriétaires qui ont très peu de choses à payer pour le devenir et auxquels il n'est pas nécessaire d'avancer de grosses sommes pour les aider à s'établir »²³. À l'octroi de terre gratuite s'ajoute la facilité de l'agriculture dans la prairie canadienne. Dans le numéro du 1er septembre 1887, Auguste Bodard, agent de colonisation du gouvernement fédéral et de la province de Québec, résume ainsi les avantages de la colonisation de l'Ouest sur celle de l'Est : « Pas de bois à abattre, pas de chemin à faire, on arrive, on laboure la prairie et on sème. Le gouvernement pour 10 \$

²¹ *Paris-Canada*, vol. 1, no 27, 10 décembre 1884, p. 7.

²² *Paris-Canada*, vol. 25, no 3, 1 décembre 1906, p. 5.

²³ *Paris-Canada*, vol. 1, no 27, 10 décembre 1884, p. 2.

donne 160 acres »²⁴. Ces arguments figurent dans presque tous les articles concernant le peuplement de l'Ouest. Naturellement, la prairie canadienne est présentée comme un pays de cocagne; tout le monde y est propriétaire, le sol se laboure sans force et le blé pousse tout seul à une hauteur jamais atteinte ailleurs. Une conférence donnée par le Dr Mac Grégor, pasteur d'Édimbourg, parle de « terres superbes, sur lesquelles on est sûr de faire bonne aisance » et d'un « pays [...] littéralement couvert de gibier »²⁵. Il ajoute : « Le fait est que l'on ne se fait aucune idée, dans nos petits pays, de ces vastes espaces où des millions d'hommes trouveront bientôt l'aisance et le bonheur. »²⁶.

Les opportunités offertes aux travailleurs manuels sont également mentionnées à quelques occasions. Ainsi le numéro du 15 avril 1904, dans une rubrique intitulée « Impression de Colon », fournit des informations concernant le taux horaire des charpentiers, menuisiers, peintres et maçons.²⁷ Ces salaires sont ensuite comparés au coût de la vie afin de montrer que l'ouvrier « sage et rangé » peut s'enrichir par le travail. De façon plus spectaculaire, la découverte de riches gisements aurifères dans la région du Klondike en 1896, près de Dawson City au Yukon, fournit de nouveaux arguments à la propagande canadienne. La publicité de la ligne de Navigation Allan, insérée dans chaque numéro, précise qu'elle offre le trajet jusqu'aux « mines d'or du Klondyke et de l'Alaska » via Vancouver.²⁸ La revue reproduit plusieurs reportages, parus initialement dans *Le Temps* et *Le Figaro*, sur les conditions de vie des chercheurs d'or. On reproduit également un rapport de M. Auzias-Turenne, agent consulaire de France à Dawson-City.²⁹ Il y décrit une ruée vers l'or qui, malgré des débuts désordonnés, se fait dans le respect du droit grâce à la Police montée. Toutefois, la vie aventureuse du chercheur d'or, qui est tout de même bien éloignée de l'idéal de la colonisation, ne fait l'objet d'aucun éditorial ou article écrit spécialement pour

²⁴ *Paris-Canada*, vol. 4, no 33-34, 1er septembre 1887, p. 3.

²⁵ *Paris-Canada*, vol. 1, no 27, 10 décembre 1884, p. 1.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Paris-Canada*, vol. 23, no 6, 15 avril 1904, p. 5.

²⁸ *Paris-Canada*, vol. 16, no 21, 1er novembre 1889, p. 8.

²⁹ *Paris-Canada*, vol. 21, no 5, 1er mars 1903, p. 4.

la revue. Le Klondike ne fait finalement que s'ajouter aux innombrables ressources mises de l'avant lors de la promotion du Canada. Ces articles ont surtout contribué à donner une image dynamique et moderne du Canada en Europe. Image toute favorable à la promotion de l'émigration. Comme son voisin du Sud, le Canada doit apparaître comme un pays libre où il est possible de refaire sa vie et, surtout, de s'enrichir par le travail.

3.1.2 La fascination pour l'Amérique

Afin d'inciter à l'émigration, on parle beaucoup de la prospérité canadienne, mais également de la liberté et de la véritable égalité que l'émigrant européen pourra découvrir en Amérique. Hector Fabre exprime parfaitement cette idée dans son éditorial du 15 décembre 1899. Il pose la question suivante : « Comment renoncer aux habitudes romaines ou parisiennes, aux musées, pour les champs? »³⁰. Sa réponse, parfait exemple du style de Fabre, mérite d'être citée au complet :

De même que ceux qui ont vécu librement en Amérique, ont quelque peine à se faire à l'existence plus enfermée en des règles immobiles en Europe, de même l'Européen est pris d'un léger refroidissement lorsqu'il sort des châteaux anciens et des vieilles cathédrales, pour parcourir les plaines de l'Ouest. Aussitôt l'imagination se glace. Mais qu'il secoue ce premier frison, et il sentira bientôt une autre sensation l'envahir, une sensation de bien-être et d'heureuse liberté. Il retrouvera, à la place de la chaleur du vieux foyer qu'il quitte, une autre chaleur également douce et plus forte qui donnera à ses nerfs une élasticité nouvelle. La sévérité et l'étroitesse des vieilles lois domestiques, familiales, a sans doute un grand charme; mais quelle force on puise dans la liberté des relations et des moeurs, contenue et réglée uniquement par les moeurs elles-mêmes? Quelle joie de n'être gêné par personne, et quelle satisfaction que celle de ne gêner personne.³¹

Nous pouvons constater que Hector Fabre sait demeurer original et amusant tout en utilisant les clichés habituels sur les différences entre l'ancien et le nouveau monde. Il sait profiter de la fascination des Européens pour l'Amérique, continent de la seconde chance où l'ascension sociale est réputée accessible à tous. *Paris-Canada* présente au lecteur français une sorte de

³⁰ *Paris-Canada*, vol. 17, no 24, 15 décembre 1899, p. 1.

³¹ *Ibid.*

version canadienne et francophone de l'Amérique égalitaire décrite par Tocqueville. Un pays neuf, démocratique, libéré des structures rigides de la vieille Europe. C'est également un pays qui profite de l'intense activité que lui procure la jeunesse. Une lettre en provenance de Calgary, publiée dans le numéro du 1^{er} octobre 1904, parle ainsi du climat d'effervescence qui règne dans les régions de colonisation : « Partout dans les rues très animées, la foule des colons, ranchers, cow-boys, indiens, immigrants venus de tous côtés, traversent la ville pour gagner Edmonton et autres lieux. Cela donne comme la sensation d'une vaste contrée perpétuellement en mouvement : contraste absolu avec nos campagnes dès longtemps assises et nos villes qui sommeillent! »³². L'émigrant, devenu propriétaire, y connaîtra la satisfaction de travailler à son seul profit. De retour d'un voyage au Canada M. Auguste Haymann, «administrateur de la société foncière du Canada », parle d'un pays « qui donne au courageux le bénéfice qu'ils attendent de leur travail »³³. D'une certaine façon, et l'éditorial de Hector Fabre le montre bien, l'argumentation canadienne tente de récupérer à son profit la fascination qu'exerce la république américaine sur la population française. Il s'agit bien d'une autre version, britannique et francophone, du mythe américain.

3.1.3 Les mises en garde

Cependant, tout n'est pas rose pour le candidat à l'émigration. Le Canada a surtout besoin d'une main-d'œuvre agricole et le métier de colon ne convient pas nécessairement à tout le monde. Aussi *Paris-Canada* abonde de mises en garde visant à décourager ceux qui manquent de sérieux. Curieusement, les apologistes de la colonisation sont les premiers à émettre des réserves. Sans doute autant par souci de dire la vérité que pour éviter de froisser les autorités françaises. Il leur faut en effet éviter de donner raison aux critiques qui les accusent de cacher les difficultés du travail de la terre. Il est même arrivé que *Paris-Canada* publie une note afin de mettre en garde contre des agents de colonisation non autorisés qui recrutent en Angleterre.³⁴ Auguste Bodard constate que seuls les immigrants ayant déjà été

³² *Paris-Canada*, vol. 23, no 16-17, 1^{er} octobre 1904, p. 4.

³³ *Paris-Canada*, vol. 14, no 15, 1^{er} septembre 1896, p. 2.

³⁴ *Paris-Canada*, vol.21, no 5, 1^{er} mars 1903, p. 2.

des cultivateurs réussissent : « Ceux qui se plaignent sont ceux qui ayant habité les villes et n'ayant jamais cultivé trouvent l'ouvrage dur [...] sur neuf familles françaises à Whitewood, plus de la moitié n'ont jamais cultivé et elles se plaignent quand c'est de leur faute »³⁵. Par contre, il soutient que les paysans français eux « réussissent toujours »³⁶. Dans la conférence du Dr Mac Grégor, nous pouvons lire : « Au reste, mieux vaut dire de suite que ceux qui n'ont pas une forte dose d'énergie et de courage à leur disposition pour supporter les difficultés du commencement, font mieux de rester ici »³⁷. Il ajoute « Je ne puis ni ne dois lui cacher qu'il éprouvera un froid dont on n'a aucune idée ici »³⁸.

Les idées reçues concernant le climat canadien semblent en effet constituer un obstacle de taille à l'émigration. Pratiquement tous les articles tentent de rassurer le lecteur sur ce point. En règle générale, on fait valoir les avantages du froid sec des prairies sur l'humidité de l'hiver français. Certes, l'hiver est froid, mais il est surtout « sain et vivifiant »³⁹ et le climat est « d'une salubrité sans pareille »⁴⁰. Et puis la saison froide n'a pas que des désavantages. Comme le fait si bien remarquer Darbois : « L'hiver c'est la vie et la joie du Canadien ».⁴¹ *Paris-Canada* ne manque jamais une occasion pour démontrer que le prétendu climat rigoureux tient plus de la légende que d'autre chose. À cette fin, la revue publie assez fréquemment des informations sur la météo des différentes provinces. De toute façon, comme le mentionne une lettre attribuée à un pionnier de l'Ouest, « la prodigieuse fertilité du sol compense largement la rigueur des hivers »⁴².

³⁵ *Paris-Canada*, vol. 4, no 33-34, 1er septembre 1887, p. 3.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Paris-Canada*, vol. 1, no 27, 10 décembre 1884, p. 1.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Paris-Canada*, vol. 3, no 29, 26 août 1886, p. 4.

⁴⁰ *Paris-Canada*, vol. 15, no 6, 15 mars 1897, p. 5.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Paris-Canada*, vol. 3, no 2, 20 Janvier 1886, p. 3.

3.1.4 Un pays francophone

Comme nous pouvons le constater, *Paris-Canada* favorise nettement l'émigration dans le Nord-Ouest aux dépens de la province de Québec. Sur les 26 articles incitant à l'émigration française, un seul, composé de lettres de colons établis à Verdun, Verchères et Sainte-Anne de la Pocatière, est consacré exclusivement à la province de Québec.⁴³ Pourtant, à partir de l'année 1899, la province de Québec dispose elle aussi d'une publicité dans les pages de *Paris-Canada*. Elle fournit les informations suivantes :

Canada. Gouvernement de la province de Québec. – Vastes territoires à coloniser-Riches régions minières et forestières de toutes sortes. Terres d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les marchés locaux et étrangers. Les colons agriculteurs peuvent pour quinze cents francs environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée. Les terres du gouvernement valent de 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres (environ 40 hectares). La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la pâte à papier (pulpe), d'une qualité supérieure. [...] La population de la province de Québec est de langue française surtout. [...]⁴⁴

Cette publicité, sans le vouloir, montre les avantages de l'émigration dans l'Ouest sur celle de l'Est du Canada. On peut en effet se demander pourquoi le colon potentiel choisirait de payer pour une terre partiellement défrichée alors qu'une autre publicité, placée sur la même page, lui offre une terre complètement gratuite. On donne parfois de brèves informations sur les régions de colonisation de la province, mais elles font rarement l'objet d'articles de fond. D'un autre côté, les différentes régions de l'Ouest peuplées par des francophones sont à l'honneur. Il s'agit évidemment de montrer que le colon français ne sera pas totalement isolé au milieu d'une population anglaise. Dans une lettre qu'il écrit lors d'un voyage d'études sur les possibilités de colonisation, Foursin Escandre remarque l'importance de la présence francophone dans l'Ouest canadien : « Je rencontre partout des Canadiens français et des Français. Dans le delta de l'embouchure du Fraser, près de New-Westminster, j'ai fait la connaissance d'un Savoyard, M. Guichon, dont la fortune est estimée à un million de francs,

⁴³ *Paris-Canada*, vol. 6, no 9, 1^{er} juillet 1889, p. 4.

⁴⁴ *Paris-Canada*, vol. 17, no 1, 15 mai 1899, p. 7.

il a une terre de 1,100 acres et des propriétés en ville. C'est un très brave homme et très français »⁴⁵. Il est donc possible, en suivant l'exemple de cet homme et des Canadiens français déjà installés, de demeurer français dans l'Ouest du pays. Évidemment, la plupart des colons donnés en exemple dans *Paris-Canada* ont des patronymes francophones. Des nouvelles sur la production agricole canadienne sont souvent tirées de journaux francophones de l'Ouest comme *Le Manitoba* de Saint-Boniface.⁴⁶ La revue publie fréquemment des chiffres tirés du recensement informant sur le nombre de francophones et de catholiques au Canada⁴⁷. Auguste Bodard se montre particulièrement enthousiaste face au développement des régions francophones de l'Ouest : « Il y a une école française avec 20 élèves, tout prouve qu'il y a de l'avenir pour nos Canadiens dans ces parages »⁴⁸. L'on publie également une lettre de l'écrivain français Rameau de Saint-Père, sur lequel nous reviendrons, qui prédit que « la rivière Rouge deviendra un jour un second Saint-Laurent »⁴⁹. Ces arguments sont constamment appuyés par la publication de témoignages de colons déjà installés.

3.1.5 Témoignages de réussites

Selon l'historien Bernard Pénisson, les lettres de colon constituent l'un des moyens de propagande les plus efficaces de la revue.⁵⁰ Il émet toutefois des doutes sur l'authenticité de l'une de ces lettres, qu'il qualifie de « tract publicitaire habilement déguisé »⁵¹. Il est vrai que ces lettres, loin de se limiter à la description des conditions de vie et de réussite matérielle, donnent fréquemment des conseils sur la marche à suivre afin d'émigrer au Canada. Certaines, comme cette « Lettre d'un colon du Nord-Ouest »⁵² publiée dans le

⁴⁵ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 29 novembre 1890, p. 4.

⁴⁶ *Paris-Canada*, vol. 5, n 9-10, 8 mars 1888, p. 2.

⁴⁷ *Paris-Canada*, vol. 10, no 1, 18 juin 1892, p. 2.

⁴⁸ *Paris-Canada*, vol. 4, no 33-34, 1er septembre 1887, p. 3.

⁴⁹ *Paris-Canada*, vol. 5, no 37, 18 octobre 1888, p. 5.

⁵⁰ Bernard Pénisson, «L'Émigration française au Canada 1882-1929», *loc. cit.*, p. 60

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Paris-Canada*, vol. 3, no 2, 20 janvier 1886, p. 3.

numéro du 20 janvier 1886, reprennent presque mots à mots les arguments de conférences sur l'immigration publiée ultérieurement. Attribuée à un colon anonyme, elle cherche visiblement à attirer des émigrants potentiels :

« Je pense que si beaucoup de gens savaient combien le voyage est en somme peu difficile, ils se décideraient bien plus facilement à émigrer. Les hommes de peine de toutes classes, les servantes et les laboureurs sont sûrs de trouver de l'emploi en peu de temps. [...] nos fermiers du pays de Galles auraient tout avantage à venir s'établir ici. [...] Qu'il y ait eu ça et là quelques mécomptes, cela était inévitable, car tous les hommes n'ont pas les mêmes aptitudes ni la même persévérance. Mais celui qui veut travailler, et se contenter du nécessaire pendant deux ou trois ans, est sûr de réussir »⁵³.

L'invitation à l'émigration, la mise en garde habituelle sur la difficulté du travail et l'absence de signature peuvent en effet nous faire douter de l'existence de ce colon. Pourtant cette lettre n'est pas nécessairement fausse. Peut-être que ce colon a simplement gardé en mémoire les paroles de l'agent d'immigration ou du tract qui l'a décidé à partir. Peut-être est-il réellement satisfait de son sort. Nous ne croyons pas que l'authenticité de ces lettres doit systématiquement être mise en doute. Il faut prendre en compte que les lettres publiées dans la revue ne sont pas spontanées. Il s'agit surtout de témoignages demandés par les agents d'immigration afin de servir un but précis : inciter leurs compatriotes à émigrer dans l'Ouest canadien. Dans ces conditions il est normal que le contenu de ces lettres soit imprégné de propagande. La revue publie parfois une pleine page de ces lettres de colons. Par exemple, trois longues lettres sont publiées dans le numéro du 1^{er} mai 1905 sous le titre « opinion de colon »⁵⁴. Elles proviennent de Français ayant bien réussi leur installation dans l'Ouest canadien. Le fait qu'elles aient été demandées par J. Obed Smith, commissaire à l'immigration à Winnipeg, explique leurs ressemblances sur le fond. Ces colons savent très bien ce que l'on attend d'eux : « Le monsieur qui m'approche à ce sujet, ayant réussi à me convaincre qu'il est de mon devoir de faire connaître le Nord-Ouest canadien à mes compatriotes, je vais me mettre à l'œuvre et répondre à la liste des questions auxquelles il

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Paris-Canada*, vol. 24, no 6, 1^{er} mai 1905, p. 4.

m'a demandé de répondre »⁵⁵. Ce questionnaire devait être assez précis puisque tous mentionnent des débuts modestes sur un lot gratuit, la fertilité du sol et la réussite qui vient après quelques années. Chacune des lettres mentionne les préjugés de certains Français concernant la colonisation du Canada. L'un d'eux écrit : « Je n'ignore pas qu'en France on reçoit avec incrédulité les rapports qui viennent d'ici concernant les grands avantages qu'offre le Nord-Ouest canadien aux colons; mais à cela je ne connais pas de remède : que les incrédules fassent comme l'apôtre Thomas, qu'ils y viennent voir »⁵⁶. Il décrit le Canada comme un pays égalitaire, « dépourvu des préjugés de nationalité ou de religion » où « les Français sont tous à l'aise et contents d'être venus »⁵⁷. Un autre écrit : « Personne ne semble songer à s'en retourner. Il n'y a guère que la première année qu'on est atteint du mal du pays qu'on a quitté »⁵⁸. Ces lettres constituent la meilleure parade contre ceux qui accusent les agents d'immigration d'attirer les Français par des mensonges sur les possibilités de réussite. Toutefois, sans mettre en doute l'authenticité de ces lettres nous reconnaissons avec Bernard Pénisson qu'elles ont tout du tract publicitaire. Nous pouvons y relever la plupart des thèmes chers à la propagande canadienne; les lots gratuits, l'égalité, les libertés politiques et même les mises en garde sur le climat et la difficulté du travail des champs. Ces lettres, en fournissant des exemples crédibles de réussite française dans la prairie canadienne, servent à merveille l'objectif de la revue. Elles montrent que ces Français ont eue raison de quitter leur pays pour l'Ouest canadien, où ils contribuent au dynamisme des communautés francophones déjà installées. S'ajoutant aux articles sur l'Ouest francophone, ces témoignages servent également à confirmer une idée qui revient fréquemment dans les pages de *Paris-Canada* : peupler le Canada c'est aussi participer à l'expansion du fait français et à la grandeur de la France.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

3.1.6 Colonisation et colonialisme

L'un des aspects les plus intéressants des relations franco-canadiennes de cette époque tient au lien qui existe entre l'intérêt pour le Canada et l'essor de l'idée coloniale dans la III^e république. Le directeur de *Paris-Canada* n'ignore pas les avantages qu'il peut tirer en inscrivant son action dans la continuité du mouvement colonial français. Aussi, dès 1886, les pages de publicité de la revue contiennent des réclames pour les revues coloniales françaises *L'expansion coloniale* et *La revue française de l'étranger et des colonies*.⁵⁹ Mais ce lien avec le colonialisme français produit également des effets négatifs. La crainte de voir les Français émigrer au Canada provoque en effet de vives réactions de la part des autorités françaises. Le problème se pose de la façon suivante : la France ne devrait-elle pas s'occuper de ses propres colonies avant de songer à peupler celles de la Grande-Bretagne? *Paris-Canada* répond évidemment par la négative à cette interrogation légitime. Le 15 mai 1899, la revue publie en première page une lettre de Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères de France de 1890 à 1898, consacrée à ce problème.⁶⁰ Ce dernier constate, avec une certaine amertume, les avantages offerts par l'émigration vers le Canada sur celle dirigée vers les colonies françaises « peu connues » et trop exotiques.⁶¹ Selon l'ancien ministre, le Canada a pour lui l'avantage de disposer d'une importante population francophone et, surtout, d'être une colonie déjà faite : « les conditions de la vie y sont connues, normales; c'est une de ces régions où la vie civilisée se confond, pour ainsi dire, avec la vie d'aventures, et, en somme, si hardi pionnier que l'on soit, on n'est pas fâché de sentir, non loin, la puissance de la société et l'autorité de la loi »⁶². Gabriel Hanotaux souhaite vivement le développement des colonies françaises, mais en attendant il considère que l'émigration au Canada est un demi mal. Car, somme toute, le Canada « quoique séparé de nous, nous est toujours cher, et qu'il entretient, en terre américaine, l'orgueil et l'honneur du nom français »⁶³. Dans l'éditorial du

⁵⁹ *Paris-Canada*, vol. 3, no 2, 20 janvier 1886, p. 7.

⁶⁰ *Paris-Canada*, vol. 17, no 1, 5 mai 1899, p. 1.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

1^{er} mars 1903, Hector Fabre expose sa propre conception des avantages offerts par le Canada sur les colonies françaises. Avec ironie, il se moque de la nostalgie du boulevard parisien qui, selon lui, frappe systématiquement les coloniaux français. Selon Fabre, le problème « c'est que la Tunisie est trop près de la France. Les facilités pour en revenir et y retourner, sont trop grandes. »⁶⁴. De façon péremptoire, Hector Fabre soutient que les colons français qu'il a envoyés au Canada ne songeraient jamais à revenir en France. Séparés de la France par l'Atlantique, les colons canadiens n'entretiennent pas cette nostalgie du boulevard, « ils lui préfèrent la prairie! »⁶⁵. Aussi, selon *Paris-Canada*, la colonisation française au Canada constitue, à l'image du Canada français, un succès durable. Cependant, le peuplement du Canada est loin d'être la priorité des Français intéressés par les questions coloniales. Pour eux, l'ancienne colonie française, exemple d'une colonisation de peuplement réussie, revêt surtout une valeur symbolique. L'héroïsme du temps de la Nouvelle-France et la perte de la colonie aux mains des Anglais constituent un exemple et un avertissement pour la colonisation actuelle. Une conférence du vice-amiral Thomasset, qui a effectué une mission au Canada à bord de la *Magicienne* en 1874, publiée dans le premier numéro de la revue résume parfaitement l'impression, teintée d'admiration et de regret pour la colonie perdue, que les partisans du colonialisme français ont du Canada :

Le Canada! Qui de nous, en prononçant ce nom, ne se sent pas profondément ému? Le Canada! C'est l'oeuvre française par excellence; c'est la plus belle colonie que nous ayons fondée, et, disons-le hautement nos compatriotes ne sont pas les coupables, si en débarquant sur les rives du Saint-Laurent, nous éprouvons l'amer regret de fouler un sol anglais. Nos colons, mais ils ont lutté jusqu'à la mort, pour conserver à la couronne de France son plus riche joyau. La couronne les a laissés mourir sans autre préoccupation. Le Canada, c'est la réponse à faire à cette ineptie : Les Français sont incapables de coloniser.⁶⁶

⁶⁴ *Paris-Canada*, vol. 21, no 5, 1 mars 1903, p. 1.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 1.

Tournée vers ses propres colonies, la France n'en oublie pas le Canada pour autant. Alors que les milieux intéressés par les questions coloniales, pourtant sympathiques au Canada, s'opposent au recrutement massif d'émigrants français, la mise en place de liens commerciaux, dans le sillage de la mission de la *Capricieuse*, bénéficie de son côté d'un appui constant.

3.2 Le commerce : la bonne volonté s'avère insuffisante.

Malgré les appuis dont elles disposent dans le milieu politique français les relations commerciales entre la France et le Canada ne connaissent guère plus de succès que les tentatives de recrutement d'émigrants. En dépit de l'action des consuls en poste à Québec et Montréal, ce commerce demeure en effet fort marginal. De 1876 à 1880, les importations françaises au Canada ne totalisent que 1,7% du commerce canadien. Elles atteindront 2,7 % pour la période 1906 - 1910.⁶⁷ Les exportations canadiennes vers la France sont encore plus insignifiantes puisqu'elles ne dépasseront jamais les 0,8 % du total des exportations canadiennes.⁶⁸ Grâce à l'initiative du premier ministre québécois Adolphe Chapleau, les liens se resserrent au début de la décennie 1880. Afin de développer les liens commerciaux, Pierre René Georges Dubail, consul de France à Québec, fonde en 1886, avec l'aide de Chapleau et du commissaire Fabre, une chambre de commerce française à Montréal.⁶⁹ Elle connaît un certain succès, mais ne réussit pas à faire véritablement décoller les importations françaises. Le fait est que de nombreux Canadiens français sont favorables à l'essor du commerce avec la France, mais, comme le fait remarquer Guénard-Hodent : « au Canada, les milieux anglais qui détenaient alors toutes les affaires importantes montrèrent peu d'empressement à suivre l'élan des Canadiens français »⁷⁰.

⁶⁷ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *loc. cit.*, p. 64.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 66.

⁶⁹ Jean Vinant, *De Jacques Cartier à Péchiney : Histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard & associés éditeurs, 1985, p. 55.

⁷⁰ Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p. 13.

Deux traités de commerce sont tout de même conclus entre le Canada et la France : la convention du 6 février 1893 et le traité du 19 septembre 1907. Ces deux traités ont en commun une mise en œuvre extrêmement longue et laborieuse. La convention de 1893 est ratifiée par la Chambre des communes le 4 octobre 1895, soit deux ans après sa négociation.⁷¹ Elle consiste en une série de réductions douanières que s'accordent mutuellement la France et le Canada. Son application pose le problème de l'absence de lignes de navigation directe. Les réductions douanières négociées par le traité ne s'appliquent qu'aux marchandises importées ou exportées directement. La mise en place d'une telle ligne devient rapidement la condition nécessaire à tout essor du commerce. La faiblesse du trafic ainsi que les investissements nécessaires rendent l'opération extrêmement risquée. Plusieurs tentatives sont faites à partir de 1883. En 1893, la *Compagnie Franco-Canadienne* installe une ligne qui fait le parcours Rouen – Québec-Montréal en passant par Saint-Pierre et Miquelon. En 1901, la *Franco-Canadian Steam Navigation*, compagnie franco-canadienne, bénéficie d'une subvention du gouvernement fédéral pour une ligne, Le Havre-Montréal.⁷² Ces lignes périclitent en raison de la faiblesse des échanges entre les deux pays. De plus, il apparaît que des marchands anglais s'opposent à la création d'une ligne directe qui ne peut que nuire au trafic entre Montréal et Liverpool.⁷³ Ce n'est qu'en 1905, grâce à une subvention offerte à la compagnie Allan, qu'une ligne directe peut être établie de façon durable.⁷⁴

En 1907, les gouvernements canadiens et français veulent conclure un nouveau traité pour remplacer la convention de 1893 devenue obsolète. Négocié le 19 septembre 1907, le traité n'est signé que le 23 janvier 1909.⁷⁵ Outre le fait qu'il touche un plus grand nombre de marchandises, ce second traité se distingue de la convention de 1893 par la part occupée par

⁷¹ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *loc. cit.*, p. 53.

⁷² Maurice Guénard-Hodent, *op.cit.*, p. 15.

⁷³ Philippe Prévost, *Les relations franco-canadiennes de 1886 à 1911*, Mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1984, p. 126.

⁷⁴ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *loc. cit.*, p. 63.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 61.

le Canada lors de sa négociation. En fait, la participation de la Grande-Bretagne se limite à signer le traité une fois la négociation terminée.⁷⁶ Cela constitue sans aucun doute un moyen pour les libéraux d'affirmer la marge de manoeuvre dont dispose le Canada au sein de l'empire britannique. Il faut toutefois mentionner que ces traités reposent également sur des motifs bien plus prosaïques. Les recherches de l'historien Philippe Prévost soulignent en effet le caractère électoraliste que peut avoir l'ouverture sur la France dans le contexte des conflits linguistiques canadiens de la fin du XIXe siècle. Le premier ministre Laurier en 1907, tout comme Thomson en 1893, aurait imaginé un projet d'accord commercial avec la France afin de conserver l'appui des éléments francophones de son parti. Dans les deux cas, le développement des relations commerciales avec la France a en quelque sorte servi à ménager l'élément francophone du Canada dont les droits linguistiques étaient attaqués au Manitoba.⁷⁷

En résumé, malgré l'existence d'un commissariat canadien à Paris, puis d'une Chambre de commerce française à Montréal à partir de 1886, le commerce entre les deux pays demeure un phénomène fort marginal. Le développement du commerce avec la France est loin de faire partie des priorités du gouvernement fédéral. La lenteur de la ratification des deux traités en témoigne. Malgré, ou peut-être en raison de ces difficultés, le thème des échanges commerciaux avec la France occupe une place importante dans les pages de *Paris-Canada*. Rappelons que dès le premier numéro, Hector Fabre invitait les Français à venir au Canada « y reprendre pied dans le commerce et l'industrie »⁷⁸. Ce n'est pourtant qu'à partir de l'année 1893, date de la négociation du premier traité de commerce, que le sujet commence à être véritablement développé dans la revue. Dans notre échantillon nous avons dénombré 35 articles consacrés à la question du commerce franco-canadien. Vingt-six de ces articles ont été classés avec la catégorie économie comme sujet principal. La question de la ligne directe figure dans 11 articles alors que 9 articles sont consacrés aux traités de commerce. Le reste consiste en différents rapports sur les possibilités d'investissement et sur

⁷⁶ Philippe Prévost, *op. cit.*, p. 99.

⁷⁷ Philippe Prévost, *op.cit.*, p. 119, 141.

⁷⁸ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p.1.

les opportunités commerciales offertes au Canada. Ces chiffres ne prennent pas en compte le « Bulletin financier », colonne de chiffres placée en dernière page de façon intermittente. Celui-ci donne la valeur des chemins de fer canadiens et du Crédit foncier franco canadien, mais également le rendement de certains fonds d'État français et des actions du canal de Panama.⁷⁹

Ce sont surtout les éditoriaux consacrés aux traités de commerce et à la création d'une ligne de navigation directe qui retiennent notre attention. Le commissaire sait parfaitement profiter de la sympathie des Français pour le Canada en présentant la question du commerce avec le Canada comme une sorte de devoir patriotique de la part de la France. Plus souvent qu'autrement, le passé de la colonie et l'affection qu'elle porte à la France remplacent comme argument le rendement et les profits anticipés par le commerce.

3.2.1 « Faire agir les intérêts derrière les sentiments »

L'objectif des manœuvres commerciales du Canada en France peut se résumer à cette idée que Guénard-Hodent attribue au premier ministre Chapleau : « faire agir les intérêts derrière les idées et les sentiments »⁸⁰. Le développement du commerce franco-canadien, contrairement au recrutement d'émigrant, bénéficie en effet de nombreux appuis dans les milieux officiels français. Nous savons que les consuls français en poste à Québec, ceux-là même qui s'appliquent à contrer l'émigration française au Canada, encouragent activement le développement du commerce.⁸¹ Ce qui fait dire à l'historien Bernard Pénisson : « n'y a-t-il pas cependant contradiction à vouloir développer le négoce tout en freinant le maigre filet migratoire »⁸². Contradiction ou pas, *Paris-Canada* profite de cette sympathie et publie à quelques occasions les commentaires de Français favorables aux échanges commerciaux avec

⁷⁹ *Paris-Canada*, vol. 2, no 28, 15 juillet 1885, p.2.

⁸⁰ Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p. 5.

⁸¹ Il arrive que *Paris-Canada* publie les articles des Consul français sur le sujet. Comme celui de Henry Dallemagne dans le numéro du 15 janvier 1908. *Paris-Canada*, vol. 27, no 1, 15 janvier 1908, p. 2.

⁸² *Ibid.*, p. 34.

le Dominion britannique. Par exemple, à l'occasion de l'inauguration de l'une des premières tentatives de création d'une ligne de navigation directe, la revue publie une lettre du Syndicat Maritime et Fluviaux de France qui fait part de son intention de former une délégation « avec le ferme espoir qu'il se trouvera dans nos rangs un nombre notable de représentants de notre commerce et de notre industrie pour aller, en cette circonstance, affirmer au Canada la vitalité de notre pays »⁸³. *Paris-Canada* publie également les articles de la presse française favorables au commerce franco-canadien. Ainsi, dans le numéro du 15 juillet 1901 nous pouvons lire dans un article extrait du quotidien *Le temps* :

La mise en valeur de notre domaine colonial [...] ne doit pas nous faire perdre de vue l'intérêt qu'il peut y avoir à développer nos échanges avec les autres nations des deux continents. Parmi elles, il en est une qui, tout en étant placée sous l'autorité politique de l'Angleterre, doit nous attirer d'une manière toute particulière, parce que l'âme qui y domine est l'âme française : nous voulons parler du Canada. Il ne peut être indifférent pour nous, aussi bien du point de vue moral qu'au point de vue économique, de voir se resserrer de plus en plus les liens traditionnels qui nous attachent à notre ancienne colonie.⁸⁴

Il est vrai que les enjeux du commerce franco-canadien, tel que présentés dans les pages de *Paris-Canada*, dépassent largement le domaine des seuls intérêts économiques. Un peu comme le voyage de *La Capricieuse* en 1855, la conclusion d'un traité de commerce et la mise en place d'une ligne de navigation prennent, du côté canadien, une valeur symbolique qui dépasse largement les intérêts économiques en jeu. Hector Fabre le mentionne déjà en 1885 : « Aux yeux des Canadiens français, des paquebots venus de France, chargeant ou déchargeant des cargaisons sur les quais de Montréal ou de Québec, sont l'image même des liens qui, après un siècle et quart de rupture, ont de nouveau réuni la France au Canada »⁸⁵. Cette phrase, qui allie les intérêts économiques au patriotisme, est un bon exemple de la stratégie de la revue en ce qui concerne la promotion du commerce. Il s'agit de montrer que la France a le devoir d'être présente dans l'économie de ce pays où une grande partie de la population lui demeure si attachée. Comme lors de la promotion de l'émigration, la revue

⁸³ *Paris-Canada*, vol. 2, no 28, 15 juillet 1885, p. 2.

⁸⁴ *Paris-Canada*, vol. 19, no 14, 15 juillet 1901, p. 2.

⁸⁵ *Paris-Canada*, vol. 2, no 28, 15 juillet 1885, p. 2.

souhaite profiter du nationalisme et des sympathies françaises pour le Canada. Nous pouvons également affirmer que cet investissement émotif des Canadiens cache une forme de mise en garde à peine voilée : un manque d'intérêt de la France pourrait facilement blesser l'orgueil national des Canadiens français. Les nombreux appels au sentiment et à la solidarité nationale seraient-ils une forme de chantage émotif auquel se livre *Paris-Canada*?

Sans remettre en cause la bonne foi des Canadiens, nous devons admettre qu'il y a un peu de ça. *Paris-Canada* ne manque jamais une occasion pour souligner l'influence positive des liens culturels et ethniques sur toutes opérations financières ou commerciales. Les appels aux sentiments, que l'historien Bernard Pénisson n'hésite pas à qualifier de « pressions psychologiques »⁸⁶, constituent en effet le principal argument utilisé en faveur du commerce franco-canadien. Pénisson parle même d'une « arme utilisée non sans roublardise »⁸⁷ par les Canadiens afin de profiter de « la mauvaise conscience des Français »⁸⁸ coupables d'avoir abandonné le Canada en 1763. Bien que notre échantillon ne comporte aucun exemple d'une accusation aussi poussée, nous devons reconnaître que *Paris-Canada* s'est effectivement livré à une forme de chantage émotif. Le passé français de la colonie britannique constitue l'arrière-plan obligatoire de tous les discours sur les possibilités de commerce. Il arrive même que la revue triche un peu avec la réalité du sentiment francophile des Canadiens, par exemple, en 1905, lorsque la diminution des importations canadiennes en Allemagne est attribuée à l'intérêt de sa population pour la France.⁸⁹ En réalité, l'augmentation des importations françaises et la diminution des importations allemandes sont le résultat de l'imposition en 1903 d'une taxe de 33,3 % sur les produits allemands.⁹⁰ Quoiqu'il en soit, et même s'il s'agit d'une sympathie intéressée, la sincérité des sentiments canadiens ne doit pas être mise en doute. Les liens économiques sont tout

⁸⁶ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *loc. cit.*, p. 45.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Paris-Canada*, vol. 2, no 24, 15 novembre 1905, p. 2.

⁹⁰ Bernard Pénisson, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », *loc. cit.*, p. 70.

simplement considérés comme l'aboutissement normal des liens qui existent déjà sur le plan culturel. Comme le mentionne Hector Fabre dans un discours prononcé en 1893 lors des fêtes de Champlain à Laroche : « L'influence des intérêts est sans doute dominante, à notre époque; mais, dans un pays d'origine française, on peut toujours compter que les sentiments ne seront pas réduits à l'impuissance : à certains jours ils prennent pied et mènent les intérêts »⁹¹. Fabre réaffirme cette idée de la supériorité des sentiments sur les intérêts lors d'un éditorial de 1898 au sujet de la création d'une ligne directe de navigation franco-canadienne. Tout en flattant l'orgueil patriotique de ses lecteurs, Fabre souhaite les convaincre qu'en matière de commerce :

Ce qui prime tout le reste, c'est le désir du Canada de nouer avec la France des relations intimes et plus constantes, c'est de se rapprocher du grand pays dont le génie l'attire. L'affaire serait médiocre, qu'il faudrait tout de même la faire, mais elle est bonne, excellente même, et il souhaite la voir sur pied. [...] Le Canada n'oublie pas un instant, la France ne saurait ignorer le sentiment qui nous guide dans nos tentatives de rapprochement et d'ententes avec elle, qu'il s'agisse de relation comme celles que crée la visite de nos ministres en France ou des marins français au Canada, de traité de commerce ou de création d'un service maritime. C'est toujours et plus qu'un mouvement d'intérêt; c'est un mouvement général de sympathie, un élan d'inaltérable affection.⁹²

3.2.2 Une approche pragmatique

Le culte du passé colonial et les appels au sentiment permettent sans doute de faire de beaux discours, mais est-ce vraiment la stratégie à adopter pour convaincre les investisseurs français du dynamisme de l'économie canadienne? En perpétuant l'image d'un Canada plus sensible à l'affection de l'ancienne mère patrie qu'aux intérêts économiques se pourrait-il que *Paris-Canada* s'éloigne de son objectif? Il ne faut pas oublier que la fin du XXe siècle, ponctuée par ces grandes fêtes du progrès que sont les expositions universelles, est une époque marquée par le triomphe de la science, de la technique et du pragmatisme. Il apparaît évident que les sentiments et la sympathie envers le Canada ne peuvent justifier à eux seuls la mise en place d'un vaste mouvement d'échange commercial. La revue adopte donc un

⁹¹ *Paris-Canada*, vol. 11, no 5, 26 août 1893, p. 2.

⁹² *Paris-Canada*, vol. 16, no 7, 1er avril 1898, p. 1.

double discours qui, malgré ses contradictions apparentes, s'assemble en un tout cohérent. D'une part, on entretient le culte du passé colonial et de l'autre, on parle d'un pays jeune à l'économie dynamique. Paul Fabre, lors de l'éditorial du retour de la revue en 1896, donne les raisons qui justifient ce discours plus pragmatique sur le commerce franco-canadien :

Nous sommes cependant en un siècle pratique. La première place appartient moins aux livres qui portent la lumière dans les esprits, qu'aux intérêts qui apportent la prospérité dans les affaires. Par le fait des exigences de la vie moderne, les capitaux sont plus recherchés que les chefs-d'œuvre. [...] Sans rester moins passionnée pour le mouvement intellectuel pour ce côté si séduisant du génie français dont le monde entier subit le charme, l'attention doit toujours être ouverte sur le côté positif des choses, source de la prospérité et de la force⁹³.

Le commissaire Hector Fabre, sans jamais véritablement abandonner les appels aux sentiments, adopte quelquefois un discours qui se veut plus pragmatique. Dans un article sur le pavillon canadien lors de l'exposition universelle de 1900, il écrit : « C'est comme pays d'avenir que nous devons nous révéler aux spectateurs »⁹⁴. Sans doute influencé par l'esprit de l'exposition, il tient alors un discours complètement opposé à ses habituelles envolées sur les liens historiques entre la France et le Canada. Il va jusqu'à se réjouir du caractère pratique de la section canadienne : « Nos mines, nos forêts, toutes nos ressources, en un mot, voilà ce qu'il fallait montrer »⁹⁵. Hector Fabre ne peut toutefois s'empêcher d'ajouter : « Le souvenir flotte au-dessus de ces réalités » et « ceux qui ont le culte du passé n'auront qu'à se souvenir pour retrouver, derrière le rideau tiré sur le passé, les horizons d'autrefois »⁹⁶. Un an plus tard, la revue publie une conférence prononcée par Darbois lors des fêtes canadiennes de Rouen dans lequel il décrit le Canada comme un pays qui a « En même temps, le charme de l'ancienne France et la vie débordante d'un peuple jeune »⁹⁷. Darbois soutient que si le mot « Progrès » est celui qui convient le mieux pour définir le Canada, il s'agit d'« Un progrès français, un progrès sûr de soi, qui n'a pas rompu avec la tradition de la race, mais la

⁹³ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1er février 1896, p. 1.

⁹⁴ *Paris-Canada*, vol. 17, no 24, 1er juin 1900, p. 1.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Paris-Canada*, vol. 19, no 14, 15 juillet 1901, p. 3.

continue au contraire, la pousse en avant, pour toutes les conquêtes de la vie matérielle et pratique, élargit ses horizons »⁹⁸. Le Canada, pays jeune dont la population française remonte pourtant au XVII^e siècle, serait tout à la fois ancien et moderne. De cette façon, la nécessité d'émouvoir les Français en présentant le Canada comme un morceau demeuré intact de la vieille France n'entre pas en contradiction avec le discours économique qui doit insister sur le dynamisme et la modernité du Canada. Il s'agit d'une approche réaliste qui, sans nier la force des sentiments, ne leur fait pas jouer le premier rôle. Cette approche réaliste des relations franco-canadiennes s'incarne tout particulièrement dans les traités de commerce et la création d'une ligne de navigation directe.

3.2.3 Les traités et la ligne de navigation directe

La signature d'une convention commerciale entre la France et le Canada le 6 février 1893 fait naturellement l'objet d'une attention toute particulière de la part de la revue. Au début, Hector Fabre ne tarit pas d'éloges pour ce traité, qui est « le premier que notre pays ait conclu avec un pays d'Europe. »⁹⁹. Il écrit dans son éditorial du 11 février 1893 : « Cette convention, qui va être tout de suite soumise aux parlements des deux pays et ratifiés sans retard, nous en sommes convaincus, marquera une ère nouvelle dans leurs relations commerciales. [...] Notre patriotisme se réjouit que ce soit avec la France que le Canada ait fait son premier traité de commerce »¹⁰⁰. Dès le départ, cette convention s'accompagne d'un projet de ligne de navigation directe dont la mise en place, selon Fabre, est imminente. Ce sera l'éphémère *Compagnie Franco-Canadienne* inaugurée le 24 août à Rouen.¹⁰¹ Elle occupe la place laissée vacante par la *Compagnie Canadienne-Française de navigation à vapeur* auquel la revue avait consacré quelques articles lors de sa création en juillet 1885.¹⁰² L'échec commercial de ces lignes de navigation, puis la lenteur de la ratification du traité ont

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Paris-Canada*, vol. 10, no 17, 11 février 1893, p. 1.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Paris-Canada*, vol. 11, no 5, 26 août 1893, p. 2.

¹⁰² *Paris-Canada*, vol. 2, no 27, 15 juillet 1885, p. 2.

dû rapidement insuffler une bonne dose de réalisme à l'enthousiasme initial du commissaire canadien. Lorsque la convention est enfin ratifiée, le 4 octobre 1895, Hector Fabre exprime sa satisfaction, mais également une exaspération bien compréhensible. La publication de *Paris-Canada* étant suspendue lors de la ratification, il écrit dans sa chronique du 1^{er} septembre 1896 :

Pour ceux qui ont suivi les diverses phases des négociations qui ont fini par aboutir, après quinze ans d'attente, à la conclusion d'un traité de commerce, la satisfaction a été complète lorsqu'enfin cette convention si lente à venir a été mise en opération. Ils n'ont pas songé à se dire qu'elle était incomplète et qu'elle aurait pu s'étendre à plus d'objets d'échanges. Ceci n'est plus qu'une affaire de temps et de graduel développement. Le premier pas est heureusement franchi; on croyait par moment y arriver jamais. Vous souvient-il, par exemple, de la rupture des négociations Galt?¹⁰³

Toutefois, les difficultés rencontrées n'empêchent pas Paul Fabre d'écrire dans le même numéro que : « Le mouvement de rapprochement entre le Canada et la France que symbolise notre titre est maintenant accompli. Le traité de commerce, en pleine opération, le consacre de façon définitive »¹⁰⁴. Paul Fabre exprime parfaitement l'ampleur des attentes que *Paris-Canada* met dans ce traité. Avec un enthousiasme immodéré il ajoute : « C'est une date décisive dans nos relations : les intérêts prennent la place qu'occupaient jadis les sentiments seuls »¹⁰⁵. Or, pour que cela devienne une réalité il faudrait pouvoir compter sur une ligne de navigation directe rentable et, surtout, durable. Ce qui n'est pas encore le cas en cette année 1896. En attendant, Hector Fabre continue inlassablement d'user de l'argument sentimental afin de justifier la création de cette fameuse ligne directe. Le premier avril 1898, il rappelle que « Dans cette entreprise, comme dans le traité de commerce, la France ne traite pas avec partie adverse, mais avec un allié déjà conquis [...] Ce n'est plus le débat engagé entre deux compétiteurs désireux de se ravir mutuellement quelque avantage, mais une entente tacite entre deux associés prêts à se concéder ce qui est de nature à assurer le succès commun,

¹⁰³ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1^{er} février 1896, p. 1.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

l'éclat du Pavillon »¹⁰⁶. Est-il écouté? Les arguments de Fabre réussissent-ils vraiment à attirer les investisseurs vers un commerce qui demeure, somme toute, marginal?

Il faut croire que non. Les discours patriotiques et les appels au sentiment du commissaire Fabre, pas plus que les rapports de l'agent commercial Anatole Poindron publiés et commentés dans la revue, n'ont pu venir à bout des difficultés et du manque d'intérêt des parties concernées. Après un décollage en force en 1880, les liens financiers entre la France et le Canada n'ont guère évolué depuis la fondation du Crédit Foncier Franco-Canadien. Nous pouvons lire dans le bulletin de la Chambre de commerce de française Montréal publié dans le numéro du 1^{er} novembre 1898 : « Le champ offert par le Canada au placement des capitaux français est encore peu connu et par conséquent peu exploité. »¹⁰⁷. Pourtant, *Paris-Canada* multiplie les appels et conseille même de placer soi-même son argent au Canada au moyen du prêt hypothécaire et du prêt aux municipalités. On soutient que les Français devraient prendre exemple sur les Anglais dont le montant des investissements au Canada « se chiffre par centaine de millions ».¹⁰⁸ Ce genre d'argument fait bien peu de cas de la nature du lien colonial qui justifie la prépondérance des investissements anglais. Nous constatons que, à l'exception de l'achat de l'île d'Anticosti par le français Henri Menier en 1896, peu d'investissements français importants sont mentionnés dans les pages de la revue.¹⁰⁹

Le commerce, quant à lui, souffre toujours de l'absence d'une ligne de navigation directe. Dans un rapport commenté dans le numéro du 15 avril 1904, l'agent commercial Poindron explique les échecs répétés des différentes compagnies de navigation par la vision trop générale que l'on se fait du commerce franco-canadien. Des deux côtés de l'Atlantique, les idées reçues en limitent grandement la portée :

¹⁰⁶ *Paris-Canada*, vol. 16, no 7, 1^{er} avril 1898, p. 1.

¹⁰⁷ *Paris-Canada*, vol. 16, no 21, 1^{er} novembre, 1898, p. 2.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ *Paris-Canada*, vol. 14, no 15, 1^{er} septembre 1896, p. 4.

Au Canada, on a trop longtemps cru que les produits que la France peut avantageusement exporter sont limités aux vins, eaux de vie, spiritueux, conserves, articles de Paris, tissus, modes et nouveautés pour dames, objets d'art et de luxe. Réciproquement, en France, un trop grand nombre en sont encore à se figurer que le bois et la pâte de bois constituent tout ce qu'on peut utilement tirer du Canada pour satisfaire les besoins d'importation française.¹¹⁰

Cette conception du commerce correspond pourtant à une réalité puisque le consul Henry Dallemagne écrit lui-même en janvier 1908 : « Notre commerce [...] est un commerce tout spécial, presque limité aux objets de bon goût, de luxe et d'art ». ¹¹¹ En outre, Poindron considère que le principal problème du commerce franco-canadien tient surtout au trop grand nombre d'intermédiaires, situation due à l'absence d'une ligne de navigation, et au peu de représentants de commerce présents en France. ¹¹² Force est de constater que les difficultés du commerce, des traités et de la ligne directe offrent alors un contraste saisissant avec les appels aux sentiments des éditoriaux de *Paris-Canada*.

3.2.4 Les déceptions

L'enthousiasme des premières années semble s'être largement émoussé au contact de la réalité. Aussi, lorsqu'une ligne de navigation sérieuse est enfin mise en place grâce au concours de la compagnie Allan, *Paris-Canada* n'y consacre qu'un court article qui constate : « Le service direct entre la France et le Canada a été inauguré lundi, le 24, par le Samartian, qui, pour rompre avec les fâcheuses habitudes des précédentes compagnies, est parti au jour fixé, à l'heure dite » ¹¹³. Quelques années plus tôt, le commissaire se déplaçait en personne pour assister à l'inauguration, faire des discours et rencontrer les promoteurs du projet. Cette fois, Hector Fabre ne fait même pas mention de l'événement dans son éditorial. Il faut croire que les résultats décevants des entreprises précédentes l'empêchent de se réjouir trop vite. Deux ans plus tard, la négociation d'un second traité de commerce est tout de suite

¹¹⁰ *Paris-Canada*, vol. 23, no 6, 15 avril 1904, p. 2.

¹¹¹ *Paris-Canada*, vol. 27, no 1, 15 janvier 1908, p. 4.

¹¹² *Paris-Canada*, vol. 23, no 16-17, 1er octobre 1904, p. 2.

¹¹³ *Paris-Canada*, vol. 24, no 6, 1er mai 1905, p. 1.

accueillie comme une excellente nouvelle. Hector Fabre en apprécie particulièrement la portée symbolique : « Le traité de commerce conclu avec la France en toute liberté, avec assentiment implicite de l'Angleterre, met en relief encore plus frappant notre situation vis-à-vis des autres États. Qu'est-ce donc qui nous différencie d'eux? »¹¹⁴ Dans le dernier numéro de *Paris-Canada*, quelques jours avant la signature définitive du traité, Hector Fabre doit répondre aux impérialistes qui considèrent que celui-ci « enlèverait toute valeur à la préférence accordée aux articles anglais »¹¹⁵. Constatant le peu d'intérêts de la France et les retards dans la ratification, il écrit : « Il n'y aurait donc qu'en Angleterre que les considérations de principe comme les appels de sentiments seraient mieux écoutées que la voix d'intérêts trop timorés, trop facilement alarmés point assez conscients de leur force devant les évocations de la concurrence »¹¹⁶. Définitivement, contrairement à ce qu'avait affirmé Paul Fabre, les intérêts sont encore loin de remplacer les sentiments. Ces derniers, de peu d'impact sur les relations commerciales, eurent pourtant un effet durable dans le domaine des liens culturels et intellectuels.

3.3 Le rapprochement culturel

Les relations culturelles entre la France et le Canada, qui reposaient jusqu'alors sur des réseaux interpersonnels comme celui de la famille du libraire Bossange, connaissent un véritable essor dans le dernier quart du XIXe siècle.¹¹⁷ L'intérêt des Français pour l'ancienne colonie est alors en nette augmentation sous l'effet conjugué d'une volonté canadienne et des politiques coloniales françaises. Dans son livre sur l'image du Canada français, Sylvain Simard constate que « le Canada passe alors du Cabinet de quelques érudits à une partie non

¹¹⁴ *Paris-Canada*, vol. 27, no 1, 15 janvier 1908, p. 1.

¹¹⁵ *Paris-Canada*, vol. 28, no 1, 15 janvier 1909, p. 1.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Au sujet des liens de la famille Bossange avec les Canadiens voir : Anthony Grolleau-Fricard, « Le réseau Bossange dans trois récits de voyage » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, sous la dir. de Yvan Lamonde et Didier Poton, Québec, PUL, 2006, p. 37- 71.

négligeable de ce qu'il est convenu d'appeler le grand public»¹¹⁸. Cette redécouverte du Canada par la France s'accompagne naturellement des débordements lyriques et affectifs caractéristiques des discours de l'époque. Pour de nombreux Canadiens français, nouer des liens avec la France constitue une tâche patriotique qui permet d'assurer la légitimité du fait français au Canada. Au-delà des intérêts économiques, c'est une reconnaissance de leur nationalité que les Canadiens français cherchent en France. Comme l'écrit Maurice Guénard-Hodent en 1930 :

Les Canadiens français éprouveront toujours le besoin de se rattacher à leurs origines, de montrer qu'ils sont une branche vigoureuse, mais issue du tronc français commun. Ils manifesteront une satisfaction un peu naïve, mais sincère, d'entendre proclamer que cela est vrai et qu'ils ont même conservé la tradition française avec une pureté plus grande, puisqu'ils ont sauvé leur foi.¹¹⁹

De son côté, la France, humiliée par sa défaite lors de la Guerre franco-prussienne, se montre particulièrement intéressée par tout ce qui touche ses anciennes possessions d'Amérique. Le sort de la colonie perdue est souvent mis en parallèle avec la perte de l'Alsace-Lorraine.¹²⁰ Le Canada, où l'on parle encore français presque 150 ans après la conquête anglaise, est considéré comme un modèle de ténacité, un exemple de colonisation française réussie. Des intellectuels comme Rameau de Saint-Père, le géographe Onésime Reclus et le professeur de droit Claudiot Janet consacrent une partie de leurs œuvres au Canada français, à son histoire et à sa culture.¹²¹ Quelques écrivains canadiens français profitent de cet intérêt pour le Canada et réussissent à obtenir un certain succès en France. En 1880, le poète Louis Fréchette se voit attribuer un prix Montyon de l'Académie française pour son ouvrage *Les*

¹¹⁸ Sylvain Simard, *op. cit.*, p. 18.

¹¹⁹ Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p. 9.

¹²⁰ Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, *La vie littéraire au Québec*, Tome 4, Sainte-foy, PUL, 1999, p. 474.

¹²¹ Sur les liens de Rameau de Saint-père et le Canada voir Pierre Trépanier, « Rameau de Saint-père, la France et la vie intellectuelle en Amérique française » in *La Capricieuse (1855) : poupe et proue Les relations France-Québec (1760-1914)*, sous la dir. de Yvan Lamonde et Didier Poton, Québec, PUL, 2006, p. 285- 305.

*fleurs boréales. Oiseaux de neige.*¹²² En 1889, l'abbé Henri-Raymond Casgrain obtient un prix Marcelin-Guérin pour *Un pèlerinage au pays d'Évangéline.*¹²³ En 1906, l'existence et la valeur de la jeune littérature canadienne sont au centre d'une polémique entre le critique français Charles ab der Halden et le journaliste canadien Jules Fournier.¹²⁴ Ce dernier prétend que les quelques ouvrages publiés au Canada ne permettent pas de parler d'une littérature véritablement canadienne. Au contraire, pour ab der Halden, qui a publié deux études sur le sujet, l'existence d'une telle littérature ne fait aucun doute. Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque que certains Français prennent conscience du potentiel du Canada en tant que colonie intellectuelle.¹²⁵

Le commissaire du Canada à Paris est évidemment situé aux premières loges de cette rencontre culturelle entre la France et le Canada. Il constitue l'intermédiaire indispensable entre les Français intéressés par le Canada et les Canadiens de passage dans la capitale française. Dans les pages de *Paris-Canada*, le commissaire annonce les activités des différents groupes qui oeuvrent au rapprochement franco-canadien, il publie les comptes rendus des réunions, des textes de conférences ainsi que le nom et l'adresse des Canadiens de passage. Mais surtout, le commissariat est au centre de la communauté des Canadiens installés à Paris. La liste annuelle des Canadiens inscrits au commissariat, qui passe de 200 à 2000 noms entre 1882 et 1896, peut donner une idée approximative de l'importance de leur nombre.¹²⁶ Plusieurs Canadiens sont en effet des habitués de la Ville lumière. Parmi ceux-ci on compte plusieurs artistes: le sculpteur Louis Philippe Hébert, les peintres Suzor-Côté et Henri Beau ainsi que des écrivains tels que l'abbé Casgrain, Louis Fréchette et William Chapman. Les étudiants, en médecine surtout, sont également nombreux à venir parfaire leur

¹²² Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, *La vie littéraire au Québec*, Tome4, Sainte-Foy, PUL, 1999, p. 472.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques, *La vie littéraire au Québec*, Tome 5, Sainte-Foy, PUL, 2005, p. 438.

¹²⁵ A ce sujet voir Pierre Hébert, « La littérature Canadienne-française en France vers 1880-1890 : la création d'une colonie intellectuelle » in Cécile Cloutier-Wojciechowska et Réjean Robidoux (éd.), *Solitude rompue*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1986, p. 166-175.

¹²⁶ Gérard Parizeau, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, p. 158.

formation à Paris.¹²⁷ Il faut également compter un bon nombre de religieux qui, lors de mission à Rome, ne manquent pas de visiter les congrégations françaises au retour. Depuis 1887, Hector Fabre, qui a fondé une section de la Société Saint-Baptiste à Paris, prend l'habitude de souligner la fête nationale par un banquet où sont conviés Canadiens et amis du Canada.¹²⁸ Avec Louis Philippe Hébert, il crée en 1884 le cercle *La boucane* où les étudiants canadiens prennent l'habitude de se retrouver mensuellement pour discuter, assister à des représentations artistiques et des conférences.¹²⁹

Le commissaire du Canada participe également à des événements à caractère plus officiel. Entre autres choses, il organise les visites d'hommes politiques canadiens en France. C'est ainsi qu'il accompagne Honoré Mercier en 1891 et Wilfrid Laurier lors de ses visites de 1897 et de 1902.¹³⁰ Le commissaire prend également part à de nombreuses manifestations d'amitié franco-canadienne. Celles-ci sont de plus en plus fréquentes à partir du début du XXe siècle. En 1900, l'exposition universelle de Paris fait définitivement connaître le Canada au grand public. En 1908, la célébration du tricentenaire de Québec, si elle est l'occasion d'affirmer la loyauté à la couronne britannique, constitue l'apothéose de ces manifestations d'amitié franco-canadienne. Ces manifestations ont passablement élargi les appuis du Canada en France. En 1902, est fondée la société *La Canadienne*.¹³¹ Dirigée par Jean Lionet, cette société qui regroupe Français et Canadiens, publie jusqu'en 1914 une revue du même nom. Une autre association, le *Comité France-Amérique*, est fondée en 1910, peu de temps avant la mort du commissaire Fabre.¹³² Bénéficiant de l'appui du sénateur

¹²⁷ Pierre Savard, « Les Canadiens français et la France de la cession à la révolution tranquille », in *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, sous la dir. De Paul Painchaud, Montréal, PUQ, 1977, p. 482.

¹²⁸ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 176.

¹²⁹ Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p. 12.

¹³⁰ Au sujet des voyages de Laurier voir Maurice Dupasquier, *Les répercussions des voyages de Laurier en France, 1897 et 1902, dans la presse québécoise*, Thèse Ph.D, Québec, Université Laval, 1967.

¹³¹ Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, PUL, 1975, p. 191.

¹³² *Ibid.*, p. 194.

Dandurand, cette association jouera un rôle important dans les relations franco-canadiennes de l'après-guerre.

Hector Fabre, qui est avant tout un homme de lettres, sait parfaitement l'importance de la dimension littéraire, artistique et culturelle dans le rapprochement franco-canadien. Agissant bien au-delà de son mandat initial, le commissaire n'a jamais limité ses activités aux seuls domaines du commerce et de l'immigration. Comme l'a écrit Daniel Chartier, le commissariat et son organe *Paris-Canada*, ont constitué « à la fois une vitrine du Canada en France, une porte d'entrée pour les artistes canadiens et un refuge qui leur permet de se rencontrer et de développer des réseaux d'amitié, de soutien et d'influences dans la capitale française »¹³³. Les relations culturelles et intellectuelles, seuls domaines où les relations franco-canadiennes connaissent un véritable succès, sont effectivement largement privilégiées par rapport au commerce ou à l'émigration. Notre échantillon contient 63 articles consacrés d'une façon ou d'une autre à des sujets artistiques, littéraires et intellectuels. Ce chiffre élevé s'explique, d'une part, par la stratégie des Canadiens qui souhaitent justifier les liens économiques en insistant sur la parenté culturelle, de l'autre, par la nature même des liens culturels. Ils regroupent en effet plusieurs aspects du rapprochement franco-canadien. En effet, l'aspect culturel ne se limite pas aux succès de quelques auteurs canadiens en France, mais s'étend également aux livres français portant sur le Canada, aux fêtes commémoratives, aux voyageurs, artistes et étudiants canadiens présents en France, et, de façon plus large, à tout discours célébrant l'amitié entre la France et le Canada. En comparaison, le commerce et l'émigration au Canada apparaissent comme des sujets beaucoup plus limités. Aux articles faisant référence aux aspects artistiques, intellectuels et littéraires du rapprochement culturel nous devons ajouter les articles consacrés aux diverses activités sociales de la colonie canadienne de Paris et les textes exclusivement consacrés à la célébration de l'amitié franco-canadienne. Ils constituent respectivement 69 et 18 des 325 articles de notre échantillon. Les premiers sont composés des divers articles que *Paris-Canada* consacre à la vie des Canadiens à Paris, à la célébration de la fête de la Saint-Jean Baptiste, ainsi qu'aux diverses fêtes et banquets en l'honneur du Canada ou de

¹³³ Daniel Chartier, « Hector Fabre et le Paris-Canada au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle », *Études françaises*, vol. 32, no 3, 1996, p. 52.

Canadiens. Le nombre élevé de ces articles cache le fait qu'il s'agit surtout de petits résumés, d'invitations publiques et de listes de présence. Les seconds sont essentiellement composés des textes des différents discours patriotiques prononcés lors des commémorations et des fêtes franco-canadiennes. Le style particulier de ces allocutions, qui célèbrent à la fois les origines françaises, la survivance et les retrouvailles dans le cadre colonial britannique, nous oblige à en faire une catégorie à part. Prise dans son aspect le plus large, en y incluant les articles sur les activités de la colonie canadienne de Paris, la dimension culturelle couvre ainsi 46% des articles de notre échantillon.

3.3.1 Le monde des lettres

Rapidement, la revue montre son intérêt pour le monde des lettres avec une chronique intitulé « Bibliographie ».¹³⁴ Il s'agit d'abord de présenter en quelques lignes divers ouvrages pouvant intéresser le lecteur. Aux petits résumés de lecture des premières années s'ajoutent assez rapidement de véritables comptes rendus. *Paris-Canada* s'intéresse surtout aux livres sur l'histoire canadienne, mais également aux récits de voyage, aux ouvrages de poésie ainsi qu'aux romans. Il arrive aussi que l'on propose la lecture de divers petits ouvrages de morales destinés aux « jeunes filles » ou aux « mères de famille canadiennes ».¹³⁵ Naturellement, la revue insiste sur les auteurs canadiens, mais les auteurs français et même anglais et américains y ont également leur place. Une attention toute particulière est consacrée aux livres traitant d'un aspect de la Nouvelle-France. Sans doute parce que l'on considère que le sujet, en rappelant l'étendue de la colonisation française en Amérique, est le plus à même de développer l'intérêt des Français pour le Canada. Mais aussi parce que l'histoire de la Nouvelle-France a alors un attrait considérable au Canada français.

¹³⁴ *Paris-Canada*, vol. 3, no 29, 26 août 1886, p. 6.

¹³⁵ *Paris-Canada*, vol. 12, no 3, 15 septembre 1894, p. 3.

3.3.1.1 Les ouvrages historiques

Les comptes rendus d'ouvrages historiques, loin d'être toujours complaisants, sont l'occasion de donner un point de vue canadien français sur l'histoire du pays. Ainsi, le compte rendu par Eugène Réveillaud du livre *The Fall of the New France* de Gerard E. Hart conteste point par point les arguments de l'auteur concernant la nécessité de la déportation des Acadiens.¹³⁶ Par contre, l'ouvrage de Thomas Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle France*, tout à la gloire du personnage, s'attire une critique élogieuse.¹³⁷ Cette dernière est accompagnée de longs extraits du livre qui prouvent que la Nouvelle-France, loin de n'être qu'un réservoir de ressources, était considérée comme le prolongement de la France en Amérique. On en profite pour faire remarquer la continuité qui existe entre la Nouvelle France d'hier et le Canada d'aujourd'hui dans lequel le Canadien français, «fier de son origine, fier de ses traditions, marche d'un pas assuré vers l'accomplissement de ses destinées providentielles»¹³⁸. En plus de ces comptes rendus, *Paris-Canada* publie également de courtes études écrites par les principaux historiens du Canada. Par exemple, le 8 mars 1888, on publie une étude de Thomas Chapais au sujet d'une tentative du gouverneur de Boston en 1647 pour créer une union commerciale entre les États-unis et le Canada.¹³⁹ En 1909, un article publié sur plusieurs numéros, « À travers l'histoire », de l'écrivain canadien Alfred Duclos De Celles, présente les principaux historiens canadiens ainsi que les grands axes de leurs recherches respectives.¹⁴⁰ Tous ces articles et ces comptes rendus d'ouvrages consacrés au régime français constituent une sorte de célébration permanente des liens historiques qui existent entre la France et le Canada. Le lecteur, constamment ramené à l'époque où la France possédait un empire en Amérique, est bien forcé de reconnaître l'origine française des Canadiens. Devenus sujets britanniques, ils n'ont pas oublié leur passé français dont ils affirment avoir conservé le goût et l'esprit. Le compte rendu que

¹³⁶ *Paris-Canada*, vol. 5, no 37, 18 octobre 1888, p. 3.

¹³⁷ *Paris-Canada*, vol. 23, no 16-17, 1^{er} octobre 1904, p. 1-2.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹³⁹ *Paris-Canada*, vol. 5, no 9-10, 8 mars 1888, p. 2.

¹⁴⁰ *Paris-Canada*, vol. 28, no 1, 15 janvier 1909, p. 3.

Darbois consacre à *L'histoire des États-Unis* de A.D. De Celles dans le numéro du 1^{er} février 1896 donne un bon exemple de la force et de la permanence de l'influence française sur la pensée des Canadiens :

L'histoire des États-Unis devait un jour ou l'autre tenter un écrivain canadien. [...] En réalité, nos maîtres dans notre jeunesse ne nous ont rien appris que le vieux monde. Connaissaient-ils le nouveau? Il est permis d'en douter. Washington, Jefferson, et encore! Ils étaient absorbés par l'Antiquité, les Croisades, le Moyen-Âge, la Renaissance, par tout ce qui parle à l'imagination d'une façon si grandiose. Comment résister à cette fascination pour suivre le cours monotone d'une existence toute populaire, et le terne développement d'une démocratie puritaine à l'origine, bientôt sordide. Français, Latins, Classiques, Romantiques, nous n'avons pu y songer.¹⁴¹

3.3.1.2 Faire connaître les auteurs canadiens en France

Cette prédominance de l'esprit français sur la pensée des Canadiens est particulièrement visible dans les articles que *Paris-Canada* consacre à la littérature canadienne. Le monde des lettres constitue en effet un domaine propice à l'affirmation de la parenté culturelle entre les deux pays. D'une part, les courants littéraires et les auteurs français sont discutés au Canada, de l'autre, la littérature canadienne, surtout depuis l'attribution d'un prix Montyon de l'Académie française au poète Louis Fréchette en 1880, commence à être considérée comme un rameau de la littérature française.¹⁴² Les articles de la revue qui font l'éloge des auteurs canadiens n'ont rien pour dissiper cette impression d'une littérature canadienne puisant dans les modèles français. Lors de la publication des *Feuilles Volantes* de Louis Fréchette en 1891, la revue reproduit un article du *Messenger* qui rappelle qu'en honorant l'auteur des *Fleurs boréales*, le gouvernement français « reconnaissait là un français de cœur »¹⁴³. On ajoute tout de suite après : « Français, c'est la marque dominante de M. Fréchette, dont on relira toujours avec émotion, aussi bien sur les rives du Saint-

¹⁴¹ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1er février 1896, p. 3.

¹⁴² Pierre Hébert, « La littérature Canadienne-française en France vers 1880-1890 : la création d'une colonie intellectuelle » in Cécile Cloutier-Wojciechowska et Réjean Robidoux (éd.), *Solitude rompue*, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, 1986, p. 167.

¹⁴³ *Paris-Canada*, vol. 9, no 25, 5 décembre 1891, p. 3.

Laurent, que sur celles de la Seine, et de la Loire, cette admirable pièce : *Vive la France!* si simple et si touchante »¹⁴⁴. Il est vrai que Louis Fréchette, influencé par l'œuvre de Victor Hugo au point d'en reprendre la forme, est un cas à part dans la littérature canadienne de l'époque. L'enthousiasme excessif de sa francophilie et son statut de poète national l'ont érigé au rang de porte-parole officieux de la littérature canadienne en France. À quelques exceptions près, les auteurs canadiens sont pourtant bien peu connus du public français. L'appui du commissariat et la publicité que leur offre sa revue sont certainement appréciés. La promotion de la littérature canadienne en France constitue certainement un aspect essentiel du rapprochement culturel souhaité par Hector Fabre. Ce dernier fait tout ce qui est en son pouvoir afin d'aider ses compatriotes à se faire connaître du public français. *Paris-Canada* accorde une telle importance aux écrivains et à la littérature canadienne que Daniel Chartier, dans son article consacré au commissariat, en parle comme de véritables « archives des relations littéraires France-Québec »¹⁴⁵. Dès la première année, les pages de publicité contiennent une réclame de la librairie montréalaise « Fabre & Gravel », ainsi qu'une proposition d'abonnement aux « Nouvelles soirées Canadiennes »¹⁴⁶. Contrairement à ce qui se passe avec les ouvrages d'histoire, les comptes rendus de romans et de poésies canadiens que publie la revue se consacrent beaucoup plus à présenter les auteurs qu'à véritablement critiquer l'œuvre. Hector Fabre se montre indulgent envers les faiblesses du poète Alfred Garneau, fils de François-Xavier, qui « hésitait à écrire de crainte de distraire l'attention de l'œuvre de l'historien du Canada »¹⁴⁷. Darbois, un des plus fidèles collaborateurs de la revue, tient un temps une chronique nommée « Revue littéraire »¹⁴⁸. Son goût pour les œuvres canadiennes ne lui fait pas perdre de vue le fait que ces ouvrages, s'ils ont le mérite de faire connaître le Canada, contiennent de nombreuses références qui peuvent échapper au lecteur français. Aussi, lorsqu'il présente L.-O. David il précise que ce dernier écrit d'abord pour

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Daniel Chartier, *loc. cit.*, p. 57.

¹⁴⁶ *Paris-Canada*, vol. 1, no 27, 10 décembre 1884, p. 7-8.

¹⁴⁷ *Paris-Canada*, vol. 25, no 17, 1^{er} décembre 1906, p. 5.

¹⁴⁸ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1^{er} février 1896, p. 3.

son propre pays.¹⁴⁹ En plus de ces comptes rendus, la revue publie à plusieurs reprises de courts textes ou des extraits d'œuvres canadiennes. Le mois de décembre 1899 apparaît comme un bon moment pour présenter de larges extraits d'un conte de Noël de Pamphile Le May.¹⁵⁰ On souligne au passage la « malice normande » ainsi que l'influence des auteurs de roman populaire alsacien Erckmann et Chatrian sur le style de Le May.¹⁵¹ À une autre occasion, c'est l'intégralité d'un texte de A.D. De Celles sur la beauté du paysage des Milles Îles qui est publiée.¹⁵² Ces textes et comptes rendus montrent que les canadiens, même s'ils vivent et écrivent en Amérique, ont conservé le goût et l'esprit français. On insiste sur les références à la culture française et on compare les œuvres canadiennes à leurs vis-à-vis françaises. La présentation, dans le numéro du 10 février 1887, des membres et des recherches de la Société royale du Canada, organisation « modelée sur l'Académie française »¹⁵³, va également dans ce sens. Notons toutefois que cette référence à ce qui constitue pour les Canadiens une véritable seconde mère patrie, culturelle celle-là, ne se fait pas sans complexe. À cet égard, l'éloge que *Paris-Canada* publie, sans doute sous la plume de Hector Fabre, lors de la mort de l'écrivain Joseph Marmette s'avère très révélateur. Marmette aurait tout simplement eu le malheur de vivre et d'écrire au Canada plutôt qu'à Paris :

Nous ne saurions laisser partir sans un mot de regret et un salut d'adieu l'excellent ami Marmette, qui vient de mourir à Ottawa, loin de ce Paris vers lequel ses yeux étaient constamment tournés. C'est ici qu'il aurait dû vivre et écrire. Dans ce milieu troublant son talent eût acquis son plein rayonnement. Il possédait les qualités qui font les bons romanciers, et nous voyons très bien la place qu'il aurait pu prendre non loin de Paul Féval. Sans avoir atteint son plein essor, il n'en laisse pas moins des œuvres pleines d'intérêts et qui lui survivront.¹⁵⁴

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ *Paris-Canada*, vol. 17, no 24, 15 décembre 1899, p. 2.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Paris-Canada*, vol. 21, no 18, 15 septembre 1903, p. 4.

¹⁵³ *Paris-Canada*, vol. 4, no 6, 10 février 1887, p. 3.

¹⁵⁴ *Paris-Canada*, vol. 13, no 1, juin 1895, p. 3.

3.3.1.3 Les ouvrages français sur le Canada

Reconnaître que les bords de la Seine font éclore davantage de talents que les rives du Saint-Laurent n'empêche pas les Canadiens de tourner en ridicule les écrivains français qui colportent des idées reçues et des clichés sur le Canada. Le traitement réservé aux livres français ayant un sujet canadien est sans doute l'aspect le plus intéressant des comptes rendus d'ouvrages français publiés par la revue. Ils sont l'occasion rêvée pour réfuter, souvent avec ironie, les exagérations et les lieux communs sur le Canada. L'étude que Sylvain Simard a consacrée à ces ouvrages montre bien que les années d'activité du commissariat canadien coïncident avec une nette augmentation de l'information disponible en France sur le Canada. Mais, si l'on en croit Paul Fabre, le fait que l'information sur le Canada provienne surtout de source américaine ou britannique conduit souvent à « une façon absurde de présenter les choses »¹⁵⁵. Aussi, *Paris-Canada* se donne pour mission d'apporter un « correctif constant à ces exagérations malveillantes » en présentant le Canada « tel qu'il est ».¹⁵⁶ Présenter le Canada tel qu'il est c'est d'abord réfuter un ancien préjugé hérité de la célèbre boutade de Voltaire sur les neiges du Canada. Un article de Darbois se moque gentiment du philosophe qui n'aimait pas le froid : « Il avait vu quelque part qu'il neigeait chez nous plus encore qu'en Suisse, cela lui suffisait, et, grelottant dans sa retraite de Ferney, il se détournait transi d'une contrée si froide »¹⁵⁷. Toujours sur le climat rigoureux, Hector Fabre corrige l'auteur d'un récit de voyage qui a écrit : « Le compagnon d'un de mes cousins, établi dans le pays depuis quelques années, a eu l'oreille gelée pour avoir, certaine nuit, laissé éteindre son poêle »¹⁵⁸. Hector Fabre répond du tac au tac : « Cela est à peu près aussi raide que si un Canadien voyageant en France écrivait : Un de mes compagnons de voyage, étant entré impunément chez Bignon, y est mort de faim »¹⁵⁹. Ce genre de démonstration par l'absurde et l'humour se répète à quelques occasions. À un article à la géographie fantaisiste sur les lieux de villégiature au Canada publié dans *Le monde illustré*, on oppose un article tout aussi loufoque

¹⁵⁵ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 29 novembre 1890, p. 1.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Paris-Canada*, vol. 19, no 1, 1er janvier 1901, p. 3.

¹⁵⁸ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 29 novembre 1890, p. 1.

¹⁵⁹ *Ibid.*

sur la station d'été d'Asnières.¹⁶⁰ Les erreurs et les idées reçues liées au mode de vie des Canadiens français sont toutefois réfutées de façon bien plus sérieuse. Le compte rendu du récit de voyage de l'abbé Lacroix, que Hector Fabre qualifie de « Charmant ouvrage, [...] où le faux se mêle encore une fois au vrai »¹⁶¹, fournit de bons exemples des préjugés français. L'auteur, visiblement enthousiasmé par la piété des religieux canadiens, décrit les sulpiciens qu'il a visités comme une communauté conservatrice qui n'a pas changé depuis le XVIIIe siècle. Fabre répond que le directeur du séminaire, l'abbé Colin, s'il possède les vertus traditionnelles de sa communauté, y ajoute également « toutes les qualités nouvelles du prêtre moderne »¹⁶². Lorsque l'abbé Lacroix veut attribuer le sens de la prudence aux Canadiens anglais et la celui de la finesse aux Canadiens français, Fabre rappelle que les deux peuples ont emprunté les qualités l'un de l'autre. L'erreur frise l'insulte lorsque l'auteur, réfléchissant sur le sens du monument élevé à la mémoire de Montcalm et Wolfe, qualifie le Canada de « patrie factice »¹⁶³. Hector Fabre doit alors expliquer patiemment le sens particulier de la loyauté britannique des Canadiens français : « Nous avons appris, mieux que vous, non pas à ruser, mais à nous prêter aux arrangements honorables, aux compromis justes et nécessaires »¹⁶⁴. Il assure que « La patrie que nous servons est bien réelle et vivante; sans oublier l'autre, la grande, celle d'où nous sortons, nous l'aimons comme bien nôtre »¹⁶⁵.

3.3.1.4 La littérature française au Canada

Modèle et source d'inspiration pour les auteurs canadiens, la littérature française constitue une part importante des liens culturels qui existent entre les deux pays. Bien davantage que par l'émigration ou le commerce, c'est par l'imprimé que la France est présente au Canada. Évidemment, les Canadiens ont, en ce domaine comme ailleurs, des

¹⁶⁰ *Paris-Canada*, vol. 21, no 18, 15 septembre 1903, p. 4.

¹⁶¹ *Paris-Canada*, vol.13, no 1, 15 juin 1895, p. 1.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

goûts et une sensibilité qui leur sont propres. En 1894, Paul Fabre publie dans *Paris-Canada* un récit du voyage qu'il a fait au Canada en compagnie de quelques Français dont l'humoriste Alphonse Allais. Paul Fabre note que ce dernier « a été stupéfait de voir connus, cotés, des écrivains à peine appréciés à Paris »¹⁶⁶. Cet étonnement peut évidemment être compris de plusieurs façons. Un commentaire publié à l'occasion d'une leçon sur Baudelaire et Verlaine donnée à l'université Laval par M. Léger nous donne plus de détails sur le rapport des Canadiens à la littérature française. L'auteur exprime une position ambivalente, faite à la fois d'admiration et de méfiance envers les auteurs qui s'écartent de la tradition littéraire. Il se réjouit que le public de Québec puisse assister à une leçon sur ce qu'il considère comme « la vraie poésie du XIXe siècle », mais il précise que « Le Canada se prête peu d'ordinaire à des initiatives intellectuelles aussi grandes; ce ne sont pas des incursions dans un domaine littéraire aussi réservé qu'on attend de lui. Il s'en effraierait peut-être s'il en mesurait toute l'étendue; il y a lieu en tout cas de ne les point multiplier ».¹⁶⁷ L'article se termine par un éloge des poètes romantiques et de la tradition littéraire française qui « suffit à nos curiosités naissantes »¹⁶⁸. Bien qu'il souhaite que l'on s'en tienne « au culte des idoles »¹⁶⁹, l'auteur de ce commentaire n'en est pas moins très favorable à la tenue de cours de littérature française au Canada. Ce commentaire, ainsi que la reproduction de la leçon dans les pages de *Paris-Canada* permet en quelque sorte de montrer au lecteur français tout l'intérêt que les Canadiens portent à la littérature de France.

Cet intérêt, *Paris-Canada* en prend compte en publiant à plusieurs reprises des articles et des comptes rendus consacrés exclusivement aux lettres françaises. Par exemple, le 1^{er} septembre 1896, une chronique signée Hugues Delorme s'indigne contre les « fossoyeurs indéclicats » et « spéculateurs de la tombe de Paul Verlaine » qui ont publié à titre posthume *Les invectives* en rassemblant les plus mauvaises feuilles du poète.¹⁷⁰

¹⁶⁶ *Paris-Canada*, vol. 12, no 3, 15 septembre 1894, p. 1.

¹⁶⁷ *Paris-Canada*, vol. 23, no 6, 15 avril 1904, p. 4.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Paris-Canada*, vol. 14, no 15, 1er septembre 1896, p. 3.

Toutefois, comme nous venons de le voir, la référence à la littérature française ne se fait pas sans prendre les précautions morales qui s'imposent. Quoi qu'il en soit, il est certain que ces articles sur la littérature française ou canadienne, permettent de compenser l'impression, parfois un peu trop rustique, laissée par les éloges de la vie de pionnier et les statistiques sur le rendement agricole des plaines de l'Ouest. Ils montrent que le Canada ne se limite pas à ses forêts et ses vastes territoires, les arts et la culture font également partie des préoccupations de sa population. Dans ces domaines, la France est toujours considérée comme la mère patrie des Canadiens français. En plus de ces articles sur le monde des lettres, *Paris-Canada* montre également un intérêt pour de nombreux autres domaines de la vie culturelle française.

3.3.2 Les variétés parisiennes

Dès le premier numéro, un article signé Foursin Escandre est consacré aux débuts sur la scène parisienne de l'actrice montréalaise Mme Robert¹⁷¹. Il mentionne que le Commissaire Fabre, ainsi que « Tous les Canadiens présents à Paris étaient venus entendre leur compatriote. [...] dont le triomphe rejaillit sur tous et fait si grandement honneur au pays »¹⁷². L'article se poursuit par la description de deux tableaux du peintre canadien M. Percy Woodcock qui « lui ont valu de la part de plusieurs critiques, des éloges très flatteurs dans les journaux parisiens »¹⁷³. Les intérêts artistiques de la revue, d'abord limités au succès des Canadiens, s'étendent aux variétés parisiennes à partir du 11 février 1893 lorsque Paul Fabre remplace Hector à la rédaction. Ami de l'humoriste français Alphonse Allais, Paul Fabre est intéressé par le milieu artistique du Paris de la « Belle Époque ». Il est lui-même le président d'une société artistique et mondaine nommée *Le Gardénia*.¹⁷⁴ *Paris-Canada* publie

¹⁷¹ *Paris-Canada*, vol.1, no 1, 11 juin 1884, p. 6.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Le Gardénia compte parmi ses membres, outre des Canadiens installés à Paris, de nombreux habitués du Chat noir tel que Alphonse Allais, George Auriol, Capitaine Cap, Paul Delmet, Jean-Louis Dubut de Laforest, Jacques Ferny, Maurice O'Reilly, Hugues Delorme, Georges Fragerolle, ainsi que Georges Courteline et plusieurs autres.

régulièrement dans ses pages les invitations aux spectacles et banquets organisés par cet amusant petit groupe. Sous la direction de Paul Fabre, *Paris-Canada* se dote de plusieurs chroniques qui ne dépareraient pas une revue consacrée aux arts et à la culture parisienne. En voici les différents titres : « Revue littéraire », « Chronique parisienne », « Courrier des Théâtres » et « Notes de musique ». ¹⁷⁵ Quasiment tous les domaines de la vie culturelle parisienne sont ainsi représentés. Ces nouvelles chroniques constituent un changement important pour une revue qui, nous le rappelons, devait « faire connaître le Canada à la France, faire mieux connaître la France au Canada » ¹⁷⁶. En vérité, jusqu'à ce que Paul Fabre en prenne la direction, la revue se consacre presque entièrement à la première partie de cet objectif. L'ajout d'articles sur les arts de la scène, ainsi que d'une « Chronique parisienne », « que justifie pleinement, d'ailleurs, le titre de ce journal », vise donc à étoffer le contenu parisien de la publication. ¹⁷⁷

Il est à noter que ce contenu parisien est essentiellement limité au domaine des arts et du spectacle. Il n'est que très rarement question de politique française dans les pages de *Paris-Canada*. Il est assez étonnant de n'y rencontrer aucune allusion à l'affaire Dreyfus ou au Boulangisme, questions qui devaient pourtant intéresser tous les Canadiens préoccupés du sort de la France. Il faut croire que la France que l'on veut faire connaître au Canada se résume aux plaisirs que peut offrir la ville de Paris aux voyageurs canadiens.

Un programme des différentes salles de spectacle de Paris précède maintenant les pages de publicité. D'ailleurs, les publicités pour le « Casino de Paris » et le « Nouveau

C'est lors d'une soirée de théâtre du Gardenia que Alphonse Allais fait la rencontre d'un jeune homme excentrique, le Capitaine Cap, qu'il va mettre en scène dans plusieurs de ses nouvelles humoristiques.

François Caradec, *Alphonse Allais*, Paris, Belfond, 1994, p. 311.

¹⁷⁵ Ces chroniques ne furent pas publiées très longtemps. Nous les retrouvons uniquement dans les numéros du 1er février 1896 et du 15 mars 1897 de notre échantillon.

¹⁷⁶ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p.1.

¹⁷⁷ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 1er février 1896, p.6.

théâtre » voisinent celles des concessions de terre gratuite par le gouvernement fédéral.¹⁷⁸ Bien que ces chroniques disparaissent rapidement et que les sujets artistiques soient moins présents après la mort de Paul Fabre, la revue n'en continue pas moins de fournir des informations sur les actualités culturelles de la ville de Paris. Ce double intérêt porté à la colonisation canadienne et aux variétés parisiennes peut à première vue sembler quelque peu paradoxal. Mais en définitive, et même si la partie parisienne se limite aux variétés, la revue ne fait qu'être fidèle à sa mission de trait d'union entre les deux pays. L'intérêt de *Paris-Canada* pour la littérature et les variétés montre bien que la France, et plus particulièrement la ville de Paris, est avant tout considérée comme une métropole culturelle par les Canadiens. C'est d'ailleurs en raison de ce statut de centre de la culture française, à laquelle s'identifient les Canadiens français, que la ville de Paris abrite alors toute une colonie d'artistes et d'étudiants canadiens dont *Paris-Canada* se fait l'écho.

3.3.3 Les Canadiens à Paris

Paris-Canada, « organe international des intérêts canadiens et Français » pourrait tout aussi bien porté le sous-titre « organe officiel de la colonie canadienne de Paris » tant elle renferme d'informations sur les différentes activités des résidents canadiens de la métropole française. Ces informations se trouvent principalement dans des rubriques nommées « Notes diverses » ou « Échos », ainsi que dans la rubrique « les Canadiens à Paris » qui apparaît en 1889. Dans l'article qu'il consacre à *Paris-Canada*, Daniel Chartier considère que cette rubrique, qui donne la liste des Canadiens inscrits au commissariat, constitue l'un des aspects les plus intéressants de la revue. À son avis la « mise en relation de cette liste avec celle des hôtes parisiens permettrait de mieux comprendre l'étendue des réseaux interpersonnels franco-qubécois qui sont souvent à la base des échanges entre les deux pays ».¹⁷⁹ Ce vaste champ encore peu exploré par les historiens mériterait qu'une étude lui soit directement consacrée. Cette rubrique constitue en effet une véritable base de données pour le chercheur qui s'intéresse aux allées et venues des Canadiens en France. Pour

¹⁷⁸ *Paris-Canada*, vol. 10, no 17, 11 février 1893, p. 4.

¹⁷⁹ Daniel Chartier, *loc. cit.*, p. 57.

notre part nous devons nous contenter d'en faire un rapide survol. Il n'est pas surprenant de constater que les mêmes noms reviennent fréquemment sur la liste des inscrits au commissariat. Après tout, les Canadiens qui voyagent en France forment alors un petit groupe de privilégiés pour la plupart issus de la bourgeoisie montréalaise francophone. En plus de leurs noms, la revue fournit l'adresse et, s'il y a lieu, l'itinéraire de voyage des Canadiens en Europe. Par exemple, nous apprenons dans le numéro du 15 juin 1895 que M. Beaugrand fait une saison au Mont-Dore et que P. Beaubien ainsi que plusieurs autres Canadiens sont actuellement en Italie.¹⁸⁰ C'est dans cette rubrique que sont le plus souvent mentionnés les succès des étudiants et des artistes canadiens en France. On mentionne, outre leurs allées et venues entre la France et le Canada, le lieu où l'on peut admirer leurs œuvres ainsi que les critiques positives qu'ils ont reçues de la presse française. L'on apprend ainsi l'exposition aux Champs-Élysées de deux portraits du peintre Dubé et celle de plusieurs dessins de M. Jobson Paradis au Salon du Champ-de-Mars.¹⁸¹ Par le biais de cette rubrique, *Paris-Canada* adresse fréquemment des félicitations aux étudiants canadiens qui repartent au pays une fois leur formation complétée. Il arrive même, comme dans le cas du docteur Joseph Masson, reçu à la Faculté catholique de médecine de Lille, qu'un article soit directement consacré au succès d'un étudiant canadien.¹⁸² Il faut dire que les étudiants forment un élément particulièrement actif du petit groupe formé par les Canadiens installés à Paris. Ils organisent, sous le patronage de Hector Fabre, les fêtes de la Saint-Jean de 1892¹⁸³ et prennent l'initiative en 1897 d'un banquet en l'honneur du français franc-maçon et ami du Canada Louis Herbette¹⁸⁴. Mentionnons au passage que la revue contient également de nombreux faits divers sans véritable importance liés à la vie des Canadiens en France. Par exemple, la décision de décerner la médaille de la société de sauvetage au peintre canadien M. L.-T. Dubé pour avoir évité la noyade à deux Parisiennes.¹⁸⁵ Plus important, la rubrique

¹⁸⁰ *Paris-Canada*, vol. 14, no 1, 15 juin 1895, p.3.

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Paris-Canada*, vol. 8, no 28, 6 juin 1891, p.1.

¹⁸³ *Paris-Canada*, vol. 10, no 1, 18 juin 1892, p.1.

¹⁸⁴ *Paris-Canada*, vol. 15, no 6, 15 mars 1897, p.3.

¹⁸⁵ *Paris-Canada*, 15 septembre 1894, p. 2.

« les Canadiens à Paris » constitue un moyen efficace pour donner des indications utiles aux Canadiens résidant à Paris, sur les moyens de faire suivre leur courrier par le commissariat par exemple.¹⁸⁶ C'est également dans cette rubrique que sont annoncées les activités pouvant intéresser les Canadiens de Paris. On y trouve des invitations pour des conférences, pour des expositions d'œuvres canadiennes, ainsi que le compte rendu des réunions mensuelles de *La Boucane*, cercle des Canadiens de Paris, défini par son président comme « un pied-à-terre pour les Canadiens de passage en France »¹⁸⁷.

3.3.3.1 Les associations et les liens individuels entre Français et Canadiens

Les réunions de cette association, ouvertes à tous les Canadiens et amis du Canada, se tiennent une fois par mois au café Fleurus, au Café Voltaire ainsi que dans divers autres établissements parisiens. Les artistes Philippe Hébert et Suzor-Coté en sont les plus fidèles animateurs, mais on peut également relever la présence de plusieurs autres personnalités canadiennes et françaises comme l'abbé Casgrain, Edmond de Nevers, Édouard Montpetit, le français Louis Herbette et, naturellement, les Fabre père et fils. On y donne des conférences sur des sujets canadiens et ses membres organisent parfois des petits concerts improvisés où l'on chante des morceaux de compositeurs canadiens.¹⁸⁸ Cette association n'est pas la seule à regrouper les Canadiens de Paris. En effet, *Paris-Canada* donne des informations sur de nombreuses autres associations plus ou moins formelles et éphémères qui sont peu ou pas connues de nos jours. On apprend ainsi, sans en connaître davantage, qu'une société regroupant les Canadiens de Paris est fondée le 9 septembre 1896 dans les locaux du commissariat.¹⁸⁹ Nous en savons un peu plus sur l'association *La Canadienne* que son président d'honneur, Louis Herbette, a fait placer sous le patronage de l'Alliance française dont elle utilise les locaux.¹⁹⁰ *Paris-Canada* mentionne d'ailleurs l'*Alliance française* lorsque

¹⁸⁶ *Paris-Canada*, vol. 20, no 14, 15 février 1902, p.3.

¹⁸⁷ *Paris-Canada*, vol. 28, no 1, 15 janvier 1909, p.4.

¹⁸⁸ *Paris-Canada*, vol. 18, no 11, 1^{er} juin 1900, p.3.

¹⁸⁹ *Paris-Canada*, vol. 14, no 15, 1^{er} septembre 1896, p.6.

¹⁹⁰ *Paris-Canada*, vol. 23, no 6, 15 avril 1904, p.4.

ses membres expriment le souhait que la France participe au cinquantenaire de l'université Laval.¹⁹¹ *Paris-Canada* permet également de connaître les différentes associations françaises fréquentées par les Canadiens. La revue mentionne entre autres les réunions de la société littéraire normande *La Pomme*¹⁹² ainsi qu'un dîner de la *Fédération bretonne de Paris*¹⁹³ dont la présidence d'honneur est confiée à Israël Tarte. Dans ces deux cas précis, il s'agit de rencontres favorisées par l'importance de ces régions dans le peuplement de la Nouvelle-France. Les comptes rendus des rencontres de ces différentes associations nous permettent de retrouver de nombreuses traces des amitiés qui se sont nouées entre Français et Canadiens. *Paris-Canada* constitue en quelque sorte un véritable carnet mondain des Canadiens de Paris. Le dépouillement complet des comptes rendus des différentes réunions permettrait de savoir de façon précise les Canadiens qui se sont fréquentés à Paris et le nom des Français qu'ils ont fréquentés lors de leurs séjours.

La revue fournit de nombreux exemples de la vitalité de ces liens d'amitié. Elle suit la carrière des Français qui, d'une façon ou d'une autre, sont liés au Canada. Paul Le Cardonnell, l'architecte français qui a conçu le monument Champlain, est ainsi mentionné à plusieurs reprises.¹⁹⁴ Elle publie des extraits de correspondance, comme celle de l'académicien Jules Simon qui remercie le secrétaire provincial de Québec, M. Blanchet, pour l'envoi du tome IV de la collection des manuscrits relatifs à la Nouvelle-France.¹⁹⁵ La revue mentionne avec fierté que l'écrivain Maurice Barrès a offert un exemplaire de son dernier livre aux classes populaires de la province de Québec en lui ajoutant la dédicace suivante : « Aux Canadiens français, qui témoignent de la puissance de notre race »¹⁹⁶. La plupart des événements ayant un rapport, même lointain, avec le rapprochement culturel franco-canadien y figurent. Chaque fois, la revue en profite pour souligner la profondeur des

¹⁹¹ *Paris-Canada*, vol. 20, no 4, 15 février 1902, p.2,

¹⁹² *Paris-Canada*, vol. 3, no 29, 26 août 1886, p.2.

¹⁹³ *Paris-Canada*, vol. 18, no 11, 1er juin 1900, p.1.

¹⁹⁴ *Paris-Canada*, vol. 16, no 7, 1er avril 1898, p.1.

¹⁹⁵ *Paris-Canada*, vol. 2, no 28, 15 Juillet 1885, p.2.

¹⁹⁶ *Paris-Canada*, vol. 21, no 18, 15 septembre 1903, p.1.

liens d'amitié et de sympathie qui existent entre les deux peuples. Ces liens prennent un aspect bien plus spectaculaire lors des nombreuses fêtes franco-canadiennes qui émaillent le début du XXe siècle.

3.3.3.2 Les visites d'hommes politiques et les fêtes franco-canadiennes

Nous pouvons, sans risque de nous tromper, affirmer que ces fêtes constituent la suite logique des nombreux liens individuels qui se sont noués entre Canadiens et Français dans le dernier quart du XIXe siècle. Apothéose du rapprochement culturel entre la France et le Canada, les fêtes données à Honfleur et à La Rochelle en souvenir de Champlain, les visites d'hommes politiques canadiens en France et, surtout, les fêtes du tricentenaire de Québec, sont l'occasion de célébrer à la fois le passé, le présent et l'avenir des Canadiens français. La revue *Paris-Canada* publie à chaque fois un compte rendu très complet de l'événement. Nous y retrouvons habituellement une description précise de la cérémonie, une liste des personnes présentes et, bien entendu, le texte des différents discours prononcés lors de l'événement. Ces derniers, accompagnés de formules ampoulées si caractéristiques de l'éloquence de l'époque, sont l'occasion idéale, pour les Français comme pour les Canadiens, de rappeler les liens historiques et culturels qui existent entre les deux peuples. Nous y retrouvons la plupart des grands thèmes chers aux Canadiens français; c'est-à-dire le passé français de la colonisation de l'Amérique, la loyauté à la couronne britannique et la permanence de l'esprit français dans le Canada contemporain. Ces discours, bien davantage que tous les autres articles publiés par la revue, font une large place à l'aspect émotif et sentimental des retrouvailles franco-canadiennes. Le discours du Sénateur Mascaraud, président du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, qui devait être prononcé lors d'un banquet en l'honneur de Laurier en 1907 constitue un exemple éloquent :

Vos noms seuls, le vôtre surtout, Monsieur Laurier, en même temps qu'il fait résonner aux oreilles françaises un écho de victoire et de gloire, évoque en nos âmes un long passé de chers souvenirs. [...] Là-bas vécurent et agirent, là-bas s'immortalisèrent Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Frontenac, le chevalier de Lévis, le marquis de Vaudreuil et ce pur héros qui se nomme Montcalm. [...] Voilà pourquoi, Messieurs, la sympathie cordiale que les Français éprouvent pour les plus

notables parmi les fils de l'Angleterre se pénètre encore, quand il s'agit des Canadiens français, d'une sorte de tendresse fraternelle.¹⁹⁷

Le fait que ce banquet, annulé par le départ précipité de Laurier pour l'Angleterre, n'existe que dans les pages de *Paris-Canada*, n'enlève rien à la nature des propos du discours du Sénateur Mascaraud. Les fêtes et banquet en l'honneur des Canadiens ont, comme dans ce cas, des allures de commémoration du passé de la Nouvelle-France. Il s'agit de montrer que les Canadiens, malgré l'épisode de la Conquête et la loyauté à la couronne britannique, appartiennent toujours à la grande famille française. L'usage du terme «tendresse fraternelle» est évidemment loin d'être innocent. La métaphore familiale est effectivement abondamment utilisée lors de ces événements. Cela tant du côté français que canadien.

Celle-ci peut même revêtir un caractère concret. La visite de Mercier en 1891 dans la ville de Tourouvre est entièrement motivée par son désir de connaître le village et les descendants de ses ancêtres. *Paris-Canada* publie à cette occasion une lettre d'un compagnon de voyage de Mercier, l'abbé Gosselin, qui le décrit comme «un enfant de famille qui revient visiter le pays de ses aïeux après une longue absence».¹⁹⁸ L'enthousiasme de la population est délirant. Toute la ville se presse pour accueillir Mercier lors de son arrivée. Des feux d'artifice sont organisés et les enfants poussent des cris de joie «Vive la France! Vive le Canada! Vive monsieur le ministre»¹⁹⁹. Sans atteindre la même intensité, les autres étapes du voyage de Mercier ne laissent pas les Français indifférents non plus. L'abbé Gosselin mentionne que les discours de Mercier «trouvent de l'écho dans tous les cœurs vraiment français» et qu'il s'adresse à la population comme à des «compatriotes»²⁰⁰. C'est bien toujours l'appartenance des Canadiens français à la famille française, par les ancêtres ou par l'esprit, qui est célébré.

¹⁹⁷ *Paris-Canada*, vol. 16, no 7, 1er juillet 1907, p. 3.

¹⁹⁸ *Paris-Canada*, vol. 8, no 28, 6 juin, 1891, p. 2.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 3.

²⁰⁰ *Ibid.*

La métaphore familiale est encore utilisée lors des fêtes de Champlain à La Rochelle en 1893. M. Deforge, qui en est l'un des organisateurs, commence son discours ainsi : « Les Rochelais vous ont convié à une fête modeste, sans attaches officielles, toute de sympathie et de souvenir, à une véritable réunion de famille. »²⁰¹. Hector Fabre, qui assiste à cet événement, accorde une grande importance à ces fêtes et plus particulièrement aux visites d'hommes politiques canadiens en France. Après tout, c'est grâce au voyage d'un homme politique, celui du premier ministre québécois Adolphe Chapleau en 1880, que le Canada a véritablement renoué avec la France. Fabre rappelle ce fait lors de son discours : « C'est à M. Chapleau que nous devons la reprise des relations entre les deux pays, suspendues pendant plus d'un siècle, et il m'a associé, dès le début, à son oeuvre »²⁰². Quelques années plus tard, en juillet 1907, après avoir constaté les effets positifs de la visite du premier ministre Laurier sur l'image du Canada en France, Hector Fabre se livre à un véritable plaidoyer en faveur des rencontres entre hommes politiques des deux continents :

Et qui a opéré ce changement, [...] sinon les voyages de plus en plus fréquents, de nos hommes politiques, orateurs et littérateurs, en Europe, sinon leur contact avec leurs pairs d'ici? Ils ont donné une impression sensible et durable de ce que nous sommes; du langage que nous parlons, des idées et des conceptions qui nous sont habituelles, des traditions qui nous sont chères, des aspirations que nous étendons au loin et comme à perte de vue. C'est ainsi qu'on peut dire que les Canadiens de toute marque ne sauraient trop souvent traverser l'Atlantique. En particulier, le temps que nos hommes publics distraient de cette façon de la politique locale est, dans une certaine mesure, aussi bien employé que celui qu'ils donnent aux affaires courantes.²⁰³

Hector Fabre termine son éditorial par une phrase qui en dit long sur l'objectif qu'il poursuit : « On verra bien que nous sommes Canadiens, et seulement Canadiens »²⁰⁴. Comme nous pouvons le constater, Hector Fabre est loin de limiter le rôle des visites d'hommes politiques canadiens en France à l'impact qu'ils peuvent avoir sur le dossier des relations franco-

²⁰¹ *Paris-Canada*, vol. 11, no 5, 26 août, 1893, p. 3.

²⁰² *Ibid.*, p. 2.

²⁰³ *Paris-Canada*, vol. 16, no 7, 1er juillet 1907, p. 1.

²⁰⁴ *Ibid.*

canadiennes. Ces visites, qu'il considère aussi importantes que la politique intérieure, font connaître le Canada, et, par le fait même, contribuent à la reconnaissance internationale du Dominion. Mais cela constitue déjà la matière de notre prochain chapitre.

3.4 Conclusion

La rencontre entre la France et le Canada à la fin du XIX^e tient à la fois d'un désir de reconnaissance de la part de province de Québec et d'un intérêt renouvelé de la France pour son ancienne colonie. Cette rencontre tient bien plus du lien affectif que de la véritable communauté d'intérêts. C'est parce qu'ils ont conscience de partager la même histoire, la même culture, la même langue et, finalement, selon la métaphore habituelle, d'être de la même famille, que des liens se créent entre Canadiens et Français. Alors que les relations culturelles bénéficient de ce lien affectif, il en va tout autrement du commerce et de l'immigration. Ces domaines plus pragmatiques des relations entre états doivent en effet composer avec des obstacles difficiles à surmonter. La distance, la difficulté du transport des marchandises et la non-complémentarité des économies ne permettent pas l'existence d'un commerce important. La législation française impose de sévères limitations au recrutement d'émigrants français. Dans ces conditions, les relations culturelles, marquées de part et d'autre par le patriotisme et le colonialisme, constituent le seul domaine où les relations franco-canadiennes peuvent connaître un réel succès.

Aussi, il n'y a rien de surprenant à ce que la dimension culturelle du rapprochement franco-canadien, constitue, bien plus que les intérêts économiques, le thème dominant de la revue du commissariat canadien. Évidemment, cela ne signifie en aucun cas que *Paris-Canada* néglige la promotion de l'émigration et du commerce français. Bien au contraire. Nous avons vu que le commerce, l'immigration et les liens culturels sont largement interdépendants les uns des autres. Ils se justifient mutuellement. L'émigration et le commerce doivent venir renforcer les liens culturels sur lesquels repose déjà la légitimité du rapprochement franco-canadien. La prépondérance des articles sur les liens culturels, l'histoire, la littérature et les liens individuels entre Canadiens et Français s'explique par une stratégie délibérée de la part du commissariat canadien. Le commissaire Fabre espère sans

doute que la France, émue par le souvenir des luttes héroïques de son ancienne colonie et regrettant sa perte aux mains des Anglais, se montre favorable au recrutement d'émigrants et à l'intensification des liens commerciaux. Stratégie que semblent justifier les articles favorables au Canada repris par la revue dans la presse française et les discours prononcés par des personnalités françaises lors des fêtes et banquets célébrant l'amitié franco-canadienne. Insister sur la vitalité et la pérennité des liens culturels et historiques constitue ainsi pour la revue le meilleur moyen de justifier un rapprochement commercial. Cependant, nous avons observé que la nécessité d'émouvoir les Français en insistant sur l'histoire de la Nouvelle-France a également pour effet de promouvoir une image fautive, tournée vers le passé, du Canada. Force est de constater que les efforts de *Paris-Canada* afin de corriger cette impression en donnant à ses lecteurs une image moderne et dynamique du Canada n'eurent que peu d'effet sur le commerce et l'émigration française. Lors de cette période, et pour plusieurs années encore, les sentiments dominent les intérêts. L'importance que la revue consacre à la littérature, aux arts et aux spectacles montre bien que la France constitue une référence culturelle bien avant d'être un partenaire économique. Il n'en demeure pas moins que *Paris-Canada*, fidèle à la mission du commissariat, a certainement contribué à faire connaître le potentiel économique et les opportunités offertes par cette jeune nation en devenir. Aussi, *Paris-Canada*, malgré le peu de moyens du commissariat, remplit parfaitement l'objectif fixé par Hector Fabre lors de son 1^{er} éditorial de « faire connaître le Canada à la France »²⁰⁵. Nous verrons dans le prochain chapitre que cet objectif comprend également un volet politique des plus importants.

²⁰⁵ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p.1.

CHAPITRE IV

PRÉSENTER LE CANADA : AUTONOMIE ET STATUT COLONIAL

Bien que les relations avec la France, économique et culturelle, constituent la majorité des articles de *Paris-Canada*, ce sont les sujets politiques qui font le plus souvent la une de la revue. En effet, 33 des 78 articles placés en première page dans notre échantillon traitent d'un sujet ou d'une question politique. Nous avons dénombré un total de 65 articles dont le sujet principal est la politique. L'immense majorité de ces articles sont de la plume du commissaire Fabre. Celui-ci revient fréquemment sur l'actualité politique canadienne dans ses éditoriaux. Il y développe sa propre vision de la fédération et de l'avenir de la nation canadienne. Les opinions du commissaire canadien occupent donc une place importante dans ce chapitre. Son avis sur les liens du Canada avec les États-unis et l'Empire britannique s'avère particulièrement intéressant. Nous voulons démontrer que *Paris-Canada*, et, plus particulièrement, les éditoriaux de Fabre, ont pour objectif de faire connaître le Canada, non pas uniquement en tant que colonie britannique, mais comme une nation autonome qui a sa place parmi les autres nations du monde. Nous allons d'abord tracer un portrait de la nation canadienne telle qu'elle est présentée au public français par le commissaire canadien. Quelles sont, selon lui, les caractéristiques de cette nouvelle nation? Quelle place y occupe le Canada français? Nous abordons ensuite la question des relations extérieures du Dominion avec les États-unis et la Grande Bretagne. Ces questions prennent une importance grandissante à la fin du XIXe siècle alors que le Canada et les États-unis connaissent de nombreux conflits et que les discussions au sujet de la fédération impériale posent la question de l'étendue des liens avec l'Empire britannique.

4.1 Le Canada vu par Fabre

La politique canadienne constitue un domaine privilégié des actualités de la revue *Paris-Canada*. Il n'est pas rare que le commissaire prenne la plume pour expliquer à ses lecteurs les subtilités du fédéralisme, la différence entre les partis politiques, ou, tout simplement pour présenter un homme politique qu'il connaît souvent personnellement. Il faut dire que Hector Fabre, qui fut candidat libéral avant d'être sénateur puis commissaire canadien à Paris, n'a jamais véritablement quitté le monde de la politique canadienne. Aussi, pratiquement tous les éditoriaux de Fabre contiennent au moins quelques lignes sur ce qui se passe à Ottawa ou à Québec. Il ne s'agit pas ici de relever tous les sujets de politique canadienne mentionnés dans notre échantillon, mais bien de tracer les grandes lignes du portrait politique du pays tel qu'il se présente dans la revue. En substance, nous cherchons à connaître la réponse de *Paris-Canada* à la question : Qu'est-ce que la nation canadienne?

4.1.1 Le Canada français : liberté et loyauté

Il va de soi que la revue *Paris-Canada*, s'intéresse en premier lieu à la situation de la minorité francophone du Dominion. Or, parler des Canadiens français aux Français c'est d'abord souligner l'intensité et la pérennité de leur affection pour la France. Cela, nous avons déjà vu que le commissaire Fabre sait très bien le faire. Il connaît les mots et les formules capables de toucher le cœur des Français. Le goût de l'éloquence et l'enthousiasme quelque peu exagéré de Fabre au sujet de la francophilie des Canadiens français ne lui font toutefois jamais perdre de vue que le Canada s'est beaucoup éloigné de la France, par la Conquête, d'abord, puis par la Révolution. Le Commissaire explique cette différence dans le parcours historique des deux pays dans l'éditorial qu'il écrit à l'occasion de la célébration de la fête nationale de 1889 :

On ne pouvait oublier que pendant qu'en France l'on célèbre le centenaire de 89, les Canadiens célèbrent à Québec le troisième centenaire de la découverte du Canada [...] Chacun, on le voit, reste dans son domaine. Le nôtre finit en 1761. Ce passé de deux siècles appartient à tous les Français. Mais ce qui a suivi la séparation nous

échappe à nous canadiens : nous n'avons pas le droit d'en réclamer notre part, n'ayant participé ni aux épreuves, ni aux gloires de la France moderne.¹

En effet, depuis la Conquête, l'évolution politique du Canada se confond avec l'histoire de l'Angleterre. À ce sujet Hector Fabre dit aux Français : « Si nous vous devons le premier des biens, l'existence, c'est à l'Angleterre que nous devons le second, la liberté. Sans elle nous n'aurions pu devenir ce que nous sommes, un peuple heureux, sage et libre »². Hector Fabre fait ici référence à la chambre d'Assemblée obtenue par les Canadiens lors de *L'Acte constitutionnel* voté par le Parlement britannique en 1791.

Bien qu'il introduise le parlementarisme de type britannique au Canada, *L'Acte constitutionnel* de 1791 était loin d'être parfait. Ce n'est qu'en 1848, au terme d'une longue lutte, que le gouvernement responsable sera finalement obtenu par les Canadiens. C'est ce qui fera dire à Wilfrid Laurier lors de son fameux discours du 26 juin 1877 sur le libéralisme politique : « Mais si nous sommes une race conquise, nous avons aussi fait une conquête : la conquête de la liberté »³. Hector Fabre se montre en parfait accord avec l'affirmation de Laurier lorsqu'il écrit dans *Paris-Canada* : « Chez nous les vaincus sont devenus les vainqueurs, et la minorité, par la seule puissance de la liberté, en est arrivée à gouverner la majorité »⁴.

Les articles de *Paris-Canada* mentionnent à quelques reprises le profond attachement des Canadiens français au parlementarisme britannique auquel ils doivent, selon l'argumentation de Fabre, leur liberté et le respect de leurs droits. Hector Fabre parle des Canadiens français comme d'un peuple vivant carrément au rythme de la politique. Les Canadiens français auraient développé un goût pour les débats politiques qui les distingue des

¹ *Paris-Canada*, vol. 6, no 1, 1er juillet 1889, p. 1.

² *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 4.

³ Wilfrid Laurier, *Le libéralisme politique*, 26 juin 1877 dans Yvan Lamonde et Claude Corbo, *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, p.240.

⁴ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 4.

Français et des Anglais. Il suffit pour s'en rendre compte de lire la description de l'ouverture de la session provinciale qu'il fait dans le numéro du 29 novembre 1890 :

La session provinciale est commencée depuis le 4 novembre, et Québec, la vieille capitale, est en liesse. Rien ne la réjouit comme le retour du Parlement à l'automne. Elle en est aussitôt fort ragaillardie. Nous ne sommes pas désabusés du parlementarisme, comme les peuples sceptiques, nous ne nous en désabuserons jamais. L'éloquence qui s'exerce sur les thèmes chers aux hommes réunis sous un maître en cravate blanche a conservé à nos oreilles tout son charme.⁵

Hector Fabre développe davantage le thème du rapport des Canadiens à la politique à l'occasion de l'élection provinciale du 11 mai 1897. La victoire de Félix-Gabriel Marchand sur Edmund James Flynn inaugure à ce moment un long règne de près 40 ans pour les libéraux de la province. L'éditorial de Fabre donne la description suivante du rapport des Canadiens français à la politique :

Les questions d'intérêt sont au second plan, les questions de sentiment priment sur tout. Les Américains ou les Anglais sont sensibles aux considérations d'ordre positif; les Français rattachent d'instinct leur intense sentiment personnel à des idées sociales et humanitaires; le Canadien français n'est touché que par des pensées de haut vol qui agrandissent l'horizon ouvert devant lui : il rêve pour sa province un empire.⁶

Le commissaire poursuit son article par un résumé des différents gouvernements qui se sont succédés à la tête de la province depuis la confédération. Il rend hommage au Parti conservateur et au Parti libéral, qui, chacun a sa manière, à « contribué à l'œuvre commune »⁷. Mais le plus important demeure que, malgré leurs successions de quatre ans en quatre ans, les gouvernements de la province « ont gardé intactes les traditions d'honneur et de loyauté qui sont notre apanage le plus précieux »⁸.

⁵ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 29 novembre 1890, p. 1.

⁶ *Paris-Canada*, vol. 15, no 6, 15 mars 1897, p. 1.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

4.1.2 La fédération canadienne entre dans « Une ère nouvelle »

Dans ses éditoriaux, le commissaire ne tarit pas d'éloge pour la fédération canadienne qu'il avait pourtant sévèrement critiquée en 1871. Dans son éditorial du 15 juillet 1901, alors que le Canada célèbre le 34^e anniversaire de la confédération, il soutient que « Le rapprochement amené par le libre consentement de tous, a fait miracle »⁹. Le miracle canadien consiste, selon Fabre, à avoir réussi la création d'un nouveau pays à partir de colonies anglaises disparates et peu liées entre elles. Il affirme que cette diversité qui aurait pu être préjudiciable à la jeune nation est aujourd'hui tout à son avantage : « De cette diversité de provinces, de cette variété de population, est née une sorte d'émulation dont la modération et la sagesse de tous, l'intérêt commun supérieur aux intérêts isolés, ont écarté toutes causes irritantes de froissement »¹⁰. Quelques années plus tard, à l'occasion du 40^e anniversaire de la confédération, Fabre rappelle que ses débuts furent modestes, sa création « à peine sensible même en Angleterre, seulement remarquée par les esprits attentifs dans le monde politique, distraitemment voté au Parlement »¹¹. Ce n'est plus le cas en ce début de siècle qui constitue selon lui « une ère nouvelle pour le Canada »¹².

Il est vrai que le pays profite alors d'une forte croissance économique. La crise économique qui a marqué le dernier quart du XIX^e siècle s'achève en 1896, les investissements étrangers sont en progression et l'immigration au Canada est plus importante que jamais. Les changements sont tels que l'historien Henry Vivian Nelles n'exagère en rien lorsqu'il écrit qu'à ce moment « un nouveau pays sortit de la défroque de l'ancien »¹³. Ce dernier explique la croissance du pays de la façon suivante :

Le Canada ressentit simultanément les effets de la première révolution industrielle (textile, fer et acier) et ceux de la deuxième révolution industrielle (électrochimie) – le tout accéléré par l'expansion rapide d'un secteur agricole très productif -, de la

⁹ *Paris-Canada*, vol. 19, no 14, 15 juillet 1901, p. 1.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Paris-Canada*, vol. 27, no 1, 15 janvier 1908, p. 1.

¹² *Ibid.*

¹³ Henry Vivian Nelles, *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005, p. 197.

montée de nouvelles industries primaires et, enfin, d'une vague d'investissement venu en grande partie de l'étranger.¹⁴

La nouvelle prospérité du pays est donc soutenue par le rapide développement de l'agriculture dans les plaines de l'ouest que favorise le développement du réseau ferroviaire. Symbole de la croissance du pays, deux nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan, sont créées en 1905 à partir des anciens Territoires du Nord-Ouest. Sur le plan politique, cette période de prospérité économique correspond au long règne de Wilfrid Laurier. Jusqu'en 1911, le parti libéral domine la scène fédérale.

Hector Fabre aime rappeler que le développement du Canada est particulier, puisque « Dans le passé, cette sorte d'évolution surgissait à la suite d'une guerre heureuse, d'une révolution, ou de l'apparition d'un grand homme »¹⁵. Le Canada ne suit pas le cheminement normal puisqu'il « prend sa place parmi les nations »¹⁶ en suivant une lente évolution « sans violence, sans rompre aucun lien, en suivant tout simplement sa destinée »¹⁷. Hector Fabre attribue la nouvelle prospérité du pays au développement ferroviaire et plus particulièrement au projet du Grand Tronc Pacifique, troisième chemin de fer transcontinental du pays.¹⁸ En avril 1904, il écrivait d'ailleurs au sujet de ce projet : « Le Grand Tronc a été le premier facteur de notre prospérité. Distançant le Pacifique, qui a été le second, il va reprendre la place qu'il n'aurait jamais dû se laisser enlever »¹⁹. Un long dossier intitulé « Le Développement du Canada »²⁰ publié dans le numéro du 15 novembre 1905 commente le projet d'une nouvelle ligne transcontinentale et la création des nouvelles provinces. L'auteur se montre particulièrement enthousiaste quant à l'avenir du pays : « C'est une ère de

¹⁴ *Ibid.*, p.198.

¹⁵ *Paris-Canada*, vol. 24, no 16, 15 novembre 1905, p. 1.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Paris-Canada*, vol. 23, no 6, 15 avril 1904, p. 1.

²⁰ *Paris-Canada*, vol. 24, no 16, 15 novembre 1905, p. 5. Ce numéro fait exceptionnellement 16 pages et comprend de nombreuses photos des plaines de l'ouest.

magnifique développement qui va s'ouvrir devant l'Ouest canadien et devant le Canada tout entier, car les villes de l'est seront les fournisseurs de ces pays nouveaux et tout fait prévoir dans les vieilles provinces un développement industriel parallèle au développement agricole des nouvelles »²¹. L'auteur de ce dossier, s'il se laisse facilement griser par cette vague de prospérité, n'oublie pas pour autant la situation des Canadiens français. Il conclut le dossier sur un souhait :

Il faut espérer qu'avec le développement de l'industrie dans l'est du Canada les Franco-canadiens, trouvant à s'employer chez eux, cesseront d'émigrer vers les usines de la Nouvelle-Angleterre. Gardant ainsi toutes leurs forces, leur vitalité est assez puissante pour qu'ils continuent à former un bloc inattaquable au milieu de la florissante société canadienne de demain et qu'ils établissent définitivement une Nouvelle-France dans cette Amérique où la vieille France a joué un si grand et si beau rôle.²²

4.1.3 La question des écoles.

Naturellement, les articles de *Paris-Canada* adoptent un point de vue plutôt optimiste quant à l'avenir des Canadiens français dans la fédération canadienne. Rappelons qu'il s'agit de donner une image positive du Canada afin d'attirer les immigrants français. Il est préférable d'insister sur les libertés dont jouissent les francophones ainsi que sur le respect de leurs droits dans la Confédération. Aussi, la question des écoles catholiques du Manitoba, qui met sérieusement à mal les droits de la minorité francophone, est très peu abordée dans les pages de la revue. Un seul article de notre échantillon est entièrement consacré à ce problème.

Le Manitoba disposait depuis 1870 d'un système double d'écoles protestantes et catholiques. L'arrivée massive d'immigrants anglo-saxons au cours des décennies suivantes marginalise les francophones et en 1890 le gouvernement du Manitoba abolit le français comme langue officielle et cesse le financement pour les écoles catholiques. Le compromis Laurier-Greenway règle la question en 1896, sans rétablir le système d'école séparé, en

²¹ *Ibid.*, p.6.

²² *Ibid.*

permettant l'enseignement du français à certaines conditions. Hector Fabre traite du problème dans le numéro du 1^{er} mai 1905 alors que la question des écoles séparées resurgit à l'occasion de la création de deux nouvelles provinces dans l'Ouest canadien. Hector Fabre prend résolument parti en faveur des écoles séparées. Selon lui, il en va de la survie des Canadiens français, mais également du Canada en tant qu'entité distincte des États-Unis :

L'élément français tient à cette formule des écoles séparées par deux attaches, attache religieuse, attache patriotique, étroitement liées l'une à l'autre. Nous ne pourrions les rompre sans abdiquer notre personnalité nationale. Aussi, nous voit-on résister au même degré et par le même effort à ce qui affaiblirait la croyance ou le patriotisme. [...] Lorsqu'on aurait effacé de notre esprit la tradition catholique et française, qu'est-ce qui pourrait y maintenir la tradition canadienne, d'ordre plus récent? Ce sont les racines même de l'esprit canadien qu'on aurait desséchées en nous. [...] Si l'on altérerait dans l'âme des Canadiens français les signes vivants de leur origine morale, on ébranlerait du même coup les fondements du nouvel édifice que nos efforts communs, depuis 1867, tendent à élever aux côtés des vastes domaines des États-Unis; on y ferait brèche, et par cette brèche ouverte dans ce fragment de nationalité qui ne dépare pas le monument ni s'affaiblit sa solidité, entrerait de toutes parts le flot américain.²³

L'argumentation de Hector Fabre mérite d'être observée dans le détail. Elle nous révèle le fond de la pensée du commissaire concernant le rôle des Canadiens français dans la confédération. Nous voyons que, selon Fabre, la loyauté des Canadiens français envers le Canada tient d'abord au respect de leur « personnalité nationale » qui se réfère à « la tradition catholique et française ». S'attaquer à cette tradition revient à trahir l'esprit de 1867 qui garantit l'égalité entre Anglais et Français. Il croit que l'assimilation des Canadiens français serait fatale à la fédération canadienne qui perdrait alors une bonne partie de ce qui fait sa spécificité face aux États-unis. Cette position du commissaire est à rapprocher de la pensée de Henri Bourassa qui considère la fédération canadienne « comme une totalité britannique ayant la spécificité d'être franco-anglaise »²⁴. Pour Hector Fabre comme pour Bourassa, le maintien des droits religieux et linguistiques des francophones est essentiel pour préserver l'unité nationale de la jeune nation canadienne. Fabre est par ailleurs convaincu que le bon

²³ *Paris-Canada*, vol. 24, no 6, 1^{er} mai 1905, p. 1.

²⁴ Sylvie Lacombe, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, 2002, Presses de l'Université Laval, p. 85.

sens va l'emporter dans cette affaire qu'il compare à une fièvre passagère : « Cette fièvre éclate avec une certaine violence, sous l'impulsion de sentiments religieux et patriotiques en éveil, puis, chacun envisageant l'ensemble de la situation, la fièvre retombe, l'apaisement se fait et l'esprit de justice et de tolérance reprend son paisible empire sur tous les esprits »²⁵. Il écrit d'ailleurs le 15 novembre de la même année : « Cette affaire des écoles, qui avait agité les esprits plutôt au dehors qu'au sein des territoires, s'est dénouée à la faveur de l'apaisement qui, du Nord-Ouest même, s'est répandu sur le reste du pays »²⁶.

4.1.4 La nation canadienne

Car le Canada décrit par Hector Fabre est avant tout un pays de liberté, tolérant et ouvert à toutes les nationalités. En 1884, il écrit à ce propos « Nos pères étaient Français, Anglais, Écossais, Irlandais ; nos enfants seront tous Canadiens, sans cesser pour cela d'être bons Français ou bons Anglais »²⁷. Selon Fabre, la diversité d'origine des Canadiens serait l'une des grandes forces du pays : « Ce n'est peut être pas trop s'avancer que de dire qu'une population composée de diverses races est, par cela même, plus apte à réaliser une destinée moyenne, qui est bien l'objectif que doit poursuivre un peuple bien équilibré »²⁸. Hector Fabre explique à ses lecteurs que les Canadiens français, malgré un statut minoritaire, ont su tirer parti de la confédération de 1867. En janvier 1901, commentant un discours de sir George William Ross, alors premier ministre de l'Ontario, Hector Fabre donne l'explication suivante : « C'est que les Canadiens français avaient confiance aux autres, c'est surtout que nous avons confiance en nous-mêmes. Et les événements nous ont donné raison : tous nos droits ont été respectés et notre influence n'a fait que grandir »²⁹. Selon Hector Fabre, c'est une erreur de considérer que le Canada est divisé entre français et anglais : « On tient mordicus, ici, qu'il y ait un parti français, là, qu'il y ait un parti anglais, en défiance vis-à-vis

²⁵ *Paris-Canada*, vol. 24, no 6, 1^{er} mai 1905, p. 1.

²⁶ *Paris-Canada*, vol. 24, no 16, 15 novembre 1905, p. 1.

²⁷ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 4.

²⁸ *Paris-Canada*, vol. 19, no 14, 15 juillet 1901, p. 1.

²⁹ *Paris-Canada*, vol. 19, no 1, 1^{er} janvier 1901, p. 1.

l'un de l'autre. Eh bien! C'est faux »³⁰. Il montre, citant les noms de La Fontaine, Baldwin, Cartier et Macdonald, que la tradition politique canadienne est plutôt du côté de l'interpénétration des deux communautés.³¹ Il ajoute que « ce qui est vrai des chefs est vrai des populations dont ils s'inspirent et qu'ils dirigent »³². On comprend que Hector Fabre est en faveur d'un plus grand rapprochement entre francophones et anglophones au sein de la nouvelle nationalité canadienne.

En juin 1906, il écrit à ce sujet : « Le rêve de La Fontaine et de Baldwin, conçu au lendemain de nos déchirements, va se réalisant, et la figure, comme historique dès maintenant de Laurier, le symbolisera dans l'avenir »³³. Mais de quoi exactement est fait l'avenir du Canada et de ses différentes communautés? Hector Fabre nous en donne ici son interprétation personnelle : « Voici un pays nouveau, un territoire infini; tâchons d'y implanter une nationalité nouvelle formée d'éléments variés; tâchons que ce soit un pays où l'on s'aime! »³⁴. Pour ce faire, il est préférable que les Canadiens, français et anglais, oublient définitivement leurs anciennes querelles : « Laissons dormir ce passé dans son glorieux linceul et ne soulevons pas d'inutiles controverses »³⁵. Hector Fabre rêve pour le XXe siècle d'une nouvelle nation canadienne qui serait une synthèse des éléments Anglais et Français :

Si ce n'est pas une vision trop lointaine pour que nous la puissions approcher, quelle chose admirable ce serait qu'un enseignement où les deux langues marcheraient de pair, et comme conséquence la formation intellectuelle d'une nation qui admettrait à la fois l'esprit français et l'esprit anglais, la solidité anglaise et la grâce française, le sense of justice britannique et la générosité française.³⁶

³⁰ *Paris-Canada*, vol. 19, no 14, 15 juillet 1901, p. 1.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Paris-Canada*, vol. 25, no 3, 15 juin 1906, p. 1.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

Comme Hector Fabre le mentionne lui-même, cette vision lui est largement inspirée par la figure politique de Wilfrid Laurier. En effet, qui, mieux que le premier ministre libéral, Canadien français admirateur des institutions anglaises, peut personnifier cet idéal de bonne entente et de partenariat entre francophones et anglophones?

Après l'élection de Laurier en 1896, le Canada est d'ailleurs souvent présenté par la revue comme étant un pays où règne *l'entente cordiale* entre francophones et anglophones. L'expression n'est pas innocente, elle fait directement référence à la série d'accords bilatéraux signée le 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre que l'on désigne sous le terme *Entente cordiale*³⁷. Après tout, le Canada, où cohabitent depuis longtemps Français et Anglais, n'est-il pas le meilleur exemple de la bonne entente entre les peuples, symbolisée par ces traités? Mieux encore, il apparaît que le Canada en serait à l'origine. Citant les paroles de Laurier lors d'un banquet de la Chambre de commerce britannique, Hector Fabre rappelle que le Canada a d'ailleurs « contribué beaucoup à préparer cet événement si heureux pour le monde entier »³⁸. Cette *entente cordiale* qui existe au Canada entre francophones et anglophones est surtout célébrée dans les textes consacrés aux commémorations d'événements historiques. Le 15 août 1908, revenant sur les fêtes du tricentenaire de la ville de Québec, Hector Fabre écrit avec fierté dans son éditorial : « Où donc ailleurs que dans ce pays du Canada et cette ville de Québec eut-on offert au monde ce spectacle de races différentes et si longtemps ennemies, rapprochées dans un même élan, uni sur le terrain même de leurs derniers combats! Il a fallu pour cela un accord parfait, et aussi l'heure du monde à laquelle est parvenue notre commune histoire »³⁹.

Nous avons vu que *Paris-Canada* présente le Canada comme une jeune nation qui a la particularité d'unir deux peuples longtemps opposés sur le continent. On minimise les dissensions qui existent entre francophones et anglophones, sur la question des écoles, afin de pouvoir affirmer que le Canada est un exemple d'« entente cordiale ». Hector Fabre

³⁷ Philippe Chassaing, *La Grande-Bretagne et le monde*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 41.

³⁸ *Paris-Canada*, vol. 26, no 7, 1^{er} Juillet 1907, p. 5.

³⁹ *Paris-Canada*, vol. 27, no 7, 15 août 1908, p. 1.

considère toutefois que la loyauté des Canadiens français à la Fédération est conditionnelle au respect de leurs droits et de leurs traditions. Cela ne l'empêche pas de faire la promotion d'un nationalisme canadien formé de l'union des anglophones et des francophones. C'est en tant que jeune nation autonome, modèle de tolérance et de démocratie, que le Canada est présenté dans *Paris-Canada*. Fondé en 1867 sur les principes d'égalité et de liberté, le Canada aurait tranquillement prospéré au cours du XIXe siècle au point de prendre la place qui lui revient parmi les nations du monde. Cependant, ce sont les articles sur les relations avec les États-Unis et, dans une plus grande mesure, avec l'Empire britannique qui permettent au commissaire Fabre de véritablement se prononcer sur les ambitions nationales du Canada.

4.2 Les États-Unis et le Canada

Les États-Unis occupent une place importante dans les Pages de *Paris-Canada*. Quoi de plus normal compte tenu de la position géographique du Canada en Amérique du Nord et, surtout, des liens économiques qui existent entre les deux pays. Aussi, les différents litiges qui opposent les deux pays au tournant du XIXe siècle sont souvent commentés par le commissaire canadien. Ajoutons que le fait qu'une importante communauté de Canadiens français ait élu domicile aux États-Unis n'est pas non plus étranger à cet intérêt.

4.2.1 Les litiges Canada États-Unis

Au cours du dernier tiers du XIXe siècle, la question de la restauration du Traité de réciprocité de 1854, abrogé par les Américains en 1866, domine les relations entre les deux pays. Relations qui, ne l'oublions pas, impliquent obligatoirement la Grande-Bretagne. Au Canada et aux États-Unis la question des tarifs douaniers est au centre d'une longue querelle entre partisans du libre échange et partisans du protectionnisme. Les droits de pêches accordés aux Américains dans les eaux canadiennes et le conflit de la mer de Béring constituent d'autres points de litige entre les deux pays. Mais le conflit le plus important est sans aucun doute l'affaire des frontières de l'Alaska. La ruée vers l'or du Klondike, qui débute en 1897 fait prendre une importance considérable à cette question qui n'avait

jusqu'alors posé aucun problème. Les Américains, qui avaient acheté l'Alaska à la Russie en 1867, revendiquent alors le contrôle des fjords du nord de la Colombie-Britannique. L'affaire, qui avait déjà été discutée sans que l'on s'entende lors de la haute commission mixte de 1898-1899, est portée devant un tribunal international en 1903. Le tribunal, composé de 3 Américains, deux Canadiens et d'un Anglais tranche finalement la question en faveur des États-unis.

Les divers litiges entre le Canada et les États-unis font fréquemment la première page de la Revue. Hector Fabre profite habituellement de ces questions pour expliquer aux lecteurs français que le Canada, malgré sa proximité géographique, constitue une entité autonome et distincte. Dans le numéro du 5 décembre 1891, à l'occasion de la récente tournée de conférence de M. Chapleau et M. Laurier aux États-Unis, il écrit : « C'est un fait quasi nouveau, car, quoique voisins, politiquement nous ne voisinons guère. Chacun reste chez soi et les deux politiques, si différents d'allure et d'origine, n'ont guère eu jusqu'ici de point de contact »⁴⁰.

Il est vrai que les différends sur la question de l'union douanière et la loyauté canadienne envers l'Angleterre ne favorisent guère les contacts politiques. En septembre 1887, alors que la question d'une union douanière entre le Canada et les États-Unis connaît un regain d'intérêt suite à la campagne de Erastus Wyman, la revue publie l'opinion du premier ministre et du chef de l'opposition sur le sujet. Hector Fabre écrit que MacDonald est en faveur d'un renouvellement de l'ancien traité, mais que l'union proposée qui « repose sur l'assimilation des tarifs »⁴¹ reviendrait à « admettre que notre politique fiscale soit décrétée, non pas à Ottawa, mais à Washington »⁴². Cette position en faveur d'une indépendance fiscale du Canada s'accompagne d'un profond respect pour le lien colonial : « Libre échange avec les États-Unis, protection contre l'Angleterre sont des conditions

⁴⁰ *Paris-Canada*, vol. 9, no 25, 5 décembre 1891, p. 1.

⁴¹ *Paris-Canada*, vol. 4, no 34-35, 1^{er} septembre 1887, p. 1.

⁴² *Ibid.*

évidemment incompatibles avec le maintien de notre union avec la Grande-Bretagne »⁴³. Puis, Fabre se permet de faire de l'ironie sur les positions de Laurier qui « se rapprochent à tel point de celles de Sir John, qu'on pourrait dire, s'il était permis de plaisanter en si grave matière, qu'une alliance entre le chef du cabinet et lui, si invraisemblable qu'elle soit, est vraiment encore plus dans l'ordre des probabilités qu'une union douanière entre le Canada et les États-Unis »⁴⁴. Il y a en effet unanimité dans la classe politique canadienne sur le fait que les liens commerciaux avec les États-unis doivent se faire dans le respect de la Grande Bretagne.

Hector Fabre, qui est par ailleurs un partisan du libre-échange, ne cache pas ses positions en faveur d'un nouveau traité avec les États-unis. Le 8 mars 1888, alors que la question des pêcheries semble se résorber, il écrit dans son éditorial :

Que nous devons établir avec les États-Unis des relations différentes de celles que nous avons à l'heure qu'il est : c'est un point sur lequel tout le monde est d'accord au Canada. On est divisé que sur le degré de rapprochement ; les uns désirent en revenir aux dispositions du traité de réciprocité de 1854, les autres en arriver à une union douanière. Personne ne veut continuer, si la nécessité ne nous y oblige, la guerre de tarifs qui sévit actuellement.⁴⁵

Enthousiaste, il affirme que « Le traité actuel nous semble le préliminaire obligé du traité de commerce »⁴⁶. Toutefois, il ajoute que sur cette question « il faut avant tout le bon vouloir des Américains »⁴⁷. Or, avec l'adoption du Bill Mac Kinley en 1890, les États-Unis adoptent plutôt la voie du protectionnisme. Dans son éditorial du 29 novembre 1890, Hector Fabre s'amuse de la réaction de l'Europe face à la politique protectionniste des Américains : « L'Europe un peu naïvement s'est trahie. Fort en colère, elle a reproché aux Américains de ne songer qu'à leurs propres intérêts et de négliger les siens. Comme cri d'âme populaire,

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Paris-Canada*, vol. 5, no 9-10, 8 mars 1888, p. 1.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

c'est absolument ravissant »⁴⁸. Il ajoute que le Canada, pourtant le pays le plus menacé par cette mesure, à fort bien réagit. Sir MacDonald « Au lieu de se fâcher, il s'est franchement réjoui d'un changement de relations qui allait nous démontrer la nécessité de nous rendre tout à fait indépendants de nos voisins, obliger nos industriels à s'ouvrir de nouveaux débouchés »⁴⁹. Hector Fabre partage l'avis de MacDonald, les États-unis, en montrant leurs muscles de la sorte, ne font que favoriser « l'indépendance industrielle du Canada »⁵⁰.

4.2.2 Investissement américain

D'ailleurs, les articles de *Paris-Canada* ne manquent pas de mentionner que les Américains eux-mêmes participent au développement du Canada par leurs capitaux, mais aussi, par l'émigration de fermiers américains dans l'Ouest canadien. Hector Fabre note, dans son éditorial du 15 février 1902, que l'attitude des Américains envers le Canada a évolué depuis quelques années. Jadis indifférent, « l'élément américain, toujours à l'affût des occasions d'étendre son domaine industriel, est entré en lice; c'est un nouveau facteur »⁵¹. Le 1^{er} mars 1903, la revue publie un article tiré du *Globe* de Toronto sous le titre « L'invasion américaine »⁵². On y fait mention des nombreux Américains qui investissent au Canada ou qui viennent s'installer dans l'Ouest du pays. La conclusion se veut très optimiste : « Nous nous sentons capables de prendre soin des Américains et d'en faire de bons Canadiens par l'influence de l'esprit national qui nous anime de plus en plus »⁵³. Cela semble trop beau et certains journaux de Londres commencent à croire que l'afflux de capitaux américains signifie à terme l'américanisation du Canada. Hector Fabre réfute cette thèse dans son éditorial du 1^{er} décembre 1906. Il se moque gentiment des Anglais de la métropole « Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur nous, aussitôt ils le reportent vers l'horizon accoutumé; ils

⁴⁸ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 29 novembre 1890, p. 1.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Paris-Canada*, vol. 20, no 14, 1^{er} février 1902, p. 2.

⁵² *Paris-Canada*, vol. 21, no 5, 1^{er} mars 1903, p. 3.

⁵³ *Ibid.*

regardent du côté de New York, et ils se persuadent que nous faisons comme eux et considérons les choses avec la même optique»⁵⁴. Puis, Hector Fabre reprend son argumentation habituelle en faveur de la nation canadienne : « Nous existons, nous nous développons en dehors des influences américaines, sans leur rien emprunter, à peine quelques exemples. C'est ce que l'Europe doit savoir. Notre existence, malgré la similitude des situations est différente. Dans tous les cas, nous maintenons notre entière indépendance, non seulement politique, mais aussi économique et sociale »⁵⁵.

4.2.3 Les Canadiens français aux États-unis

Si le Canada ne s'américanise pas, peut-on en dire autant des Canadiens français qui, à cette époque, sont de plus en plus nombreux à traverser la frontière pour travailler en Nouvelle-Angleterre? *Paris-Canada* ne nie pas le phénomène. Mais, suivant en cela le raisonnement de certaines élites francophones, la revue préfère considérer que les Canadiens qui immigrèrent prolongent la nation canadienne aux États-Unis. On admire ceux qui conservent leur nationalité et on ne parle pas de ceux qui s'assimilent. Pratiquement aucun numéro de la revue ne se passe sans que l'on donne quelques nouvelles en provenance des populations canadiennes françaises des États-unis. Elles ne sont pas oubliées, même s'il s'agit, la plupart du temps, que de quelques phrases positives insérées dans une suite de faits divers. La revue *Paris-Canada* montre que les Canadiens français vivants aux États-Unis compensent l'éloignement du foyer national par une vie associative intense. Par exemple, le 10 février 1887, elle rapporte que les Canadiens français de Kensington dans l'état de l'Illinois viennent de fonder un club national.⁵⁶ Le numéro du 1^{er} juillet 1889 contient une liste des journaux canadiens français publiés aux États-unis classés selon leurs allégeances politiques.⁵⁷ On retrouve dans le même numéro un article nommé « Les Canadiens aux États-Unis » consacré à la participation des Canadiens de Nouvelle-Angleterre aux institutions

⁵⁴ *Paris-Canada*, vol.25, no 17, 1er décembre 1906, p. 1.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Paris-Canada*, vol. 4, no 6, 10 février 1887, p. 2.

⁵⁷ *Paris-Canada*, vol. 6, no 1, 1er juillet 1889, p. 5.

démocratiques américaines.⁵⁸ D'ailleurs, *Paris-Canada* rapporte fréquemment les succès électoraux de Canadiens immigrés aux États-unis. Il ne s'agit pas de célébrer leur intégration, mais l'influence grandissante qu'ils ont sur leur pays d'accueil. Il arrive parfois que *Paris-Canada* se porte à la défense des Franco-américains menacés par l'assimilation. Nous pouvons observer que, selon le commissaire Fabre, il en va des Franco-Américains comme des Canadiens français de l'Ouest. Rien ne doit les empêcher de conserver leur langue et leur religion. Il donne son opinion sur la question dans son éditorial du 18 juin 1982 dans lequel il commente une conférence donnée à Paris par l'évêque de Saint-Paul au Minnesota. L'évêque américain se montre intraitable sur la question des sièges épiscopaux distribués selon la nationalité. Il déclare être en faveur de «la doctrine de Monroë appliquée aux choses de l'Église»⁵⁹. Ce que Hector Fabre traduit par «l'Amérique aux Américains. C'est-à-dire l'exclusivisme sous prétexte d'indépendance et l'intolérance sous couvert de liberté»⁶⁰. Puis Fabre souligne à quel point la déclaration du prélat représente tout ce qu'il exécra des États-unis : « En matière économique, ces idées aboutissent au tarif Mc Kinley. En matière de foi, elles tendent à réserver l'école et l'église aux catholiques américains seulement. Et cela ressemble à s'y méprendre à la vieille conception de l'absolutisme sous un masque moderne! »⁶¹.

Les relations entre le Canada et les États-Unis sont assez particulières. Occupant le même espace géographique, les deux pays possèdent peu de liens politiques. Pourtant, le Canada, et plus particulièrement le Canada français, est présent aux États-unis en raison d'une forte émigration de sa population vers les usines de Nouvelle-Angleterre. *Paris-Canada* fait l'éloge de l'attachement des franco-américains au foyer national. D'un autre côté, les investissements américains, de plus en plus importants au Canada à partir du début du XXe siècle, font croire à une américanisation du Canada. Hector Fabre, conscient de la confusion qui peut exister chez les Européens lorsqu'il est question de l'Amérique, doit alors

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Paris-Canada*, vol. 10, no 1, 18 juin 1892, p. 1.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

rappeler que le Canada poursuit un développement distinct. Les différents litiges, sur la question de la réciprocité et des pêcheries, lui en donnent d'ailleurs l'occasion à quelques reprises. Le Canada se distingue en effet des États-Unis par son statut colonial ainsi que par ses liens avec l'Empire britannique. Cependant, au début du XXe siècle les Canadiens sont de plus en plus divisés sur le sens à donner au lien colonial.

4.3 Le Canada et l'impérialisme britannique

L'extension coloniale européenne de la fin du XIXe siècle provoque un renouveau de l'idéologie impériale en Angleterre. Ce nouvel impérialisme britannique se fonde d'abord sur des motifs économiques, mais il repose également sur la croyance empruntée au darwinisme social de la supériorité de l'homme blanc et plus particulièrement de la civilisation anglo-saxonne sur les autres nations du monde. La *Ligue de fédération impériale* est créée à Londres en 1884 afin de promouvoir un rapprochement entre les différentes parties de l'Empire. Une branche canadienne est inaugurée l'année suivante. Le mouvement des impérialistes canadiens bénéficie également de l'appui de nombreuses associations, clubs et cercles de discussion. La sociologue Sylvie Lacombe fait remarquer que les Canadiens anglais membres de ces associations « ne prônent pas à proprement parler l'extension de l'Empire britannique; ils ne militent pas non plus pour la seule gloire de l'Angleterre ou de son Empire. Ils cherchent plutôt à opérer l'union intime des diverses parties de l'Empire, et ce, tant au plan économique et militaire, que politique et moral »⁶². L'impérialiste apparaît pour eux comme un moyen de renforcer le Canada en lui permettant de jouer un rôle à sa mesure au sein des politiques internationales de l'Empire britannique.

En Angleterre, Joseph Chamberlain, qui est nommé secrétaire aux colonies en 1895, se fait le champion de l'idée de fédération impériale. Il s'agit surtout d'unir les colonies sur le plan militaire afin de répartir le fardeau de la défense impériale. En 1897, profitant du Jubilé de Diamant de la reine Victoria, Chamberlain organise une conférence coloniale où il pose la question de la participation des colonies à la défense de l'Empire. Le premier

⁶² Sylvie Lacombe, *op. cit.*, p. 27

ministre canadien Wilfrid Laurier, pourtant fervent admirateur des institutions anglaises, se montre peu enthousiaste. Il est plutôt un partisan du statu quo et de l'autonomie canadienne. Quelques années plus tard, la guerre des Boers pose de façon concrète la question de la participation canadienne aux guerres de l'Empire. Laurier cède sous la pression des mouvements impérialistes canadiens et autorise l'envoi d'un contingent de volontaires le 13 octobre 1900. Mais la participation canadienne à la guerre fait surgir de profondes dissensions dans le pays. Même à l'intérieur du Cabinet du gouvernement Laurier elle ne fait pas l'unanimité. En octobre 1899, Henri Bourassa, alors jeune député libéral, démissionne afin de montrer son opposition à la participation militaire canadienne. Le mouvement nationaliste, personnifié par Bourassa, fait passer les intérêts canadiens avant ceux de l'Empire. En mars 1903, des intellectuels canadiens français disciples de Bourassa fondent la *Ligue nationaliste*. Au cours des années qui suivent, nationalistes et impérialistes s'opposent à différentes reprises sur la question de la participation du Canada à la défense de l'Empire. Cette question gagne en importance avec la course aux armements en Europe et la menace que représente la nouvelle marine Allemande pour l'Angleterre.

L'établissement de liens privilégiés entre le Canada et la France n'est possible qu'à la condition de respecter le cadre de l'Empire britannique. Aussi, la revue *Paris-Canada*, tout en demeurant critique face à l'impérialisme, rappelle constamment à ses lecteurs français les liens profonds et la loyauté sincère qui lient le Canada à la mère patrie britannique. Elle publie des comptes rendus des activités des Canadiens à Londres ainsi que des nouvelles tirées de journaux anglais. On mentionne les activités de Sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada à Londres⁶³, ainsi que celles de l'ambassade de l'Angleterre à Paris⁶⁴. Il ne faut pas oublier que la représentation canadienne de Paris passe officiellement par cette dernière. Les conférences coloniales et les positions de Chamberlain sont commentées dans les éditoriaux de Hector Fabre. Il arrive même que la revue donne des nouvelles concernant d'autres parties de l'Empire. Par exemple, les négociations entourant la création d'une

⁶³ *Paris-Canada*, vol. 1, no 1, 11 juin 1884, p. 3.

⁶⁴ *Paris-Canada*, vol. 13, no 1, 15 juin 1895, p. 2.

fédération australienne font l'objet d'un article dans le numéro du 15 mars 1897⁶⁵. Mais, de façon générale, la revue se limite aux sujets qui touchent plus directement le Canada et ses liens avec l'Empire. La participation du Canada à la « Colonial and Indian Exhibition » en 1886 constitue une des manifestations les plus spectaculaires de ce lien colonial.

4.3.1 Le Canada à la « Colonial and Indian Exhibition »

Cette exposition, essentiellement tournée vers l'Orient et les Indes, a pour objectif de faire connaître aux habitants des îles Britanniques les portions les plus lointaines et les plus exotiques de leur Empire. La revue publie à cette occasion une série de « Lettres de Londres »⁶⁶ écrites par Hector Fabre. Ce dernier participe à l'exposition en tant que commissaire honoraire malgré son titre sans portée diplomatique de représentant du Canada à Paris. Il conçoit cet événement comme une sorte de revanche des colonies sur la mère patrie : « À l'avenir, on ne dira plus : l'Angleterre à de bien jolies colonies; mais les colonies anglaises ont, de l'autre côté de la manche, d'importantes possessions »⁶⁷. L'article de Fabre insiste sur la fierté que devrait ressentir tout Canadien d'être ainsi le centre d'intérêt du public anglais : « Ces colonies! Qui donc les croyait si intéressantes, si variées d'aspect, si remplies de ressources diverses! Tout le public anglais défile sous nos yeux, et bientôt nous connaîtra aussi bien que nous nous connaissons »⁶⁸. Hector Fabre mentionne au passage sa participation aux différents banquets et activités protocolaires dans la cité anglaise. Après tout, même sans titre officiel, il est tout de même le représentant d'une colonie britannique. La revue publie dans le même numéro le discours de Sir Charles Tupper, grand responsable de l'organisation de la section canadienne, ainsi que l'opinion du *Times* de Londres sur la participation canadienne⁶⁹. La revue publie également une liste des personnalités européennes ayant visité la section canadienne. Tout est mis en place pour montrer que les

⁶⁵ *Paris-Canada*, vol. 15, no 6, 15 mars 1897, p. 6.

⁶⁶ *Paris-Canada*, vol. 3, no 29, 26 août 1886, p. 1.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*, p. 4.

liens avec l'Angleterre, renforcés par cet événement, sont essentiels au peuplement ainsi qu'au développement économique de la colonie. L'enthousiasme de la couverture de l'événement par la revue ne laisse aucun doute concernant la loyauté et la fidélité des Canadiens envers la mère patrie britannique. On montre que les Canadiens sont fiers de faire partie de cette vaste étendue peinte en rouge sur les cartes du monde que l'on nomme l'Empire britannique.

4.3.2 Loyauté et autonomie canadienne

Dans ses articles et éditoriaux, Hector Fabre souligne fréquemment la loyauté des Canadiens à la couronne britannique. Cela s'observe tout particulièrement dans les discours prononcés lors d'événements officiels. Lors de la célébration de la fête nationale qu'il donne au commissariat le 24 juin 1899, Hector Fabre lève son verre et porte comme il se doit un toast à « S.M la reine d'Angleterre et M. le président de la République »⁷⁰. *Paris-Canada* rapporte les paroles du discours qui a suivi : « Notre gracieuse souveraine a vu le Canada devenir un grand État et prendre rang auprès des nations grâce à un régime qui unit tout les avantages du lien colonial à tous les bienfaits de l'indépendance »⁷¹. Il est intéressant de constater que pour Hector Fabre la fidélité des Canadiens à la couronne britannique est directement liée à la demi-souveraineté dont jouit la Colonie. Cette idée d'un lien colonial flexible, permettant l'autonomie de la colonie, Hector Fabre l'avait déjà émise lors du premier éditorial de *Paris-Canada*. Nous avons déjà fait remarquer que ce discours anticipe largement sur la réalité du statut de la colonie. Le Canada, s'il contrôle effectivement sa politique intérieure, dépend presque entièrement de l'Angleterre pour tout ce qui relève de la politique extérieure. Or, il est difficile de parler d'indépendance dans le cas d'un pays qui ne contrôle pas ses relations extérieures.

⁷⁰ *Paris-Canada*, vol. 6, no 1, 1er juillet 1889, p. 1.

⁷¹ *Ibid*

4.3.3 Les limites de la loyauté canadienne

Comme nous avons pu le constater avec le toast du 24 juin porté à reine Victoria, Hector Fabre considère que le statut particulier du Dominion du Canada, ainsi que le caractère non contraignant de ses liens avec l'Empire britannique constituent la grande force et la fierté de la jeune nation canadienne. Dans le numéro du 15 mai 1899, il écrit que le Canada, pays libre et autonome sans être indépendant, peut même constituer un exemple pour les peuples « voulant sortir d'un état de dépendance coloniale trop absolu »⁷². Être considéré comme un modèle à suivre par les autres nations est flatteur pour les Canadiens, mais cela doit aussi constituer un avertissement, il faut « garder notre bien tel qu'il est, nous ôter surtout toute tentation de le gêner pour désirer l'embellir par l'indépendance ou quelque chimère »⁷³. Hector Fabre fait ici référence au goût pour l'expansionnisme et plus particulièrement aux États-Unis d'Amérique qui sont devenus une puissance coloniale depuis leur victoire lors de la guerre hispano-américaine de 1898. Fabre précise que la fidélité du Canada aux traditions libérales le garde bien de s'engager dans cette voie : « Même si nous pouvions en faire, les conquêtes ne nous tenteraient pas »⁷⁴. Résolument pacifiste, Fabre est persuadé que le Canada, dont il voit l'avenir dans le développement économique, n'a aucun goût pour les aventures militaires qui sont « glorieuses, mais périlleuses »⁷⁵. Celles-ci peuvent entacher à jamais la réputation du pays qui s'y livre : « il faut tant de sagesse, de modération et de veine, pour les préserver de ces taches sanglantes, qu'on peut effacer un jour, mais qui reparaissent dans l'histoire »⁷⁶. Hector Fabre croit que le Canada doit adopter une position isolationniste face à la course aux armements des puissances européennes et à la montée de l'impérialisme. La critique du militarisme qu'il fait dans sa chronique du 1^{er} mars 1903 mérite d'être longuement citée :

⁷² *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 15 mai 1899, p. 1.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

L'Europe succombe sous le fardeau des armements. Tous les peuples du continent sont armés jusqu'aux dents. Ce militarisme effroyable écrase tous les budgets. Il absorbe le plus clair des ressources qu'on devrait consacrer aux améliorations publiques, au progrès. Quel peuple, resté en dehors de la tourmente, pourrait, de gaieté de coeur, songer à s'y laisser entraîner? [...] Quelle erreur il commettrait si, devant cette concurrence agricole, commerciale, industrielle active acharnée, il arrachait ses fils à la charrue pour les envoyer au loin verser leur sang pour des querelles ou des ambitions qui lui seraient étrangères, pour des gloires dont une faible part rejaillirait sur lui, et dont la plus grande du reste ne vaudrait pas un jour de soleil dans la prairie, une heure de repos dans le bien-être et la prospérité!⁷⁷

Le commissaire canadien assure que le Canada ne suivra jamais l'exemple des rêves de gloire des puissances européennes. Hector Fabre croit que l'ambition nationale du Canada, pays démocratique attaché aux libertés comme aux traditions, se doit d'être à la fois plus modeste et plus noble :

notre place est petite, notre rôle modeste, et suffirait cependant à plus grande ambition : faire briller les agréments d'une démocratie mitigée, agréer les rigueurs d'un protectionnisme édulcoré, admettre les lois d'un mouvement méthodique et d'un progrès mesuré, vieilles lois et vieilles moeurs; de sorte que lorsque les yeux fatigués et inquiets de l'Europe se reportent sur l'Amérique, pour y chercher le secret de l'avenir, ou y retrouver le vieil idéal entrevu par Lafayette et classé par Tocqueville, ils puissent s'arrêter sur un coin de terre que dorent encore les feux du vieux monde.⁷⁸

4.3.4 Opposition à la fédération impériale

Avec un tel discours, on comprend que Hector Fabre est fermement opposé au principe d'une fédération impériale qui ne pourrait signifier qu'une perte d'autonomie pour le Canada. Sur ce point les positions qu'il développe dans ses éditoriaux correspondent à celles de Laurier qui, lors des conférences coloniales de 1897 et 1902, défend le statu quo au nom du principe de l'autonomie coloniale. Dans son éditorial d'août 1902, Hector Fabre justifie d'ailleurs son point de vu en citant les paroles prononcées par Laurier lors de la conférence de 1897 : « L'empire colonial britannique n'est plus une famille d'enfant soumis à leurs parents, mais une réunion de nations indépendantes les unes des autres, unies cependant entre

⁷⁷ *Paris-Canada*, vol. 21, no 5, 1 mars 1903, p. 2.

⁷⁸ *Paris-Canada*, vol. 7, no 1, 15 mai 1899, p. 1.

elles et se rattachant à la métropole par les liens d'une grande affection au souverain »⁷⁹. Selon Fabre, la loyauté des colonies envers l'Empire n'est valable qu'à la condition que l'indépendance et l'autonomie de chacune de ses parties soient respectées. Il est admiratif de cet Empire qu'il considère comme « le plus libre qu'ai vu le monde ; un assemblage de peuples qui s'aiment sans se voir, qui vivent dans une entière indépendance les uns des autres »⁸⁰. Il est de l'avis qu'une fédération impériale serait fatale à cet état jugé idéal : « À les réunir, à les presser, à trop presser les uns vers les autres, on ferait surgir plutôt les discordes que les unions bien assorties »⁸¹. Notons que l'intransigeance des positions de Fabre sur les questions militaires le rapproche des nationalistes qui refusent catégoriquement toute participation canadienne à la défense impériale. À plusieurs reprises, les éditoriaux de *Paris-Canada* critiquent ouvertement le secrétaire aux colonies et son « impérialisme militant »⁸². Hector Fabre décrit Joseph Chamberlain comme un homme politique sans tact qui « discourt toujours à Londres comme s'il n'était entendu que de ses fidèles amis de Manchester; il casse les vitres et en jette les éclats au nez des potentats et des peuples étonnés et plutôt fâchés de cette façon d'agir »⁸³. En janvier 1908, commentant la conférence coloniale de 1907, Hector Fabre se réjouit de l'échec du projet de confédération commerciale de M. Chamberlain : « Cet essai de retour en arrière s'est brisé sur l'impossibilité même de combiner ensemble des intérêts tout différents, souvent opposés. Métropoles et colonies, chacun garde son rôle »⁸⁴. Le commissaire canadien considère que cette conférence « a défini le véritable caractère des relations nouvelles entre l'Angleterre et ses colonies, érigées de fait en sorte d'État semi-souverain »⁸⁵. Les Canadiens doivent être fiers de ce statut qui

⁷⁹ *Paris-Canada*, vol. 20, no 15, 1er mai 1902, p. 1.

⁸⁰ *Paris-Canada*, vol. 23, no 16-17, 1er octobre 1904, p. 1.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Paris-Canada*, vol. 21, no 5, 1 mars 1903, p. 2.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ *Paris-Canada*, vol. 27, no 1, 15 janvier 1908, p. 1.

⁸⁵ *Ibid.*

n'est ni l'indépendance ni la soumission à l'Empire britannique, car « cette voie large et sûre, personne ne la traçait hardiment devant nous, il nous a fallu la déblayer nous-mêmes »⁸⁶.

4.4 Conclusion

Nous pouvons constater que la tendance générale de *Paris-Canada* est à l'éloge du fédéralisme, du parlementarisme britannique et de la bonne entente entre Canadien français et anglais. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Après tout, Hector Fabre, commissaire payé par le gouvernement canadien, ne fait que son travail qui consiste, rappelons-le, à vendre le Canada au public français. Les actualités politiques, les élections, ainsi que les commémorations sont autant d'occasions pour Hector Fabre de faire les louanges du Dominion. Faut-il pour autant assimiler les éditoriaux complaisants du commissaire à de la simple propagande? Bien sûr que non. Au début du XXe siècle, le Canada connaît une période d'intense développement économique et l'enthousiasme est grand dans le pays. Le premier ministre Laurier, incarne pour un temps l'unité et l'avenir du pays. En louant la modération et l'esprit de compromis du Canada, Hector Fabre ne fait finalement qu'expliquer au public français les conceptions et le projet politique du premier ministre libéral. L'affirmation de l'autonomie canadienne, dans le respect du lien colonial, constitue une part essentielle de ce projet.

Paris-Canada présente le Canada comme une jeune nation qui possède son identité propre. Cela est particulièrement vrai dans les articles consacrés aux questions internationales qui touchent le Dominion. Hector Fabre explique à ses lecteurs les différents enjeux des conférences coloniales de Londres ainsi que ceux des nombreux litiges avec les États-Unis qui émaillent la fin du XIX et le début du XX siècle. Les relations avec les États-Unis, si elles sont l'occasion d'affirmer l'autonomie du Canada, sont mentionnées avec tous les égards dus à la mère patrie britannique. La revue revient d'ailleurs fréquemment sur les liens du Canada avec l'Empire britannique. Dans ses éditoriaux, Hector Fabre démontre que le statut colonial du Canada n'a rien d'une relation de dépendance. Considéré comme un état

⁸⁶ *Ibid.*

intermédiaire entre l'indépendance et le lien colonial, le statut du Canada est décrit comme un idéal que rien ne doit changer.

CONCLUSION

Vingt-sept années se sont écoulées entre la visite du vaisseau français *La Capricieuse* dans les eaux du Saint-Laurent et la création d'une agence permanente dans la ville de Paris en 1882. De peu d'impact sur le commerce, la mission commerciale de *La Capricieuse* en 1855 et la création d'un consulat français dans la ville de Québec en 1859 avaient surtout revêtu une importante valeur symbolique. La France, sous l'œil bienveillant de son allié britannique, renouait officiellement avec son ancienne colonie. Au cours des trois décennies qui ont suivi, les relations entre la France et le Canada sont demeurées pour l'essentiel le fait d'initiatives individuelles. Le nombre de voyageurs canadiens et français qui ont traversé l'Atlantique connaît alors une augmentation constante. L'idée coloniale, qui se développe en France dans le dernier quart du XIXe crée un climat propice à la redécouverte des anciennes possessions en Amérique du Nord. En 1882, un poste de commissaire du Canada à Paris est confié à Hector Fabre, sénateur et journaliste propriétaire de *L'Événement*. À ce titre, Fabre doit s'occuper essentiellement de l'immigration et des questions touchant le commerce. En 1884, il fonde la revue *Paris-Canada* qui, pendant vingt-cinq ans, joua le rôle de « trait d'union entre les deux pays »¹.

Le dynamisme du rapprochement franco-canadien de cette époque doit beaucoup à la personnalité du commissaire canadien. En homme de lettres doté d'une vaste culture, Hector Fabre comprend que son rôle à Paris ne doit aucunement se limiter à son mandat initial de propagandiste du Canada. En plus d'être un centre d'information, le commissariat devient assez rapidement un lieu de rencontre pour les Canadiens en visite dans la capitale française. Les maigres succès du commissaire dans le domaine économique, les difficultés du recrutement d'émigrants français et, surtout, la création par le gouvernement fédéral d'agences spécialisées en 1902 et 1903 vont peu à peu restreindre l'action du commissaire au domaine des relations publiques. Domaine dans lequel Hector Fabre excelle. Le rôle du commissaire Canadien se situe ainsi entre la propagande, l'information et les relations

¹ *Paris-Canada*, Vol. 1, 11 juin 1884, p. 1.

publiques. La revue *Paris-Canada*, outil du commissariat pour faire connaître le Canada, permet de suivre l'actualité du rapprochement franco-canadien de la fin du XIXe siècle.

Ce rapprochement se divise en trois domaines concomitants : les relations commerciales, le recrutement d'émigrants français et les liens culturels. Au cours de notre recherche nous avons démontré que la revue consacrait davantage d'articles aux domaines culturels qu'aux questions d'immigration et de commerce. Ceci s'explique d'abord par la nature des liens qui existent entre la France et le Canada, liens fondés sur une histoire, une langue et une culture commune. Il faut également y voir un acte délibéré du commissaire canadien. La revue utilise l'argument de la parenté culturelle afin de faire la promotion de liens commerciaux et de l'émigration. *Paris-Canada* joue à la fois sur la solidarité culturelle et sur les remords de l'abandon du Canada par la France. Ainsi, les articles sur l'histoire de la Nouvelle-France et la culture française au Canada sont l'occasion de rappeler, de façon détournée, les devoirs de la France envers ce peuple qui lui doit son existence. Cette stratégie néglige cependant un aspect important des relations entre les états : en affaires, les intérêts l'emportent habituellement sur les sentiments. Les divergences idéologiques, le statut colonial du Canada et l'absence d'une ligne de transport constituent alors des obstacles de taille au rapprochement commercial franco-canadien. Dans ces conditions, il est normal que *Paris-Canada* cherche à compenser ces faiblesses par un discours enthousiaste et de vibrants appels au patriotisme français.

Force est d'admettre que *Paris-Canada* eut peu d'impact sur l'émigration française au Canada et le développement d'un commerce transatlantique conséquent. Par contre, il est certain que les articles sur le développement de l'Ouest, la publicité sur les offres de terres gratuites, les lettres de colons et les nombreuses conférences publiées dans la revue ont contribué à faire connaître le Canada en France. *Paris-Canada*, revue sur le Canada, mais également revue des Canadiens de Paris, permet également au public français de se familiariser avec la culture et l'actualité canadiennes. Elle fait la promotion des auteurs canadiens en publiant des critiques et des extraits de leur oeuvre. Mais surtout, *Paris-Canada* informe sur les différentes activités des Canadiens et amis du Canada installés dans la capitale française. Elle permet de connaître certains aspects de la vie des Canadiens

résidants à Paris : leurs succès, la fréquence de leurs déplacements ainsi que leurs fréquentations de cercles canadiens. Ajoutons que *Paris-Canada* ne se limite pas au Canada, plusieurs de ses articles et chroniques sont consacrés aux arts, à la littérature et aux variétés parisiennes. Dans le domaine culturel, la revue remplit effectivement son rôle de trait d'union entre les deux pays.

Ce rôle comprend également une dimension politique non négligeable. *Paris-Canada* souhaite faire connaître le Canada en tant que jeune nation, libre et autonome. Par ses éditoriaux, Hector Fabre entend prouver aux lecteurs français que le statut colonial du Canada ne comporte aucune forme de subordination. Le Canada n'est pas indépendant, et il ne souhaite pas l'être, mais il forme une nation à l'égal des autres nations du monde. Il demeure attaché à l'Empire britannique car celui-ci respecte la liberté et l'autonomie des colonies. Aussi, Hector Fabre s'oppose fermement au projet des impérialistes qui se traduirait, selon lui, par une perte de souveraineté. Selon lui, l'autonomie canadienne est si parfaite qu'elle peut même servir de modèle pour les colonies en quête de plus de liberté. Distincte de la mère patrie britannique et du voisin américain, la fédération canadienne se caractérise par son esprit de tolérance, de liberté et par l'entente qui y règne entre francophone et anglophone. La revue du commissariat participe ainsi, à sa façon, à la reconnaissance internationale du Dominion tout en forgeant une image très harmonieuse de la nation canadienne.

Bien que la revue *Paris-Canada* soit souvent mentionnée par les historiens comme une source incontournable sur le rapprochement franco-canadien de la fin du XIXe siècle, aucune analyse de son contenu n'avait été effectuée. C'est cette lacune que nous avons voulu combler. La lecture de *Paris-Canada* permet d'évaluer de façon concrète les différents aspects du travail mené par le commissariat canadien à Paris tel que décrits par l'historien Bernard Pénisson. Surtout elle permet de mieux comprendre comment Hector Fabre percevait son rôle de commissaire et les arguments utilisés par celui-ci afin de favoriser un rapprochement entre la France et le Canada. Daniel Chartier avait déjà souligné le rôle de la revue dans la rencontre culturelle entre la France et le Canada à la fin du XIXe siècle. Cependant, son article ne mentionnait pas comment ce rôle culturel s'articulait avec les

objectifs plus pragmatiques du commerce et du recrutement de colons français. C'est ce que nous avons démontré au cours de notre recherche. Le discours de la revue, qui mêle adroitement des intérêts économiques, le patriotisme et la solidarité culturelle, vise à établir une relation durable, qui ne se limite pas à la célébration de l'ancien lien colonial, entre le Canada et la France. Revue française d'une population d'origine française vivant dans une colonie britannique, *Paris-Canada* est à la fois un lieu de promotion du commerce et de l'émigration au Canada, une revue sur l'actualité canadienne et la vie parisienne et un espace de promotion de la culture canadienne. Le commissaire Hector Fabre, avec la revue *Paris-Canada*, pose à la fin du XIXe siècle les bases des relations entre la France et le Canada pour les années à venir.

L'impact de *Paris-Canada* est difficile à mesurer, mais l'analyse de cette revue, dont la longévité est remarquable, témoigne néanmoins de la volonté de Fabre de créer puis de consolider un réseau étroit de relations entre les Canadiens, surtout les Canadiens français, et les Français, surtout les Parisiens. Il apparaît cependant évident que cette revue, même si elle pouvait viser un large public notamment par sa volonté de promouvoir l'émigration, s'adresse à une certaine élite culturelle. Fabre aurait-il prêché face à un public déjà converti? Une nouvelle analyse des réseaux culturels franco-canadiens du tournant du XXe siècle permettrait certainement de mieux situer Fabre et sa revue au sein de ces relations complexes.

Bibliographie

Sources imprimées

Paris-Canada, Paris, (1884-1909)

David, L.-O., *Souvenir et biographies 1870-1910*, Montréal, Beauchemin, 1911, 274 p.

Fabre, Hector, *Chronique*, Montréal, Guérin, 1980, 271 p.

Guénard-Hodent, Maurice, *La tradition renouée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années*, Paris, Édition Paris-Canada, 1930, 48 p.

Lamonde, Yvan et Claude Corbo, *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.

Tocqueville, Alexis de, *Regards sur le Bas-Canada*, Montréal, Typo, 2003, 322 p.

Barthe, Joseph-Guillaume, *Le Canada reconquis par la France*, Paris Ledoyen, 1855, 416 p.

Documents relatifs aux relations extérieures du Canada, Vol. I, 1909-1918, Ministère des affaires extérieures, 1967.

Ouvrages de référence

Beaulieu, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, tome 3 : 1880-1895, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977.

Hamel, R., Hare, J., P. Wyczynski, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, Montréal, Fides, 1976, 723 p.

Lemire, Maurice et al., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, 1978, 918 p.

Simard, Sylvain et Denis Vaugeois, « Fabre, Hector », in *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIII, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 354-358.

Études générales

Brown, Craig (Dir.), *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal Compact, 1990, 694 p.

Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, 323 p.

Lemire, Maurice et Denis Saint-Jacques, *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991-2005, 5 vol.

Linteau, Paul-André, René Durocher, et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : de la confédération à la crise (1867-1930)*, Québec, Boréal Compact, Tome 1, 1989, 758 p.

Nelles, Henry Vivian, *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005, 330 p.

Études spécialisées

Monographie

Bernier, Luc, *De Paris à Washington. La politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 173 p.

Bonville, Jean de, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.

Bossé, Éveline, *La Capricieuse à Québec en 1855. Les Premières retrouvailles de la France et du Canada*. Montréal, La Presse, 1984. 172 p.

Chassaigne, Philippe, *La Grande-Bretagne et le monde*, Paris, Armand Colin, 2003, 319 p.

Hamelin, Marcel, (ed.), *Raoul Dandurand le sénateur diplomate : mémoire 1861-1942*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, 2e éd., 352 p.

Hébert, Robert, *L'Amérique française devant l'opinion étrangère, 1715-1960*, Montréal, l'Hexagone, 1989, 245 p.

Lacombe, Sylvie, *La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, 291 p.

Lamonde, Yvan, *Allégeance et dépendance : l'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, 265 p.

Lamonde, Yvan et Didier Poton (dir.), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue. Les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presse de l'Université Laval, 2006, 379 p.

Lefebvre, Gilles, *Les relations entre la France et le Canada au XIXe siècle : colloque*, 26 Avril 1974, Paris, Les cahiers du centre culturel canadien, no 3, 109 p.

Martin, Yves et Denis Turcotte (dir.), *Le Québec dans le monde*, Sainte-Foy, Québec dans le monde, 1990, 170 p.

Painchaud, Paul, (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec et Centre québécois de relations internationales, 1977, 643 p.

Paquin, Stéphane, *L'invention d'un mythe : le pacte entre deux peuples fondateurs*, Montréal, VLB éditeur, 1999, 171 p.

Paquin, Stéphane (dir.), *Histoire des relations internationale du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006, 2006, 357 p.

Parizeau, Gérard, *La chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978, 348 p.

Patry, André, *Le Québec dans le monde*, Ottawa, Leméac, 1980, 167 p.

Pénisson, Bernard, « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », In *Le fait français et l'histoire du Canada XIX-XX e siècle*, sous la dir. de Jacques Portes, Société française d'histoire d'outre-mer, Paris, 1990, p. 35-73.

Pénisson, Bernard, « L'Émigration française au Canada 1882-1929 », In *L'émigration française : étude de cas Algérie-Canada-États-Unis*, Paris, Société française d'histoire d'outre mer, Publication de la Sorbonne, 1985, p. 52-106.

Portes, Jacques, (dir.), *Le fait français et l'histoire du Canada XIXe – XXe siècle*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1990, 187 p.

Roy, Jean-Louis, *Édouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1974, 220 p.

Savard, Pierre, *Le consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, 132 p.

Savard, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, La France et les États-Unis 1815-1905*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, 499 p.

Simard, Sylvain, *Mythe et reflet de la France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 p.

Simard, Sylvain, « Hector Fabre : essayiste et homme de lettre » In *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, Wyczynski, Paul, François Gallays et Sylvain Simard (dir.), Montréal, Fides, 1985, p. 281-293.

Vinant, Jean, *De Jacques Cartier à Péchiney : Histoire de la coopération économique franco-canadienne*, Paris, Chotard & associés éditeurs, 1985, 389 p.

Yon, Armand, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 235 p.

Mémoires et thèses

Beaudoin, Louise, « Les relations France-Québec : deux époques 1855-1910, 1960-1972 », mémoire MA., Université Laval, 1974, 128 p.

Dupasquier, Maurice, *Les répercussions des voyages de Laurier en France , 1897 et 1902, dans la presse québécoise*, Thèse, Université Laval, 1967, 137 p.

Prévost, Philippe, « Les relations franco-canadiennes de 1886 à 1911 ». Mémoire MA., Paris, Université de Paris-Sorbonne , 1984, 200 p.

Périodiques

Chartier, Daniel « Hector Fabre et le Paris-Canada au cœur de la rencontre culturelle France-Québec de la fin du XIXe siècle », *Études françaises*, vol. 32, no. 3, 1996, p. 51-60

Pénisson, Bernard, « Le commissariat canadien à Paris (1882-1828), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 3, décembre 1980, p. 357-376

Pénisson, Bernard, « Les commissaires du Canada en France (1882-1928), *Études canadiennes*, no 9, (décembre 1980), p. 3-21

Pénisson, Bernard, « La représentation du Canada en France au début du XXe siècle », *Études canadiennes*, no 33, 1992, p. 61-71

Porterfield, Richard M., « British Impérial Policy and the Québécois in the Nineteenth Century », *Quebec Studies*, vol. 1, no 1, (1983), p. 17-42